



Investing in rural people

République démocratique de São Tomé-et-Principe

Programme d'Appui Participatif à l'Agriculture Familiale et à la Pêche Artisanale (PAPAFPA)

Projet d'Appui à la Petite Agriculture Commerciale (PAPAC)

Financement GEF FSP-29-ST

Rapport de supervision

Rapport principal et appendices

Dates de la mission : 30 août – 15 septembre 2015
Document Date: 15-Sep 2015
Project No. 1100001027
Report No: 3865-ST

Division Afrique de l'Ouest et du Centre
Département gestion des programmes

Table des matières

Abbreviations et acronymes	iii
A. I Introduction	4
Généralités	4
Description du portefeuille.....	5
B. Vue d'ensemble de l'exécution du PAPAFPA et du PAPAC	8
Achèvement du PAPAFPA.....	8
Démarrage du PAPAC	8
Financement GEF	8
C. Produits et effets	9
CECAB	9
CECAQ-11	11
CECAFEB	13
CEPIBA	15
Aspects Transversaux.....	16
Stratégies de replantation	16
Fertilisation organique	17
Outils de suivi et de gestion opérationnelle	17
Pêche Artisanale	18
Cultures alimentaires	20
Infrastructures	20
Suivi-évaluation	22
D. État d'avancement de l'exécution	22
PAPAC	22
Démarrage du projet et cycle annuel de programmation.....	22
Composante 1 : Développement des plantations familiales	23
Composante 2 : Consolidation des organisations de producteurs	23
Composante 3 : Nouveaux domaines d'intervention	23
Volet élevage porcin.....	23
Volet élevage de volailles.....	23
Volet micro-irrigation	24
Volet café robusta	24
Gestion du programme	24
Suivi et évaluation	24
Financement GEF	26
E. Aspects fiduciaires	29
Gestion financière	30
Décaissements (PAPAC)	33
Respect des dispositions de l'accord de don (PAPAC)	34
Passation des marchés (PAPAC)	34
Clôture du PAPAFPA	35
Gestion financière du don GEF	38
Audits	39
F. Durabilité	40
G. Conclusion	40

Appendices

Appendice 1:	Résumé de l'état d'avancement du programme et notes attribuées	41
Appendice 2:	Cadre logique actualisé: état d'avancement par rapport aux objectifs, effets et produits	47
Appendice 3:	Récapitulatif des principales mesures à prendre dans les délais convenus	61
Appendice 4:	État d'avancement matériel par rapport au PTBA (y compris indicateurs SYGRI)	65
Appendice 5:	Aspects financiers: performance financière effective par bailleur de fonds et par composante, et décaissements par catégorie	77
Appendice 6:	Application des dispositions de l'accord de financement: état d'avancement	87
Appendice 7:	Gestion des savoirs: apprentissage et innovation	91

Abbreviations et acronymes

A. I Introduction¹

(équivalents \$EU)	PAPAFPA	GEF	PAPAC
Coût total	19 220 000	2 418 182	9 800 000
Prêt FIDA:	9 970 000		
Don FIDA ou GEF	3 010 000	2 418 182	3 000 000
Contribution de l'Emprunteur	1 340 000		900 000
Contribution des bénéficiaires	840 000		1 000 000
Cofinancement	4 060 000		700 000
Gap de financement			4 200 000
Date d'approbation	26-04-2001		29-09-2014
Date de signature	09-11-2001	06-12-2012	22-09-2014
Date d'entrée en vigueur	25-02-2003		29-09-2014
Date d'achèvement du Programme	31-03-2015	06-06-2016	30-09-2020
Date de clôture du prêt ou du don	30-09-2015	06-12-2016	31-03-2021
Taux de décaissement du don ou du prêt ²	99.7	38	0 ³

Généralités

1. Une mission du FIDA a séjourné à São Tomé-et-Principe du 30 août au 15 septembre 2015, dans le cadre de : i) la dernière supervision du Programme d'Appui Participatif à l'Agriculture Familiale et à la Pêche Artisanale (PAPAFPA) ; ii) la première supervision du Projet d'Appui Participatif à l'Agriculture Commerciale (PAPAC) ; et iii) la première supervision formelle du don GEF visant à apporter un appui institutionnel au secteur de l'environnement et à la promotion d'une exploitation des écosystèmes compatible avec la préservation des ressources naturelles.
2. Cette mission avait les objectifs suivant au niveau de chaque intervention :
 - **PAPAFPA:** i) faire le point sur l'état d'avancement des activités menées depuis la dernière mission de supervision de juin 2014 jusqu'à la clôture des activités (avril 2015), et des mesures administratives/comptables et de suivi-évaluation pendant la phase de clôture (avril-septembre 2015) ; ii) vérifier l'état d'avancement du Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) et du Plan de Passation des Marchés (PPM) pour le premier trimestre de l'année 2015 ; et iii) apprécier la mise en œuvre, les progrès réalisés et l'impact obtenu au niveau de chaque composante à la fin du PAPAFPA et ; iv) faire l'état des lieux sur les analyses d'impact en fin de programme et sur la préparation du rapport d'achèvement du PAPAFPA ;
 - **PAPAC:** i) évaluer la performance globale du PAPAC et son impact; ii) faire le point sur l'état d'avancement des activités menées au cours de la période sous examen (juillet 2014-août 2015); iii) apprécier la mise en œuvre, les progrès réalisés et l'impact obtenu au niveau de chaque composante ; iv) analyser, avec l'ensemble de l'équipe du projet et les principaux partenaires impliqués dans la mise en œuvre, les difficultés et contraintes rencontrées dans

¹ La mission était composée de M. Pierre-Yves Legal, Consultant WCA, Chef de mission, Mme Sara Lili, Consultante WCA, Chargée de la gestion financière et de Mme Marion Triquet, Consultante WCA, Spécialiste en suivi-évaluation.

² Hors dépôt initial

³ Seul 33.1% du dépôt initial a été décaissé à ce jour

- le démarrage de cette nouvelle intervention et dans l'exécution des activités du projet, et proposer des solutions et recommandations appropriées ; v) vérifier l'état d'avancement du PTBA et du PPM pour l'année 2015 ; et vi) discuter avec l'UCP du PAPAC, les Directeurs Exécutifs des quatre coopératives et les différents prestataires de services de la première version du PTBA 2016 ;
- **GEF:** i) évaluer la performance globale de ce financement qui a démarré en mars 2013 dans le cadre du PAPAFPA et dont la tutelle a été transférée au PAPAC en avril 2015 et son impact ; ii) faire le point sur l'état d'avancement des activités menées au cours de la période sous examen ; iii) apprécier la mise en œuvre, les progrès réalisés et l'impact obtenu au niveau de chaque composante ; iv) analyser, avec l'ensemble de l'équipe du projet et les principaux partenaires impliqués dans la mise en œuvre, les difficultés et contraintes rencontrées dans l'exécution des activités du projet, et proposer des solutions et recommandations appropriées; v) vérifier l'état d'avancement du PTBA pour l'année 2015 ; et vi) discuter avec le staff de ce financement et de l'UCP du PAPAC de la première version du PTBA 2016.
3. De façon plus spécifique, la mission devait: i) se prononcer sur l'efficacité des outils de gestion du nouveau projet et sur le respect des clauses de l'Accord de prêt dans le cas du PAPAFPA comme dans celui du PAPAC; ii) évaluer la performance d'exécution de chaque composante et sous-composante; iii) examiner, dans la mesure du possible, les approches et méthodologies mises en place pour l'exécution du PAPAC et du PAPAFPA (premier trimestre 2015) ainsi que pour la clôture du PAPAFPA; et iv) évaluer l'impact des différentes interventions du FIDA dans le pays en mettant en valeur la qualité du ciblage dont la prise en compte des femmes, des jeunes et des couches vulnérables en milieu rural.
 4. La mission s'est tout d'abord entretenue avec la coordinatrice du programme et les cadres de l'UCP (responsable de la cellule technique, responsable administratif et financier et responsable du suivi-évaluation), puis avec l'ensemble des coopératives tant sur les questions techniques que financières. Le chef de mission a également rencontré un certain nombre de partenaires clés. Un ensemble de visites de terrain a été organisé auprès de quelques petits producteurs sélectionnés au hasard au sein des quatre coopératives durant la deuxième semaine de la mission dans le cadre d'un contrôle des appuis donnés par les coopératives depuis la dernière supervision.
 5. Depuis le dernier réaménagement du Gouvernement, le programme a comme interlocuteur officiel le Ministère de l'Agriculture et du Développement rural.
 6. Une réunion de restitution avec l'équipe de gestion du programme s'est tenue le 14 septembre 2015. Le présent aide-mémoire fait le point sur les constats et recommandations de la mission et intègre les commentaires des cadres du programme ainsi que des différents opérateurs techniques. Il a été présenté à son Excellence le Ministre de l'Agriculture et du Développement rural le 15 septembre 2015.
 7. La mission exprime ses sincères remerciements aux Autorités de São Tomé et Príncipe, au personnel de l'UCP, du GEF et du FIC pour leur accueil chaleureux, ainsi qu'aux quatre coopératives, pour leur entière disponibilité et collaboration qui ont permis le bon déroulement des travaux.

Description du portefeuille

8. Le portefeuille du FIDA à Sao Tomé-et-Principe est actuellement composé de deux interventions: i) le "Programme d'Appui Participatif à l'Agriculture Familiale et à la Pêche Artisanale (PAPAFPA)", prêt No. 557-ST approuvé par le FIDA le 26 avril 2001 et mis en place à partir de mars 2003 et dont la clôture est prévue le 30 septembre 2015 ; et ii) le "Projet d'Appui à la Petite Agriculture Commerciale (PAPAC)", don No. 2000000840 approuvé par le FIDA le 22 septembre 2014, entré en vigueur le 29 septembre 2014 et dont la clôture est prévue le 31 mars 2021.
9. En outre, depuis décembre 2012, un financement additionnel GEF (don No. GEF-FSP-29-ST pour 2,42 millions de \$EU) qui vise à apporter un appui institutionnel au secteur de l'environnement et à la promotion d'une exploitation des écosystèmes compatible avec la préservation des ressources naturelles a été mis en œuvre au travers du PAPAFPA. Le

financement était prévu sur une durée de 3 ans (jusqu'au 6 juin 2016). Toutefois, au vu de la prochaine clôture du PAPAFPA et en raison d'un taux de décaissement inférieur aux prévisions, la tutelle du financement GEF a été transférée au PAPAC depuis avril 2015 et la date de clôture du financement GEF a été repoussée au 6 décembre 2016.

10. **Le Programme d'Appui Participatif à l'Agriculture Familiale et à la Pêche Artisanale (PAPAFPA)** avait pour but de poursuivre l'amélioration des conditions de vie des groupes-cibles se trouvant aujourd'hui encore sous le seuil de pauvreté. Les objectifs spécifiques du programme étaient : i) d'aider à la structuration du monde rural en renforçant les associations rurales de base et les représentations de type professionnel ; ii) de contribuer à la création et au bon fonctionnement d'une offre de services capable de répondre dans les domaines sociaux, techniques, économiques et financiers, aux attentes des populations rurales ; et iii) de renforcer les capacités des populations rurales les plus pauvres à entreprendre des activités économiques. Le PAPAFPA, approuvé par le FIDA le 26 avril 2001, devenu effectif depuis le 25 février 2003, ciblait des petits agriculteurs, des pêcheurs artisanaux et des femmes vivant du commerce de la pêche artisanale. Il s'agissait d'un programme d'une durée de 12 ans initialement financé par un prêt du FIDA de 9,97 millions d'USD. L'achèvement des activités a eu lieu le 31 mars 2015 et la clôture administrative du prêt est prévue le 30 septembre 2015.
11. **Le Projet d'Appui à la Petite Agriculture Commerciale (PAPAC)** a également pour but de réduire la pauvreté rurale et l'insécurité alimentaire. Son objectif spécifique est de fournir à 4 750 ménages ruraux (soit 18 500 habitants) les plus vulnérables, des opportunités durables d'accès à des revenus issus de la valorisation équitable de leurs productions végétales et animales sur des marchés de niche à l'exportation et sur le marché interne. Le PAPAC comprend quatre composantes.
12. **Composante 1 : Développement des plantations familiales.** La composante a pour objectif de permettre à environ 3650 ménages cibles (soit 14 220 habitants) de disposer à la fin du projet d'une exploitation agricole viable et professionnelle dans les filières suivantes : cacao, café et poivre. Les activités à réaliser dans le cadre de cette composante sont les suivantes: i) l'intégration de nouvelles communautés ou de nouveaux planteurs au sein des associations et des quatre coopératives existantes; ii) la création, la rénovation, la densification et l'amélioration des plantations, dont notamment la réhabilitation de 2200 ha de cacao, 320 ha de café et 10 ha de poivre; iii) la professionnalisation technico-économique des planteurs par l'introduction des pratiques culturales améliorées (taille, fertilisation organique, etc.) et par la formation des planteurs à ces techniques par des membres des coopératives «sociétaires-techniciens» ayant reçu des formations spécifiques; iv) l'identification du matériel végétal local le plus performant et la production à partir de celui-ci de plants ou greffons par des pépiniéristes membres des coopératives et la mise en place de ce matériel selon des pratiques de culture biologique, en plantations nouvelles, en remplacement de plants anciens ou en re-densification.
13. **Composante 2 : Consolidation des organisations de producteurs.** La composante vise à renforcer la capacité des quatre coopératives exportatrices de cacao (2), poivre (1) et café arabica (1) à être de plus en plus performantes, robustes et autonomes du point de vue institutionnelle et financière. Cette composante comprend trois volets dont les deux derniers sont mis en œuvre par une cellule technique placée au sein de l'UGP et financés par le PAPAC.
14. **Infrastructures rurales.** Au terme de ce volet, le Projet va financer et réaliser des infrastructures rurales économiques définies au sein de chaque stratégie spécifique par OPF. En outre, le Projet fournira des appuis à l'équipement, au fonctionnement et au perfectionnement de la cellule d'appui à la maîtrise d'ouvrage (« FIC »), placée au sein de l'UGP qui assure également des services pour le compte d'autres bailleurs (BAD notamment qui en assume une partie des coûts de fonctionnement).
15. **Appui à l'organisation et à la gestion des organisations de producteurs (OP).** Au terme de ce volet, les activités suivantes seront réalisées : i) l'appui (par l'équipe technique du Projet) à l'élaboration et à la mise à jour des plans d'affaire des coopératives; ii) le renforcement du cadre commun aux différentes OP; iii) la réalisation, directement par l'équipe technique, de formations dans les domaines de l'organisation et de la gestion ; iv) la création

- et le renforcement à travers l'assistance technique de la fonction de conseil technico-économique aux exploitations familiales au sein de chaque coopérative; et v) la création et le perfectionnement de bases de données de suivi/gestion opérationnelle (fichiers planteurs, fichiers parcelles, traçabilité/suivi des flux physiques, etc.).
16. **Renforcement du cadre commun aux différentes organisations de producteurs.** Le Projet appuiera un certain nombre de fonctions ou de thèmes intéressant l'ensemble des filières soutenues. Initialement il s'agira: i) de partenariats internationaux entre OP, ii) du cadre commercial et d'appui à la prospection de marchés, iii) d'un test de réalisations d'achats communs entre coopératives, et iv) de conseil juridique (droit national et international).
 17. **Composante 3 : Nouveaux domaines d'intervention.** La composante a pour objectif de permettre à environ 1100 ménages (soit 4300 personnes) d'accéder à de nouvelles opportunités durables de revenus monétaires et/ou de renforcer la rentabilité d'activités qu'ils pratiquent déjà. Deux domaines nouveaux d'intervention ont été identifiés lors de la préparation du projet : a) l'introduction dans le pays de matériels et techniques de micro-irrigation, et (b) le test et la mise en place de circuits courts de production et transformation de viande porcine et de volailles de qualité pour le marché interne en partenariat avec deux partenaires privés (un pour chacun des deux circuits). En outre, suite à des tests de marché réalisés entre la préparation du PAPAC et son démarrage et ayant donné des résultats positifs, un volet de production de cafés robusta de qualité a été introduit avec l'accord du FIDA. Il est mis en œuvre par la CECAFEB avec des communautés situées dans des zones humides pour lesquelles aucune autre opportunité économique proposée par le PAPAFPA ou le PAPAC n'était adaptée.
 18. **Composante 4 : Coordination, gestion et suivi-évaluation du projet.** Le PAPAC est mis en œuvre par une Unité de Gestion de Projet (UGP). L'UGP est dotée d'une Direction, qui comprend et coordonne quatre cellules: i) une cellule infrastructures financée en partenariat avec la BAD, composée pour la contribution FIDA/PAPAC, du responsable de la cellule et de deux animateurs (composante 2); ii) une cellule de suivi-évaluation composée d'un responsable, d'un technicien chargé notamment du contrôle de la mise en œuvre des conventions passées avec les coopératives et d'un agent de saisie ; iii) une cellule administrative et comptable composée d'un responsable (RAF), d'un comptable, d'un responsable des achats, d'un assistant (secrétariat), d'un chauffeur et d'un employé de nettoyage; et iv) une cellule technique (composante 2) composée d'un responsable, d'un assistant technique permanent sur au moins trois ans (financement AFD); d'un agronome informaticien (mi-temps avec le suivi évaluation); d'un spécialiste des achats (mi-temps avec la cellule administrative et financière). En outre l'ingénieur chargé de la micro-irrigation sera placé au sein de cette équipe. Chaque responsable de cellule est responsable de planifier les activités de la cellule, gérer le budget et produire les rapports et comptes rendus d'exécution technique et financière.
 19. **Le financement GEF (2013 à juin 2016) « Approche écosystémique intégrée pour la gestion et la conservation de la biodiversité dans les zones tampons des Parcs Naturels Obô de São Tomé et Príncipe »** vise 44 communautés qui n'avaient pas encore été touchées par les interventions du PAPAFPA. Ce financement additionnel cherche à favoriser le développement des chaînes de valeur traditionnelles (café et cacao) et non-traditionnelles (élevage, cultures alimentaires), à garantir une utilisation durable des forêts et à favoriser le développement de l'éco-tourisme, notamment dans les zones cibles du nord-ouest de Sao Tomé. L'objectif sera également d'accroître les capacités techniques et institutionnelles des personnes et des institutions impliquées dans la gestion durable des ressources naturelles, de la biodiversité marine et terrestre et des écosystèmes de Sao Tomé et Principe. Ce financement s'articule autour de trois axes prioritaires: i) un appui institutionnel pour l'intégration de la biodiversité dans les politiques sectorielles du pays ; ii) une gestion intégrée des écosystèmes et préservation de la biodiversité dans les zones tampon des aires protégées, y compris à travers la promulgation d'activités génératrices de revenus ; et iv) le suivi et évaluation (S&E).

B. Vue d'ensemble de l'exécution du PAPAFPA et du PAPAC

Achèvement du PAPAFPA

20. Le PAPAFPA s'est achevé le 31 mars 2015. La clôture administrative du programme aura lieu le 30 septembre 2015. A partir du premier janvier 2014, deux nouvelles coopératives (CECAQ 11 et CECAFEB) ont assumé la maîtrise d'œuvre des actions de replantation (CECAB depuis 2012). Des contrats annuels d'objectif ont été signés et mis en œuvre avec ces coopératives. Seule la filière poivre a continué à être mise en œuvre directement par l'UGP, tout en préparant la CEPIBA à assumer cette maîtrise d'œuvre dans le cadre du PAPAC. L'exécution des contrats d'objectifs s'est déroulée de façon satisfaisante, une fois les questions initiales d'organisation résolues. Les activités 2014 se sont prolongées au cours du premier trimestre 2015. A partir d'octobre les activités de préparation de l'achèvement du Programme ont été initiées. L'enquête socio-économique finale a été réalisée au cours du premier trimestre 2015 (elle sert également d'enquête de base pour le PAPAC). La préparation du rapport d'achèvement a été entreprise à partir d'avril 2015.

Démarrage du PAPAC

21. Le séminaire de lancement des activités a été organisé les 14 et 15 janvier 2015 auquel ont participé des représentants des institutions locales de contrepartie, du FIDA (y inclus les Consultants qui ont participé à l'élaboration du PAPAC, le CPM et le Directeur WCA), des responsables et membres des quatre coopératives mises en place au cours du PAPAFPA, des prestataires de services et différentes parties prenantes. Le séminaire a également été l'occasion de faire le point sur les résultats obtenus et les leçons apprises au cours du PAPAFPA.
22. Le démarrage du PAPAC a connu un retard, certaines activités préparatoires qui auraient pu être initiées dès la date d'entrée en vigueur (29 septembre 2014) (notamment concernant les conditions de décaissement, la préparation du PTBA, des accords avec les coopératives et des recrutements) n'ont pu être entreprises, du fait de la charge de travail, qu'à partir de janvier 2015. Le premier PTBA/PPM du PAPAC (avril-décembre 2015) a été approuvé par le FIDA après la mi-mai 2015. Le PTBA/PPM du financement GEF a été approuvé séparément, en décembre 2014. L'ensemble des accords clés pour la mise en œuvre de la première composante sont actuellement en vigueur et en cours d'exécution. Les quatre coopératives ont reçu une avance en juillet. Toutes ont lancé les activités prévues (certaines ayant même « anticipé » sur trésorerie propre). Les premières demandes de renouvellement d'avance portant sur les dépenses réalisées jusqu'à la fin août commencent (14/09) à parvenir à l'UGP. Concernant la composante 2 : (i) l'équipe infrastructures (FIC) est restée fonctionnelle et suit les chantiers en cours (financements FIDA, GEF et BAD) et le partenariat amorcé depuis plusieurs années avec le PRIASA I (BAD) a été formellement reconduit (et amplifié) pour le futur PRIASA II, (ii) l'équipe de la cellule technique est en cours de constitution, le responsable national a pris fonctions et le bureau d'étude devant fournir une assistance technique (financement AFD) a été sélectionné. Dans le cadre de la composante 3, (i) l'accord avec le partenaire privé pour le volet suiniculture n'a pas encore été signé, (ii) l'accord avec un partenaire privé pour l'aviculture a été signé et les pro-formas pour les équipements parviennent actuellement, (iii) le responsable micro-irrigation a été recruté, un voyage d'étude a été programmé au Cap-Vert pour la mi-octobre et un programme de travail précis défini au cours de la mission, (iv) le volet café robusta introduit avec l'accord du FIDA après la préparation du PAPAC est pour l'instant pris en charge essentiellement sur financement GEF. L'UGP est fonctionnelle. Les acquisitions d'équipement ont été lancées. L'acquisition et le paramétrage du logiciel de comptabilité devraient être effectifs fin octobre. Un poste reste à pourvoir au sein de la cellule de suivi-évaluation, le recrutement proposé par l'UGP n'ayant pas été validé par le FIDA. Une enquête socio-économique de base a été réalisée (conjointement avec celle de clôture du PAPAFPA).

Financement GEF

23. Une mission conjointe IFAD/GEF de revue à mi-parcours du financement GEF s'est déroulée au mois d'octobre/novembre 2014. L'exécution du financement a été jugée modérément satisfaisante en particulier du fait d'une efficacité de la mise en œuvre jugée insuffisante. Le

taux de décaissement est au 31 août 2015 de 38% alors que l'achèvement du financement est fixé au 30 juin 2016 (prévu fin 2015 initialement). Une mission de suivi IFAD/GEF s'est rendue dans le pays en juin 2015.

C. Produits et effets

24. La revue des produits et effets réalisée par la mission a essentiellement porté sur le PAPAFPA. Les leçons tirées et les recommandations formulées visent par contre essentiellement la poursuite de certaines activités dans le cadre du PAPAC. Les produits et effets du financement GEF ont été analysés par la revue à mi-parcours de novembre 2014 et la mission de suivi de juin 2015. Les principales leçons sont rappelées ci-dessous mais la mission s'est limitée à faire un point sur l'avancement des activités en cours en 2015 et à émettre des recommandations réalisables à l'horizon fin juin 2016.
25. La revue réalisée par la mission a porté sur les produits des activités menées depuis la dernière mission de supervision réalisée en juillet 2014 et jusqu'à la date d'achèvement du PAPAFPA, le 31 mars 2015. La mission a visité deux ou trois communautés membres de chaque coopérative. Elles ont été choisies au hasard au sein de groupes définis en fonction de centres d'intérêt choisis par la mission. Au sein de chaque communauté, trois bénéficiaires ont été choisis au hasard (un homme, une femme, un jeune ménage).

CECAB

26. Durant la période examinée, la CECAB a continué de concentrer les activités appuyées par le PAPAFPA sur financement FIDA au sein de 4 nouvelles communautés qui ont rejoint la coopérative en 2014 (Caldeira, Monte Macaco, Benfica et Vista Alegre).
27. Les activités au sein de ces nouvelles communautés ont concerné : i) la taille de production ; ii) le greffage de rejets basaux ; iii) la production de plants greffés ; iv) la création de parcelles de démonstration ; et v) la formation au greffage. Selon les prévisions faites par la coopérative, ce programme de réhabilitation cacaoyère devrait permettre à ces petits producteurs de produire plus de 90 T de cacao, soit l'équivalent d'un revenu complémentaire de 167 000 €.

Association communautaires	Nombre de producteurs	Surface en ha
Caldeiras	50	64
Monte Macaco	99	151,5
Benfica	76	181,05
Vista Alegre	107	174,42
Total	332	571

28. **Taille de régénération.** La CECAB a réalisé une campagne de taille de régénération au sein des quatre associations de producteurs sur une surface de 330 hectares auprès de 242 petits producteurs. Il faut en moyenne attendre 3 à 4 années avant que le plant ne redevienne pleinement productif, il a été initialement très difficile de faire adhérer les paysans à cette technique. Elle est maintenant largement mieux acceptée et même demandée. Il s'agit d'une technique innovante développée au sein de la CECAB.

Associations	Ha taillés	Nombre de petits producteurs
Vista Alegre	100	65
Benfica	100	78
Monte Macaco	92	69
Caldeira	38	30
Total	330	242

29. **Greffage.** Suite à la taille drastique opérée sur les nouvelles parcelles, 18 d'entre elles ont bénéficié du greffage de 9 254 rejets basaux sur les 12 850 prévus pour relancer la production de cacaoyers devenus improductifs car trop âgés. Le producteur participe au coût du greffage à hauteur de 1 000 Dobras et la coopérative couvre les 9 000 Dobras restant. Avec l'expérience accumulée, les greffages ne se réalisent plus qu'en période de pluie, c'est-à-dire de mars à juin et de septembre à décembre. En effet, en période de saison sèche la mortalité peut atteindre les 40% alors que celle-ci est inférieure à 10% en période favorable. Au regard de la saisonnalité de cette activité, celle-ci a connu du retard et des efforts ont été déployés pour atteindre les quantités prévues à la fin du premier semestre 2015. Parallèlement, la CECAB a opéré la sélection de 300 cacaoyers (sur 200 prévus) ayant de bonnes caractéristiques de production (nombre de cabosses sur l'arbre, deux récoltes) et de résistance au mildiou dans l'objectif d'améliorer la qualité des réhabilitations de parcelles dans les processus de multiplication des cacaoyers. Ces cacaoyers « élites » sont suivis par les techniciens de la CECAB et utilisés pour le prélèvement des greffons.
30. **Production et distribution de plants.** Chaque nouvelle communauté bénéficiaire a été équipée d'une pépinière, et les pépiniéristes formés pour assurer la distribution de 24 000 plants greffés au sein des nouvelles associations durant 2014. Le suivi technique des plants plantés entre octobre et novembre a été effectué durant le premier trimestre 2015 ainsi que le suivi de la participation des producteurs aux coûts de production des plants qui s'élève à 10% du coût total (5 000 dobras). 4 500 plants d'ombrage (sur les 6 000 prévus) ont également été produits.

Pépinières	Pépiniériste	Plants greffés produits et distribués	Petits producteurs bénéficiaires
Vista Alegre	Inácia Tavares da Veiga	7000	22
Benfica	Deolindo de Pina	7000	17
Monte Macaco	Angelina dos Santos	5000	12
Caldeira	Afonso Evora	5000	21
TOTAL		24 000	72

31. **Parcelles de démonstration.** 23 petits producteurs (dont 10 femmes) se sont engagés à établir des parcelles de démonstration sur leur terrain afin pour y appliquer les pratiques culturales modèles promues par la coopérative afin de motiver les autres producteurs du bien-fondé de ces techniques et des retombées en terme de production.
32. **Formation.** Douze séances de greffage (trois par communauté) d'une durée d'une semaine ont été organisées auprès de huit producteurs par communauté (dont la moitié de femmes) au cours du premier trimestre 2015 (activité initialement prévue en 2014) afin qu'ils puissent assurer ces activités au sein de leurs communautés respectives. Les nouveaux greffeurs doivent encore se perfectionner pour atteindre un taux de réussite plus élevé. La CECAB a en outre, organisé deux échanges inter-associations concernant les nouvelles techniques, la taille et le greffage des cacaoyers en production, visant l'augmentation de la production et de la productivité de parcelles de petits producteurs. Dans l'ensemble, 132 petits producteurs et techniciens y ont pris part.
33. **Production.** A la fin du premier trimestre 2015, le nombre de petits planteurs affiliés à la coopérative est de 2080. La production a dépassé les 946 T de cacao sec de qualité et certifié « bio » en 2014, (contre une estimation de 1040 T) soit le tiers des exportations nationales de cacao. La production et la productivité se sont encore améliorées par rapport à 2013 et ceci s'explique notamment par les facteurs suivants : i) des conditions climatiques favorables ; ii) une campagne de taille menée ces deux dernières années qui commence à porter ses fruits ; iii) la problématique liée au phytophthora qui a été moins importante grâce à une campagne de pulvérisation menée à temps ; iv) une augmentation générale de la productivité. Les activités initiées en 2014, notamment la campagne de rejets basaux et de production/plantation de plants greffés devraient porter leurs fruits dans les années qui viennent. Les revenus directs distribués aux planteurs sont en 2014 de l'ordre de 1 000 000 €, soit en moyenne près de 600 € par exploitant.

34. Comme en 2014, le début de la grande saison sèche a été précoce (juin) et elle ne devrait s'achever que vers la fin septembre ce qui retarde la production. La production du premier semestre (toujours inférieure à celle du second) n'a atteint que 55% des objectifs. Ce retard devrait être au moins en partie comblé au second semestre.

Catégories	Classification des producteurs au 31 Mars 2015	
	%	Effectifs
A	40 %	832
B	20 %	416
C	20 %	416
D	20 %	416
Total	100 %	2080

35. **Infrastructures** : Les quatre nouvelles communautés ont été équipées de séchoirs et bacs de fermentation. Le PAPAFPA a contribué (40 000 Euros soit 40% du coût total) à la construction d'un centre de traitement et de stockage situé à Guadalupe et qui desservira les communautés des zones Nord et Ouest. Le chantier devrait être achevé à la fin 2015. Une contribution au financement de la clôture est prévue dans le cadre du PAPAC. La CECAB étudie en ce moment la possibilité d'implanter sur ce terrain une micro-chocolaterie.
36. **Visites de terrain.** La mission a visité trois communautés, (i) une située dans la zone tampon du parc Obo (Santa Jenny) dans une zone assez humide et où les pentes sont fortes et membre de la CECAB depuis presque 10 ans et qui bénéficié des appuis sur financement GEF, (ii) une communauté située dans les zones les moins humides (Laranjeira) et une des nouvelles communautés qui ont intégré la CECAB en 2014 (Vista Alegre). Les visites ont permis de vérifier la concordance entre les informations recueillies par la coopérative et transmises au projet et les déclarations des paysans et les observations de la mission.
37. L'amélioration de l'état de la cacaoyère de Santa Jenny est impressionnante. La redensification et la rénovation sont pratiquement achevées sur une part importante des parcelles. Tous les plants ne sont, bien sur, pas encore productifs. Les parcelles sont bien entretenues, l'état phytosanitaire est bon et les reconstitutions d'ombrage sont en bonne voie. Les techniques de greffage sur rejets basaux sont maîtrisées et les paysans sont convaincus de leur pertinence.
38. La communauté de Laranjeira se situe dans une zone moins humide dans laquelle à l'époque coloniale des systèmes d'irrigation sommaires avaient été construits (réservoirs, canaux cimentés et rigoles en terre). Ils ne sont plus aujourd'hui fonctionnels. La densité de plants qu'il est possible de régénérer par la technique de greffe sur rejets basaux est plus faible et la replantation plus difficile à maîtriser. Dès que l'ombrage est insuffisant il devient nécessaire de fournir aux jeunes plants quelques arrosages (les techniques de « mulching » sont insuffisantes).
39. La CECAB n'a commencé à intervenir à Vista Alegre qu'en 2014. Le mauvais état de la cacaoyère est évident même si la communauté est située dans une zone écologique très propice au cacao. Là aussi les conditions d'ombrage sont déterminantes sur le taux de survie des jeunes plants.

CECAQ-11

40. La CECAQ-11 progresse vers son autonomisation et a entrepris la mise en place d'outils de suivi et de gestion opérationnelle et financière fiables. L'actualisation de la base de données sur l'état des parcelles qui pourra également servir de base à la classification des producteurs a été commencée l'année dernière et a pris fin au début de l'année 2015. Les critères de classification des producteurs ont été adoptés durant l'assemblée générale. Ils reposent essentiellement sur le niveau de production, la participation à la vie de l'association, le niveau d'entretien de la parcelle et l'adoption des pratiques culturelles recommandées. La coopérative poursuit son développement avec une production annuelle toujours en croissance grâce à la professionnalisation de ses 1 040 producteurs et au travail de terrain effectué par les socio-techniciens.

41. **Greffage.** La CECAQ-11, à l'inverse de la CECAB ne pratique encore pas le greffage à grande échelle. Cette nouvelle activité a donc été inscrite au PTBA 2014, et elle a été réalisée à plus de 84% sur les 50 000 plants prévus auprès de 52 producteurs. Les greffages qui n'ont pas pu être faits ont été reportés au premier trimestre 2015. A la différence de la CECAB, qui a pu avancer les fonds pour le démarrage des activités en début d'année 2015, la CECAQ-11, par manque de moyens financiers ou par manque de stratégie a attendu l'arrivée des fonds du Programme PAPAC, retardant ainsi l'ensemble des activités programmées pour le premier trimestre, notamment l'organisation des formations des producteurs sur le greffage.
42. **Production et distributions de plants.** Cette activité a connu un retard significatif puisque celle-ci n'a commencé à être mise en œuvre qu'en octobre 2014 et seulement 60 000 plants ont pu être produits au lieu des 120 000 prévus. 45 000 plants produits en début d'année 2015 seront distribués à la fin de la saison sèche, à partir de septembre. Il faudra s'assurer que l'ensemble des plants soit distribué en temps opportun pour ne pas perdre cette production. Au niveau de la mortalité, on observe un taux relativement uniforme d'environ 10%, ce qui reste acceptable.
43. **Taille et contrôle d'ombrage.** Les activités prévues de taille (drastique et de type plus léger) ont été réalisées en janvier-février 2014 sur 246 hectares sur les 600 prévus en 2014 et sur 240 hectares durant le premier trimestre 2015. Les activités ont dû être stoppées à cause d'une floraison des cacaoyers plus précoce qu'habituellement. 60 hectares ont subi un travail de contrôle de l'ombrage. La mission relève que les parcelles de la CECAQ-11 sont généralement moins denses en cacaoyers que celles de la CECAB, les producteurs adoptent encore des stratégies de plantations intercalaires (bananes, matabala, etc.) leur permettant de se nourrir et de leur fournir un revenu plus régulier que les recettes du cacao.
44. **Traitement phytosanitaire et compost.** Une campagne de distribution de « bouillie bordelaise » (sulfate de cuivre + chaux) a été proposée à l'ensemble des producteurs de la coopérative, mais seulement 70% d'entre eux en ont fait la demande. Il reste encore à faire un travail important de sensibilisation des producteurs aux techniques culturales améliorées. Cependant, une part de plus en plus importante de ces producteurs sait maintenant appliquer les traitements en temps opportun. 300 tonnes de compost devaient aussi être produites en 2014, mais cette activité a connu d'importants retards dus d'une part au recrutement tardif du technicien à cause de l'arrivée tardive des fonds du Programme et d'autre part au fait que le partenaire sélectionné pour fournir le compost, l'ONG TESE n'a pas rempli son contrat. Cette activité a donc été reportée.
45. **Formation.** Des gestionnaires d'associations ont pu être formés à la gestion, planification et organisation de la production et quelques visites d'échanges ont été organisées entre associations sur la gestion des séchoirs, le processus de fermentation et la gestion des parcelles. Des échanges inter-coopératives ont également réalisés avec la CECAB sur la thématique du greffage, celle-ci faisant preuve de plus d'expérience.
46. **Infrastructures.** Au niveau des infrastructures, 6 séchoirs ont été construits et 9 ont été réhabilités en 2014. Comme la CECAB, la CECAQ-11 à travers son comité de gestion des primes « bio » et « équitable » a planifié un ensemble d'infrastructures sociales qui est en cours de réalisation depuis le mois de juillet (adduction d'eau potable, crèche, construction de centres de loisirs). Un magasin/bureau d'une capacité de 50 tonnes a été construit sur financement PAPAFPA au siège de la coopérative.
47. **Production.** La coopérative a vendu en 2014 plus de 223 T de cacao certifié « commerce équitable » et « bio » à plus de 2 700 Eur/T. Le niveau de production est en constante augmentation depuis la création de la coopérative en 2009. A l'image de la CECAB, la production du premier semestre 2015 est cependant inférieure aux attentes, avec seulement 37 T de cacao sec produit et exporté.
48. **Contrat d'objectifs.** Un contrat d'objectif d'une valeur de 105 000 USD a été établi entre le PAPAFPA et la CECAQ-11 pour l'année 2014, visant à financer : i) la rénovation et la densification des plantations de cacao et ii) le renforcement des capacités institutionnelles, administratives et financières de la CECAQ-11. Des visites de terrain auprès de producteurs sélectionnés au hasard ont pu permettre de vérifier que les déclarations des producteurs en termes d'appuis reçus correspondaient à la liste des appuis recensés par la coopérative et

transmise au Projet. L'ensemble des 8 producteurs rencontrés au sein de 3 communautés (Bernardo Faro, Matucana, et Guegue) étaient satisfaits des appuis techniques rendus par la coopérative, et de la manière dont la coopérative et les associations étaient gérées.

CECAFEB

49. Les orientations de la coopérative durant la période sous revue ont été les suivantes : i) un objectif de densification et de replantation ambitieux avec la distribution de 210 000 caféiers ; ii) le lancement d'une campagne de lutte phytosanitaire compatible avec la production biologique sur une surface de 300 hectares; iii) l'amélioration des capacités des socio-techniciens par un plan de formation continue dans le domaine de la caféiculture mais aussi dans la planification de la production et des appuis aux producteurs pour essayer de réduire les marges d'erreur dans les estimations de production; iv) l'amélioration continue du processus de transformation du café et des conditions de séchage et de stockage par une bonne gestion et manutention des installations ; v) assurer le processus de certification biologique de manière autonome; vi) actualiser la base de données et continuer à renforcer les capacités de gestion au niveau de la coopérative pour garantir un maximum de transparence ; et enfin vii) promouvoir l'image du café de Sao tomé sur les marchés internationaux.
50. **Replantation et production de plants.** L'objectif de replantation pour 2014 n'a été atteint qu'à 84% (soit 168 000 plants) à cause de retard de paiement. A cet effet, 130 000 plants devaient être produits dans les pépinières de Novo Destino et San José (les rapports d'activités finaux ne font pas état du nombre final de plants effectivement produits). 15 000 plants supplémentaires ont été plantés durant le premier trimestre 2015. Suite à des visites de terrain menées auprès de 6 producteurs choisis au hasard au sein des communautés de Bem Posta et Novo Destino, la mission relève que le taux de mortalité des jeunes caféiers pour 2014 est inquiétant. En effet, les producteurs ont quasiment tous reçus leurs plants juste avant la saison sèche, durant les mois d'avril et de mai, provoquant ainsi des taux de perte élevé qui oscillent autour des 30-40% en moyenne avec des parcelles ayant même des taux de mortalité dépassant les 50%. Il est donc urgent de revoir le calendrier de distribution et de production des plants afin que celui-ci coïncide avec la saison des pluies. En effet, les plants sont semés en pépinière pendant le mois d'août/septembre et y restent pour une durée comprise entre 7 et 9 mois. La coopérative est contrainte de semer à ce moment-là car les graines, récoltées durant la première cueillette, ne peuvent se conserver plus longtemps. La maîtrise de la replantation est un enjeu important pour toutes les coopératives mais tout particulièrement pour la CECAFEB. **Il est impératif que le Directeur Exécutif (DE) de la coopérative conçoive, teste et mette en œuvre à partir du dernier trimestre 2015 des stratégies permettant de réaliser les plantations en septembre/octobre (dans les zones ou quand des stratégies d'arrosage ne peuvent être réalisées ou ne sont pas viables économiquement). La coopérative et l'UGP devront évaluer conjointement la performance du DE sur cet aspect.**
51. **Campagne phytosanitaire.** Une campagne de traitement au DIPEL devait avoir lieu durant l'année 2014. Hélas, celle-ci a dû être repoussée à cause de la non-disponibilité du produit sur le marché local. En outre la campagne de piégeage des scolytes (4 000 pièges) s'est poursuivie au long de 2014.
52. **Infrastructures.** La coopérative avait prévu la construction d'un certain nombre d'infrastructures, notamment un système de drainage, la construction d'une centaine de latrines et la construction d'un centre communautaire équipé d'un panneau photovoltaïque à San Lourenço, et l'entretien de la piste de Bem Posta. L'ensemble des réalisations a été réalisé avec l'appui du FIC.
53. **Production.** La CECAFEB compte aujourd'hui 260 000 pieds pour une densité moyenne de 920 pieds/ha (optimum de l'ordre de 2 500 à 3 000 pieds/ha). Les possibilités d'extension des surfaces sont très limitées. En effet l'éventuelle rétrocession d'une plantation de 170 ha d'arabica donnée en concession à une société libyenne, et aujourd'hui à l'abandon n'est plus d'actualité. En 2014, la CECAFEB a exporté 11 T de café arabica contre seulement 2 T en 2013. Cette production laisse envisager que, sur les surfaces actuelles, la production traitée

par la coopérative pourrait atteindre vers 2020 une production de croisière de l'ordre de 30 à 35 T d'arabica de haute qualité et certifié « bio ».

54. **Suivi et gestion de la production.** Au niveau des outils de suivi et de planification de la production, un important travail de recensement des parcelles a été effectué en août 2014 par un assistant technique financé par l'AFD et qui consistait à remettre à jour les données qui étaient parfois fragmentaires, manquaient d'actualisation, et qui ne tenaient pas compte des plantations réalisées depuis la création de la coopérative. Ce travail s'est focalisé sur trois points : i) évaluer le potentiel actuel et à terme des plantations de café de la CECAFEB, pour améliorer le système de prévision des productions, tout en estimant sur des bases plus objectives les éventuelles ventes ou sorties vers le marché national ; ii) faire le point sur l'état des nouvelles plantations réalisées depuis 2011, avec leur potentiel de croissance et de montée en production pour permettre de mieux évaluer les écarts entre les programmes de replantation réalisés par la filière ou la CECAFEB et leur impact sur le terrain (taux de mortalité, déperditions diverses ...) et ainsi contribuer à nourrir la réflexion sur l'efficacité des approches jusqu'ici mises en place. Cet outil existe et est utilisé pour organiser les appuis et estimer la production.
55. **Certification commerce équitable.** La coopérative avait obtenu une certification « commerce équitable » provisoire et conditionnelle (« permission to trade ») auprès de FLOCERT le 12/08/14 à la suite d'un audit réalisé en mai 2014. Le processus était largement piloté par l'assistante technique financée par l'AFD qui a terminé sa mission en juin 2014. La coopérative aurait du dès le 6 juin 2014 accéder au portail ECERT pour y obtenir la liste des mesures complémentaires à prendre par la coopérative pour obtenir la certification définitive. Il semble, aux dires du DE (en poste à partir de juin 2015 mais responsable en 2014 de la filière café au sein du PAPAFPA) et du gestionnaire que cet accès initial (définition de login et mot de passe et premier accès au dossier) n'ai jamais été réalisé. FLOCERT a notifié à la coopérative le 21 octobre 2014 un avis de suspension. La CECAFEB n'a pas informé son partenaire commercial de cette suspension. Le 25 novembre 2014 FLOCERT a de nouveau invité la coopérative à prendre les mesures correctives. Le 5 décembre 2014 le gestionnaire de la CECAFEB a indiqué à son interlocuteur FLOCERT qu'il ne savait pas comment se connecter au portail ECERT. Cet interlocuteur a demandé au gestionnaire de préciser ses difficultés, ce que ce dernier n'a semble t il pas réussi à faire de façon claire. La mission n'a pas été informée de l'existence d'éventuels contacts postérieurs entre la CECAFEB et ses interlocuteurs FLOCERT. FLOCERT a adressé à la CECAFEB l'avis définitif de « non certification » le 18 mai 2015. Entre temps, MALONGO qui n'avait pas été informé de la suspension a continué à commercialiser des produits CECAFEB sous le label « commerce équitable » ce qui a constitué un manquement beaucoup plus grave que ceux relevés auparavant (liste non disponible mais qualifiés de mineurs par l'interlocuteur FLO dans un échange de mails). Il s'agit de la part du gestionnaire de la coopérative d'un manque de compétence important même s'il peut être compréhensible. La justification avancée « a posteriori » que le volume de production ne justifie pas le coût de la certification n'est pas recevable dans la mesure où ces coûts de certification sont pour la CECAFEB assumés par le financement AFD ou le financement FIDA qui se placent, l'un comme l'autre dans une logique d'appui à la coopérative sur le long terme. **La mission recommande que le DE de la CECAFEB adresse immédiatement un courrier récapitulatif du processus à son partenaire commercial et qu'une action commune CECAFEB/MALONGO soit entreprise au niveau de FLOCERT pour tenter de relancer le processus de certification (avec éventuellement l'appui du PAPAC à partir de 2016).**
56. **Recentrage de l'activité du DE sur son « cœur de métier ».** Il apparaît que le DE de la CECAFEB est soumis à un nombre important de sollicitations pour des tâches diverses parfois assez éloignées de l'objet principal de la coopérative (mise en œuvre des infrastructures sociales, micro-projets d'élevage, etc.). A raison de quelques jours de travail pour chaque activité, le coût en termes de temps de travail du DE s'établit sur un an à au moins un voire deux mois... Il est impératif que l'ensemble de ces tâches soit délégué intégralement et que les coûts de suivi et de gestion par la CECAFEB soient pris en compte sur le budget de chacune de ces activités ce qui permettra notamment à la CECAFEB de recruter du personnel additionnel. L'abandon/report de certaines tâches devra également être envisagé. **L'intégralité du temps de travail du DE doit être affecté à l'organisation au**

suivi et au contrôle de (i) la rénovation des plantations d'arabica, (ii) le développement des plantations de café robusta, (iii) la gestion opérationnelle et financière de la coopérative.

CEPIBA

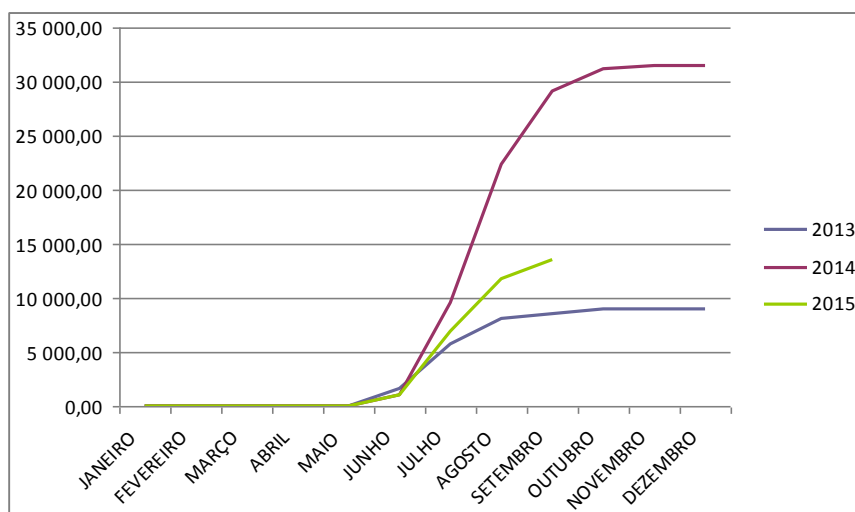
57. Les orientations de la coopérative pour 2014 jusqu'au premier trimestre 2015 (fin du PAPAFPA) ont été les suivantes : i) amélioration du système de suivi et de contrôle de la production avec la mise à jour des bases de données et la classification des producteurs ; ii) l'augmentation de la production et de la productivité avec la mise en production de 10,8 hectares supplémentaires (dont 2,3 ha à Príncipe) et la réhabilitation de 20 hectares ; et iii) assurer une gestion efficiente et efficace de la coopérative grâce à un renforcement des capacités des gestionnaires dans la planification et la gestion de la production ainsi qu'au niveau des outils nécessaires à une gestion plus transparente.
58. **Production et distribution de plants de poivre, de tuteurs et de plants d'ombrage.** Sur 2014, plus de 71 834 plants de poivre (dont 63 312 à São Tomé et 8 522 à Príncipe) ont été produits avec de bons résultats. 21 000 plants ont également été produits durant le premier trimestre 2015, mais n'ont pu être plantés. La mortalité au sein des pépinières a été réduite par l'utilisation d'un nouveau modèle de sacs en plastique en remplacement du système de caissettes. Plus de 43 700 tuteurs ont été distribués pour les nouvelles zones d'extension ainsi que pour la redensification de certaines parcelles (dont 3 940 à Príncipe) en 2014, et 12 000 autres ont fait l'objet d'une distribution au cours du premier trimestre 2015. Des plants d'ombrage qui retiennent l'humidité au pied du plant et qui enrichissent également le sol en azote (de type flemingia) ont également fait l'objet d'une campagne de distribution pour un total de 28 675 plants (dont 4150 à Príncipe). Les nouvelles techniques de plantation introduites à partir de 2013, notamment l'ouverture d'un trou plus grand ont permis une réduction de la mortalité des plants. Deux plants de poivre sont placés autour d'un tuteur à une distance de 40 cm permettant ainsi au plant de poivre de disposer de plus de place pour son développement racinaire.
59. **Production.** La coopérative a vendu et exporté 9,6 T de poivre et a vendu 350 kg sur le marché local en 2014 contre à peine 2.3 T en 2013. Cette augmentation est directement liée aux premières plantations appuyées par le PAPAFPA (2010-2011) et au début de l'impact des tailles réalisées en 2011. On est proche du disponible à l'export estimé en 2011 à 11 T de poivre à l'horizon 2013 avec un léger retard dans l'atteinte de l'objectif à cause d'aléas climatiques (sécheresse), du choix initial d'une variété peu performante, de la réalisation de tailles de recépage en 2011. Avec un prix de vente à 11 Euros/kg pour le poivre blanc (seulement de 4,5 € le kg en 2010) et de 8 Euros/kg pour le poivre noir, la valeur FOB de la production exportée en 2014 est de l'ordre de 100 000 euros. Néanmoins, bien que les quantités exportées en 2014 aient fortement augmenté, les volumes traités par la coopérative à ce jour sont en 2015 largement inférieurs à ceux traités en 2014 à la même date (récolte de juin à novembre) et les prévisions d'exportations courantes sont de l'ordre de 7 à 8 T. Les visites de terrain laissent à penser que cela pourrait en partie être lié à un retard dans la maturation du poivre (et donc rattrapable dans les semaines qui viennent). La CEPIBA a également du faire face et dépasser certains problèmes ponctuels de trésorerie pour l'achat du poivre frais. Au-delà, des rumeurs circulent sur des achats de quantités substantielles de poivre par des acheteurs informels qui exporteraient en Angola et offriraient des prix allant jusqu'à 20 Euros par kg de poivre sec. Si ce phénomène était confirmé, il illustrerait plutôt une réussite des actions de replantation ... mais amènerait à revoir profondément la stratégie et l'évolution de la coopérative basée sur l'exportation de produits certifiés « bio » et de qualité. Au moins un agriculteur qui avait bénéficié d'appuis à la plantation à partir de 2009 puis cessé de livrer son poivre à la coopérative a cependant souhaité en 2015 réintégrer celle-ci. Il devra par contre attendre trois ans pour que sa production soit de nouveau certifiée... Les différents acteurs rencontrés ont du mal à s'exprimer de façon transparente sur ces situations. Il s'agit pourtant de comportements rationnels et légitimes de la part des agriculteurs (même s'ils posent des problèmes à la coopérative ... et aux projets qui les ont appuyés initialement ...). **La mission recommande que ces aspects fassent l'objet de discussions ouvertes menées avec l'appui de l'UGP, comme celles qui avaient amené en 2014 la CEPIBA à réaliser des ventes sur le marché local. La mission recommande que l'UGP obtienne de**

la part des douanes les statistiques mensuelles d'exportation en tonnage et en valeur et par pays de destination (poivre mais aussi cafés et cacao). La mission recommande que la CEPIBA continue à recueillir le prix sur le marché national sur une base hebdomadaire et transmette cette donnée à l'UGP.

60. **Infrastructures.** Au niveau de la CEPIBA, le FIC a suivi la construction d'un réservoir, d'un lavoir et d'un captage d'eau dans les communautés de Obo Coelho, Rio Lima et Poto. La CEPIBA a également pu profiter de la rétrocession d'un bâtiment d'un ancien projet de la coopération espagnole avec une machine de triage et calibrage du poivre. Des aménagements additionnels seront nécessaires au niveau du centre de traitement de Rio Lima pour désamorcer un conflit avec la population locale et lié au partage de l'eau.

Catégories	%	Répartition des producteurs au 31 mars 2015	
A	49,2		93
B	39,2		74
C	11,1		21
D	0,5		1
Total	100,0		189

61. **Outils de gestion et système interne d'information.** La CEPIBA, comme les autres coopératives, recueille, planteur par planteur toutes les informations essentielles sur feuille papier ou sur fichiers EXCEL qu'il s'agisse des flux physiques ou financiers, des activités de plantation, etc. La mission a ainsi pu reconstituer en deux ou trois heures de manipulation certaines données analytiques dont la progression des livraisons de poivre frais à la coopérative de 2013 à 2015 (en kg).



62. Ces données synthétiques ne sont cependant pas directement disponibles et leur extraction demande des compétences et du temps alors que des outils simples permettraient une saisie plus rapide et plus sûre et un accès en temps réel simple et immédiat. Le cas de la CEPIBA est illustratif de la situation générale que connaissent à un degré ou un autre toutes les coopératives.

Aspects Transversaux

Stratégies de replantation

63. Le taux de réussite des replantations est un paramètre clé de celle du projet et de la survie ou du développement des coopératives et des exploitations de leurs membres. Ce taux est

largement déterminé par la qualité des pépinières, des sols, la date de replantation, la taille des trous, le compostage et le paillage, présence de nématodes. Elle est également déterminée par l'humidité globale de chaque zone mais aussi par des facteurs micro-locaux au niveau de chaque plant dont notamment l'ombrage dont le jeune plant peut bénéficier et la qualité du sol. Afin d'améliorer le taux de survie des jeunes plants **la mission recommande que toutes les coopératives : (i) conçoivent et mettent en œuvre et évaluent des stratégies différenciées de replantation (époques, zones, techniques, etc.), (ii) conçoivent et diffusent auprès de leurs membres des instructions/fiches/guides de bonnes pratiques visant à optimiser au niveau de chaque parcelle le choix des endroits à planter et des techniques à utiliser, notamment en fonction de l'ombrage « de démarrage » au niveau de chaque plant. Les aspects ci-dessus devront faire l'objet de petits documents qui seront transmis par les coopératives à l'UGP.**

Fertilisation organique

64. De bonnes techniques de trouaison, d'incorporation de compost et de paillage superficiels sont essentielles à la survie des jeunes plants et à leur bon développement. Plusieurs expériences de production de compost ont été menées au cours du PAPAFPA avec des degrés de succès divers sans qu'aucune n'émerge réellement comme une solution à diffuser. **La mission recommande que les coopératives continuent grâce à l'appui du PAPAC ou du financement GEF, des expériences non seulement en termes de qualité du compost produit, mais aussi en termes de modèles d'organisation et de « business model » (viabilité, rentabilité, possibilité de faire émerger des producteurs de compost professionnels, etc.).**

Ciblage

65. Le ciblage en termes de genre est globalement satisfaisant. Au cours des visites de terrain il est apparu que la plupart des femmes bénéficiaires rencontrées ont commencé à préparer la transmission de leur parcelle à un de leurs enfants. La mission a également rencontré des jeunes agriculteurs qui avaient déjà bénéficié d'une telle transmission. Il s'agit d'un processus délicat qui si il se déroule bien permet de faire émerger de jeunes agriculteurs motivés et performants. **La mission recommande aux coopératives en particulier et au PAPAC en général de prêter une attention particulière à ces transitions entre générations qui touchent un nombre croissant de parcelles distribuées au cours des années 1990 et de prévoir le cas échéant des appuis spécifiques.**

Outils de suivi et de gestion opérationnelle

66. Toutes les coopératives recueillent aujourd'hui les informations essentielles, agriculteur par agriculteur, à la fois sur l'état des parcelles, les plantations et rénovations, les flux physiques de production, etc. Même au niveau de la CECAB qui est la coopérative où le système interne d'information est le plus développé et fonctionnel ces informations ne sont pas organisées d'une façon qui permet de les valoriser pleinement pour le suivi de l'activité de la coopérative, son analyse et son pilotage stratégique. **D'ici la fin 2016, il est impératif de développer au sein de chaque coopérative des outils informatiques simples permettant un suivi individualisé des planteurs (et donc des synthèses/analyses également à des niveaux d'agrégation supérieurs) et de développer l'utilisation de ces outils par les responsables des coopératives.** Ce travail devra être animé et organisé par le responsable technique de l'UGP, avec l'appui de l'assistance technique AFD et de l'agro-informaticien. Chaque coopérative pourra si elle le souhaite recourir en plus à des prestataires privés nationaux.

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Stratégies pour plantation en septembre/octobre	DE CECAFEB	Immédiat
Evaluation DE CECAFEB sur stratégies ci-dessus	Elus CECAFEB et UGP	Chaque trimestre à partir fin 2015
Réactiver le processus de certification « FLO »	DE CECAFEB	Immédiat
Recentrer le travail du DE sur son cœur de métier	Elus CECAFEB, UGP, DE	Immédiat
Aborder de façon transparente la question des ventes/exportations ? informelles de poivre	CEPIBA, UGP	2015
Recueillir les prix du poivre sur le marché national	CEPIBA	Continu
Obtenir les statistiques d'exportation sur une base mensuelle	UGP, Ministère	Immédiat et rétroactif
Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des stratégies différenciées de replantation	CECAB, CECAQ 11, CECAFEB, CEPIBA	Immédiat
Concevoir et diffuser des bonnes pratiques de replantation à l'échelle plant par plant	CECAB, CECAQ 11, CECAFEB, CEPIBA	Immédiat
Faire le bilan des expériences de compostage	CECAB, CECAQ 11, CECAFEB, CEPIBA, UGP	Début 2016
Accompagner la transition entre générations (mesures spécifiques si cela est opportun)	UGP, CECAB, CECAQ 11, CECAFEB, CEPIBA	Continu
Doter chaque coopérative d'outils informatiques de suivi planteur par planteur et d'analyses agrégées	CT UGP, Coopératives	Fin 2016

Pêche Artisanale

67. Les activités de la filière pêche se sont concentrées sur les points suivants durant la période étudiée : i) sensibilisation des pêcheurs aux techniques de pêche conformes avec la nouvelle réglementation des pêches et appui à la Direction des Pêches ainsi qu'à la capitainerie pour la mise en place de contrôles visant l'application de la nouvelle réglementation avec l'objectif qu'elle soit appliquée efficacement, durablement et de manière juste à Sao Tomé et Principe ; ii) l'organisation d'une série de formations sur l'utilisation des différents types de filets, la palangre verticale et à la canne auprès de jeunes pêcheurs des communautés du Sud et du Nord de Sao Tomé dans les zones où ont été installés les DCP ; iii) pose de DCP avec au préalable la localisation des zones par les Pêcheurs et le géo-référencement des sites et formation à l'usage des DCP dans les communautés ciblées. ; iv) la création de comités de manutention des DCP appuyés par MARAPA au niveau du suivi techniques des DCP (remplissage des fiches, qualité des réparations, suivi des données de pêche sur les DCP...) ; v) le renforcement du suivi de l'exploitation des 60 praos et des moteurs attribués en 2012/2013 ainsi que des 10 nouveaux praos construits en 2014 avec la visite régulière d'un mécanicien de façon à s'assurer que les principes de base de l'utilisation des moteurs sont bien appliqués ; et vi) la mise en exploitation de l'atelier de construction de praos à Principe ainsi qu'un appui à la structuration des organismes de gestion des deux ateliers en cours de fonctionnement.
68. Les activités liées au premier volet n'ont pas été réalisées. Les formations énoncées dans le deuxième point ont été organisées conformément au PTBA ainsi que les formations à l'utilisation des DCP dans les communautés ciblées et auprès des autorités de contrôle. La localisation, le géo-référencement et la pose des nouveaux DCP a également été réalisé, ils bénéficient à 9 communautés de pêcheurs (3 à Principe et 6 à Sao Tomé). La plupart des activités liées au DCP ont été réalisées avec l'appui d'un consultant externe qui a été d'une grande aide pour le Programme selon le chef de filière, notamment par rapport à cette nouvelle expérience de pose de DCP qui connaît un certain succès, après les tentatives infructueuses qui avaient été faites par le projet au début du Programme. A l'époque, le recrutement du consultant responsable d'appuyer l'intervention avait mal été ciblé et la personne ne disposait pas d'une expérience suffisante en DCP. Un suivi de capture sur les DCP a également été réalisé. Les références satellites des DCP ont été cartographiées sur une carte disponible à MARAPA, à la Direction des Pêches, et à la capitainerie.
69. Il reste néanmoins de gros efforts à fournir en termes de formation de plongeurs, au niveau de la qualité du suivi (suivi technique pour l'entretien des DCP, suivi des captures réalisées grâce à ceux-ci) et de la mise en place d'un système de gestion avec l'implication des communautés.

Île	Communautés	DCP d'haute		
		Côtier	Intermédiaire	mer
Sao Tomé	Santa Catarina	1	1	
	Neves		1	
	Micoló		1	1
	Praia Melão/Pantufo			1
	Santana		1	1
	S. João dos Angolares	1	1	
Príncipe	Praia Abade		1	1
	Praia Seca		1	
	Sundi	1	1	
Total		3	8	4

70. L'appui à la structuration des organismes de gestion des deux ateliers n'a pas pu être terminé. Un "business plan", une formation en gestion de petite entreprise ont néanmoins été réalisés mais les conditions pour une viabilité à court-moyen terme ne sont pas garanties. Les ateliers sont à l'arrêt. Les difficultés majeures sont liées à l'absence de distributeurs de matériels de construction navale au niveau local (essentiellement du contreplaqué marine et de la colle à bois) et au manque d'un fonds de roulement pour l'acquisition de matériels. Ainsi sans commandes préalables et donc sans garantie de vente des produits finis et parallèlement au manque de solvabilité des pêcheurs, particulièrement dans la zone sud de l'île de São Tomé et à Príncipe les chantiers restent pour le moment inactifs.
71. Au niveau de la construction des praos, la construction des 10 initialement prévus a été finalisée et l'atelier de Príncipe a été mis en route. Le suivi des 60 embarcations distribuées en 2012/13 ainsi que des 10 nouvelles embarcations qui bénéficient à plus de 17 communautés (11 à Príncipe et 6 à Sao Tomé) a été réalisé mais pas sans difficulté. Comme déjà noté par la dernière mission de supervision, le recouvrement du crédit fait aux pêcheurs pour l'achat des praos demeure très bas. Certains bénéficiaires ont même arrêté les remboursements. Au moment de la mission le taux de remboursement se situerait à 77% selon le rapport d'activité des activités menées durant le premier trimestre 2015. Par ailleurs de nombreuses pannes ont été constatées sur les moteurs hors-bords attribués aux pêcheurs, faute d'une mauvaise utilisation par les bénéficiaires, de la mauvaise qualité du carburant et des lubrifiants utilisés. Au niveau des possibilités de réparation des moteurs, les conditions pour la réalisation de réparations courantes ne sont actuellement pas réunies, au même titre que pour les ateliers. Un mécanicien est disponible au sud de Sao Tomé (Angolares), mais ne peut répondre à la demande par manque de pièces.
72. Une mission d'appui d'un consultant international a également eu lieu en janvier 2015, ayant pour objectifs : i) de vérifier le niveau d'exécution et de réalisation des activités développées par le PAPAFPA dans le contexte de la filière poisson frais sous glace par rapport aux objectifs spécifiques fixés pour cette filière, depuis le début du Programme et plus particulièrement à partir de la nouvelle stratégie sectorielle de 2010 ; ii) d'affiner la « stratégie de sortie » de cette filière, en détaillant les actions à mettre en place pour en assurer la rentabilité ou pour en garantir le maximum de viabilité après la clôture du Programme, notamment en ce qui concernait les embarcations « praos » remises aux pêcheurs, l'exploitation des chantiers de construction de praos à Angolares et à Príncipe, et le programme de DCP; et iii) de procéder à une analyse coût-bénéfice des appuis du Programme à la filière pêche et tirer les leçons de cette expérience.
73. Dans le cadre de cet appui, le consultant a mené un travail très intéressant d'estimation de l'augmentation des rendements avec l'introduction des DCP. Cette augmentation a été estimée à 3 kg par jour de pêche, soit, à raison de 10 jours de pêche par mois, une augmentation des captures de 300 kg par pêcheur par DCP et par an⁴ soit une valeur de 240 USD (en considérant un prix de vente moyen au pêcheur de 60.000 Dobras le kilo)⁵. Pour un nombre moyen d'une vingtaine d'embarcations travaillant sur un DCP donné, l'augmentation de captures serait de l'ordre de 4,5 tonnes de poisson par DCP par an. Pour les 15 derniers

⁴ Sur la base de 10 mois de pêche par an.

⁵ Estimations réalisées par Bernard Adrien, basées sur des hypothèses et non sur des données réelles.

DCP installés par le Programme, l'augmentation totale de captures serait de 90 tonnes par an, pour une valeur estimée à 270 000 USD. Ces estimations sont néanmoins encore hypothétiques, car les données réelles n'ont pas pu être encore recueillies, mais ce travail prouve que les DCP, si bien gérés peuvent être des outils efficaces dans l'augmentation des prises de poissons.

74. De manière générale, les acquis de la filière doivent être capitalisés et développés dans le cadre de nouvelles opérations le plus rapidement possible, soit sous l'autorité de la Direction des Pêches ou en collaboration avec d'autres bailleurs de fonds ou partenaires privés. A la vue des résultats encourageants obtenus en fin de Programme, et potentiellement en passe de devenir satisfaisants, l'UCP a fait une demande au ministère afin que les reliquats du Programme, parmi lesquels un compte bancaire où les bénéficiaires ont déposé l'argent du remboursement des praos, soit en partie reverser pour financer les dernières activités qui n'ont pas pu être finalisées avant l'achèvement du PAPAFPA, faute de temps.

Cultures alimentaires

75. Les activités pilote et les réalisations pour la période sous revue ont porté sur l'amélioration des techniques d'élevage (avec l'achat d'aliments et de matériel pour la construction de 6 porcheries), le test d'une base alimentaire durable pour l'alimentation des porcs, le test de biogaz (achat de deux unités), le test de pomme-de-terre, la poursuite du développement de l'apiculture avec l'introduction de 250 plants d'apicola et l'achat d'équipement divers, la préparation et suivi de différents composts et la fertilisation du sol qui en découlait. Dans le cadre d'une stratégie de sortie, et pour assurer une durabilité des actions entreprises, le projet a réalisé un ensemble de formations à l'attention des « socios-tecnicos » et des éleveurs.
76. Au niveau de la production d'aliments pour les porcs, une série de tests a été programmée afin d'élargir la base de leur alimentation dans la communauté de Novo Destino. Cette base alimentaire est principalement constituée de manioc, de taro et de banane. Dans cette optique, la plantation de 10 000 boutures de manioc et 400 plants de bananiers a été effectuée.
77. Deux partenariats ont été menés avec des entreprises privées dans le domaine de l'élevage de porcs (Costrupex) et de la production d'œufs/volailles (Constromex). Costrupex a ainsi distribué 32 porcelets et donner une assistance technique auprès de 16 éleveurs de la communauté de Novo Destino. Constromex a quant à lui fourni des poulets à engraisser ainsi qu'une assistance technique à la communauté de San José. Des problèmes d'adaptation des animaux au climat et aux aliments ont été rencontrés ainsi que des difficultés concernant l'hygiène et la santé animales. Le responsable au sein de l'UGP note encore des problèmes d'appropriation des activités par les bénéficiaires.
78. Le test de la production de biogaz à partir d'excréments d'origine animale et de restes végétaux a été mené auprès des communautés de Novo Destino. Les résultats sont évalués comme satisfaisants et la population a manifesté son intérêt.
79. Le test de production de pomme terre a été réalisé dans les communautés de San Carlos où 2 bénéficiaires se sont portés volontaires et auprès de 3 producteurs de Novo Destino ainsi qu'au CIAT. 500 kg de pomme de terre ont été produits, dont 247 kg ont été conservé en tant que semences. La production a été contrainte par l'utilisation de produits phytosanitaires devant respecter les normes en matière de production biologique puisque Novo Destino fait partie des communautés certifiées bio (zone CECAFEB). Il faut noter que cette activité a été menée sans aucune cohérence avec les recommandations claires de la mission de revue à mi-parcours du PAPAFPA qui demandait au projet de tester la production dans des zones basses, situées en dehors des zones « bio », de variétés nouvelles à obtenir de l'île Maurice ou en Inde et probablement mieux adaptées.

Infrastructures

80. La valeur des réalisations du FIC sur financement PAPAFPA s'élève en 2014 à 222 033 \$EU. La valeur des ouvrages réalisés par le fonds jusqu'à la fin du premier trimestre 2015 est de

418 350 \$EU. En effet, le FIC a été capable de lancer, organiser et suivre en très peu de temps un maximum de chantiers avant la clôture du Programme, ce qui est à saluer.

Réalisations du FIC 2014-2015

Catégories de travaux	Nb	Bailleur	Dobras	USD
Réhabilitation de pistes	1	FIDA	328 340 997,68	16 172,84
Réhabilitation des réseaux eau potable	1	FIDA	295 780 000,00	14 569,01
Construction de latrines	43	FIDA	387 820 488,00	19 102,58
Const./réhab. de magasins et bureaux	2	FIDA	1 870 323 710,00	92 125,10
Construction de séchoirs	?	FIDA	527 555 760,00	25 985,41
Autres	3	FIDA	1 097 901 850,00	54 078,51
Construction de systèmes d'irrigation	5	BAD	8 470 562 856,00	417 228,00
Formation Comités de Gestion/Entretien	6	BAD	514 127 848,00	25 324,00
Surveillance	2	BAD	230 387 096,00	11 348,00
TOTAL 2014				675 933,44
2015				
Catégories de travaux	Nb	Bailleur	Dobras	USD
Réhabilitation des réseaux eau potable	1	FIDA	1 081 753 900,00	53 283,12
Construction de latrines	400	FIDA	3 701 922 000,00	182 342,72
Const./réhab. de magasins et bureaux	3	FIDA	3 177 337 113,00	156 503,65
Construction de séchoirs	1	FIDA	146 440 000,00	7 213,08
Autres	2	FIDA	385 890 000,00	19 007,49
Construction de systèmes d'irrigation	5	BAD	8 470 562 856,00	417 228,00
Const./réhab. Des unités de transformation	11	BAD	2 059 143 546,30	101 425,65
Formation Comités de Gestion/Entretien	6	BAD	217 535 930,00	10 715,00
Etudes	3	BAD	472 853 882,00	23 291,00
TOTAL 2015				971 009,71

81. En septembre 2014, avec l'appui de Zatona, l'ONG responsable de la sensibilisation, l'identification des besoins et de la formation des groupes de gestion de l'infrastructure, une enquête a été effectuée sur un échantillon de 40 infrastructures construites entre 2008 et 2013. Les résultats obtenus révèlent que 85% des communautés sont satisfaites des travaux menés par le FIC, et que les infrastructures sont à 90% dans un état qualifié de « raisonnable ». Les résultats sont un peu moins satisfaisants au niveau de la gestion puisque seulement 46% des infrastructures enquêtées disposent d'un comité de gestion opérationnel. En effet, des difficultés persistent en ce qui concerne la définition des modalités de contribution des bénéficiaires, et en particulier la mise en place d'une contribution financière et/ou de fonds d'entretien. Ceci a pour conséquence de limiter l'efficacité du travail des Comités de Gestion mis en place par le PAPAFPA après les travaux, pour garantir la bonne gestion et l'entretien des ouvrages. D'une manière générale, il aurait peut-être fallu s'appuyer sur des groupes déjà existants au sein de la communauté pour éviter de dupliquer les associations et ainsi en diminuer l'efficacité.

82. Une part (8) de ces chantiers n'était pas terminée en avril 2015 à la date d'achèvement du PAPAFPA. En outre 7 chantiers étaient en cours sur financement BAD. Compte tenu du retard pris pour la préparation du PTBA 2015 du PAPAC et le remplissage des conditions de décaissement, l'UGP a pris la décision opportune de maintenir une partie de l'équipe sur financement PAPAFPA en avril et mai 2015 alors qu'il était prévu qu'ils soient pris en charge sur le PAPAC à partir du 1er avril.

Suivi-évaluation

83. Les points saillants des réalisations de la CSE durant la période sous revue sont les suivants :
- i) l'analyse de l'enquête flux de caisse et l'élaboration du rapport final ;
 - ii) l'organisation et l'analyse d'une grande enquête d'impact pour mesurer la situation du PAPAFPA en fin de programme et établir la situation de référence du PAPAC avec la collaboration d'un consultant du FIDA sur la définition du questionnaire et l'analyse des résultats ;
 - iii) un appui à la rédaction du rapport d'achèvement du PAPAFPA qui a été dirigé par un consultant du FIDA ;
 - iv) la participation en collaboration avec le reste de l'UGP et des coopératives, à l'élaboration des conventions triennales ;
 - v) la mise en place de la structure de S&E du PAPAC avec la production du manuel de S&E par un consultant du FIDA, la traduction du manuel en portugais et sa présentation aux coopératives, une première discussion des indicateurs et une revue des bases de données de chaque coopérative par l'informaticien ;
 - et vi) l'élaboration des rapports d'activités semestriels et annuels.

D. État d'avancement de l'exécution

PAPAC

Démarrage du projet et cycle annuel de programmation

84. Le démarrage du PAPAC a connu un retard important qui réduira fortement le volume des réalisations en 2015. Malgré les orientations précises du Document de Projet, un nombre important de tâches qui auraient dû être entreprises par l'UCP du PAPAFPA dès l'entrée en vigueur du financement PAPAC/FIDA (29 septembre 2014) n'ont été initiées qu'à partir de janvier 2015 ou plus tardivement. Il s'agit notamment de la préparation du PTBA 2015 (ANO obtenu en mai 2015), de la réalisation des manuels de procédures et de mise en œuvre, du recrutement du responsable technique et du responsable micro-irrigation, de la préparation des conventions triennales et des contrats d'objectifs 2015 entre le PAPAC et les coopératives, de la négociation des contrats avec les deux partenaires privés dans le domaine de l'élevage.
85. La mission rappelle que pour permettre une approbation du PTBA et la préparation des contrats avant la fin de l'année civile et donc éviter dans l'avenir des interruptions d'activités, la version initiale du PTBA doit être préparée par l'UGP avant la fin octobre. Cela suppose qu'en amont des consultations soient menées à temps avec les partenaires du projet et des propositions élaborées, discutées et accordées entre ceux-ci et l'UGP. **La mission recommande que la version initiale du PTBA 2016 soit présentée à la mission de passation de portefeuille prévue pour la dernière semaine d'octobre 2015.**
86. Pour respecter ces délais les coopératives doivent notamment mettre à jour leur Plan d'Affaires et définir leurs actions pour l'année suivante au plus tard en août. Pour cette raison, mais surtout pour améliorer le fonctionnement et l'organisation interne des coopératives, la mission renouvelle les recommandations du document de projet. A savoir **que les coopératives réalisent, toutes, deux assemblées générales annuelles : (i) avant la fin du premier trimestre pour examiner les comptes de l'année antérieure (y compris rapport d'audit) et le rapport d'activité présenté par la direction de la coopérative, (ii) fin juillet ou début août pour examiner les propositions d'actualisation des Plans d'Affaires et de plan d'action pour l'année suivante préparés par la direction de la coopérative.**

Composante 1 : Développement des plantations familiales

87. Les conventions triennales entre l'UGP et les coopératives ont été signées ainsi que les Contrats Annuels d'Objectifs. La convention avec la CEPIBA A du être revue au cours de la mission pour mieux prendre en compte la concession à la CEPIBA par le Gouvernement des infrastructures d'un ancien projet (centre de Poto). Les Directeurs Exécutifs des trois coopératives (CEPIBA, CECAQ 11 et CECAFEB) qui bénéficient d'un appui budgétaire du PAPAC ont été recrutés et sont entrés en fonction. L'acquisition des équipements a été groupée et est en cours. Elle sera, pour 2015, exécutée par l'UGP. Progressivement cette fonction devra être transférée aux coopératives.

Composante 2 : Consolidation des organisations de producteurs

88. L'équipe infrastructures (dite « FIC ») est restée fonctionnelle. Le Projet PRIASA II (2016-2020)⁶ a été approuvé par les instances de la BAD. Dans le cadre de ce projet, l'équipe infrastructures sera amenée à organiser et suivre la réalisation de : (i) systèmes gravitaires de collecte et distribution d'eaux de surface destinées à l'irrigation (ii) d'une ou deux petites retenue collinaires, (iii) de petites unités de transformation agro-alimentaires, (iv) de pistes rurales et (v) de magasins et autres bâtiments d'exploitation. Le PRIASA II continuera de contribuer aux coûts de personnel (2 ingénieurs et 2 animateurs), d'équipement, de fonctionnement et de renforcement des capacités de la cellule. **La mission recommande que la mission d'appui prévue fin 2015 dans le cadre du volet micro-irrigation du PAPAC (voir ci-dessous) puisse également appuyer l'équipe FIC pour l'organisation des processus liés aux infrastructures d'irrigation et petits barrages (séquence des études, calendriers, etc.). La mission suggère également qu'un membre de l'équipe puisse effectuer auprès de l'INGRH du Cap-Vert un stage tourné vers l'initiation à l'hydrogéologie des îles volcaniques.**
89. Le responsable de la cellule technique a pris fonctions le 1^{er} juillet et l'assistance technique financée par l'AFD n'est pas encore recrutée. La mission recommande que les premiers axes d'actions en matière de renforcement des coopératives concernent (fin 2015 et 2016) : (i) la conception, la mise en œuvre et l'utilisation des outils informatisés de gestion opérationnelle et de suivi des coopératives (avec l'appui de l'agro-informaticien), (ii) le cycle de programmation/bilan des coopératives (2 AG annuelles et mise à jour des Plans d'Affaires) (voir ci-dessus), (iii) le perfectionnement des outils comptables, (iv) la consolidation des comptes 2014 et 2015 des coopératives et leur vérification/audit par un cabinet indépendant, (v) la préparation des coopératives à l'introduction de la TVA qui est prévue pour le 1^{er} janvier 2017. En outre le responsable technique devra faire le point sur le processus IGP entamé au cours du PAPAFPA (faute de temps la mission n'a pas pu traiter ce dossier). **Le Responsable technique devra développer une première version de son plan d'action (2015-2016) avant la fin octobre 2015.**

Composante 3 : Nouveaux domaines d'intervention

Volet élevage porcin

90. Le contrat avec le partenaire privé n'a pas été signé. Au cours de la mission il a été convenu avec ce partenaire de lancer avant la fin de l'année 2015 une activité dans trois communautés qu'il choisira avec l'UGP. Dans chaque communauté, un groupe de 6 à 10 personnes sera sélectionné par le partenaire privé. De petits bâtiments collectifs d'élevage seront construits. Dès cette construction réalisée, un premier lot de 5 porcelets, destinés à l'embouche, par agriculteur sera mis en place. Au bout de trois mois chaque agriculteur recevra un second lot de 5 porcelets destinés à l'embouche. Une première évaluation sera réalisée dès que le premier lot sera arrivé à maturité.

Volet élevage de volailles

91. Le contrat avec le partenaire privé chargé de la mise en œuvre du volet a été signé le 22 juillet. Les acquisitions des équipements et matériels ont été initiées (fournisseurs identifiés, partie des pro-forma obtenues). Ils devraient pouvoir être installés avant la fin 2015 et la

⁶ Des échanges continus ont eu lieu pour la préparation du PRIASA II entre le CPM FIDA et ses homologues au sein de la BAD

construction des poulaillers achevée au sein des communautés choisies. Un premier lot de poussins pourrait alors être mis en place au cours du mois de décembre 2015 ou début 2016.

Volet micro-irrigation

92. Le responsable du volet a pris fonction le 5 août. Un voyage d'étude de deux semaines est prévu au Cap-Vert autour de la mi-octobre. Il portera sur les techniques déjà diffusées, les différents types d'équipements utilisés et les filières d'approvisionnement en matériel. **Le responsable irrigation devra utiliser sa présence au Cap-Vert pour préparer l'acquisition auprès des fournisseurs visités d'un petit nombre de kits de divers types (1 kit par type) et de petite taille destinés à être installés sur la parcelle de démonstration. Conformément à ce qui est prévu dans le document de projet, il s'agira d'achats directs et leur expédition sera réalisée par voie aérienne. Ces modes d'acquisition et de transport seront également utilisés pour les autres types de matériels/kits destinés à être installés sur la parcelle de démonstration qui seront acquis auprès de fournisseurs extérieurs à São Tomé.**
93. La mission recommande la réalisation d'une mission d'appui d'un expert international vers la fin octobre ou le début novembre 2015 pour finaliser la définition et l'acquisition des matériels à installer sur la parcelle de démonstration, définir les premiers essais à réaliser en milieu paysans et lancer les acquisitions des équipements et matériels. Cette mission fournira également un appui méthodologique au FIC dans le domaine de l'organisation des étapes préliminaires à la réalisation des infrastructures d'irrigation (études à réaliser, calendriers, etc.) prévues sur financement BAD.
94. Avant son départ au Cap-Vert, le responsable irrigation devra avoir identifié un ou plusieurs sites possibles pour l'implantation de la parcelle de démonstration. Le choix définitif pourra être réalisé au cours de la mission d'appui. La mise en place de cette parcelle devra être entreprise avant la fin 2015. La mise en place des premiers tests en milieu paysan est envisagée pour le premier semestre 2016.

Volet café robusta

95. Les actions en cours devront être prolongées et amplifiées sur financement GEF (zones de Colonia Açoreana et de Santa Catarina) jusqu'à juin 2016. A partir de 2016, un volet café robusta sera intégré au PTBA du PAPAC. Il sera mis en œuvre par la CECAFEB et fera l'objet d'un accord spécifique et additionnel par rapport au programme « arabica » pris en charge dans le cadre de la composante 1. Le programme « robusta » devra notamment viser à confirmer le potentiel de marché de ce type de produit et définir une stratégie marketing et de développement qui devra être ensuite intégrée au Plan d'Affaires de la CECAFEB.

Gestion du programme

96. Les ressources du PAPAFPA ayant été consommées, un certain nombre de contrats annuels devront être transférés au PAPAC (ou de nouveaux contrats passés). Il s'agit des contrats (i) de location des bureaux de l'UGP qui arrive à échéance le 31 décembre 2015, (ii) de location du bureau de liaison de Principe, (iii) des contrats d'assurance et autres services divers. L'indemnité versée au cours du PAPAFPA à l'agent faisant office de point focal Projet sur l'île de Principe pourra être reconduite sur les mêmes bases que durant le PAPAFPA. Les montants des indemnités perçues par les agents de l'UGP lors de leurs déplacements à Principe devront être définis en utilisant les mêmes critères que lors du PAPAFPA et en réactualisant les coûts.
97. Les équipements du PAPAFPA devront être transférés par le Gouvernement au PAPAC sur la base d'une liste établie par l'UGP indiquant ceux que le PAPAC souhaite réutiliser (voir ci-dessous aspects fiduciaires).

Suivi et évaluation

98. La cellule de Suivi-évaluation du PAPAC est composée d'un responsable financé sur fonds FIDA ainsi que d'un agro-informaticien financé sur GEF. A partir du 1er juillet 2016 (fin du financement GEF) ce dernier agent sera pris en charge sur fonds FIDA à mi-temps sur la cellule de suivi-évaluation et à mi-temps sur la cellule technique pour appuyer le développement des outils de gestion des coopératives. Le recrutement du technicien de suivi-

évaluation prévu sur fonds FIDA a été lancé mais n'a pas donné de résultat acceptable par le FIDA.

99. L'ensemble des rapports d'impact recommandés par les missions de supervision antérieures du PAPAFPA ont été réalisés dans les délais. La mission relève que l'arrivée de l'informaticien en 2013, a insufflé une nouvelle approche au sein de la CSE, notamment une meilleure communication entre la CSE et les autres cellules de l'UCP (technique, administrative et financière) et une vision plus large qui inclut les coopératives et autres partenaires. La CSE manquait de connaissances en informatique et ce nouvel élément dynamique et créatif a pu remettre en état un certain nombre de bases de données qui n'étaient plus ou pas exploitées. Un système de suivi sous ACCESS établissant un rapprochement des réalisations financières et physiques par rapport au PTBA a été développé pour le financement GEF. La mission recommande d'envisager la possibilité d'étendre ce système aux autres activités du PAPAC si cela est possible compte tenu de l'utilisation de TOMPRO pour la comptabilité.
100. La mission réitère l'observation déjà faite par la supervision précédente que le contenu des rapports annuels et semestriels mériterait d'être plus étoffé et notamment que les activités réalisées soient confrontées aux activités programmées dans le PTBA et donc que les PTBA soient présentées par composante, sous-composante, activités etc. et non plus par « catégorie » comme c'était le cas au cours du PAPAFPA. Même à la fin du PAPAFPA il restait impossible tant au niveau des coopératives que des filières de dégager un suivi d'exécution physique et budgétaire du PTBA. La mission recommande que le modèle de rapport d'activité des coopératives et des filières soit revu le plus rapidement possible pour que les changements soient effectifs pour les activités de rapportage 2015 du PAPAC. Les PTBA présentés dans les contrats d'objectifs doivent être repris et actualisés par rapport aux activités réalisées, afin d'avoir une vision claire des taux d'exécution, tant sur le plan financier que physique, ce qui n'ai pas encore le cas actuellement.
101. Au niveau du PAPAC, le manuel de S&E a été traduit en portugais et sera sous peu distribué aux coopératives et aux partenaires du Projet (avant la fin septembre). Des réunions sont prévues pour la finalisation de la liste des indicateurs à suivre par partenaire ainsi que pour la définition des cibles à mi-parcours lorsque celles-ci ne sont pas définies dans les conventions triennales (pour ce qui est des coopératives). Une réunion avec la CECAFEB a déjà permis de revoir la liste des indicateurs et des cibles durant la mission. Avec le PAPAC, de nouveaux types de données doivent être collectés comme la date de naissance des producteurs et le sexe du chef de ménage (pour atteindre les cibles en matière de jeunes et de femmes chefs de ménage). Il faudra également penser à discuter avec les coopératives de la classification de leurs membres dans les différentes catégories (A, B, C ou D) et vérifier avec elles que la base de données est fonctionnelle, que les critères de classement sont clairs, bien définis, pertinents et qu'ils ont été discutés avec leurs membres. En effet, si des changements sont à opérer, il faut les réaliser en début de projet, puisque l'évolution de la classification servira à renseigner certains indicateurs de deuxième niveau (notamment le taux d'adoption des technologies recommandées). Il faut garder à l'esprit que dans le contexte de l'autonomisation des coopératives, le rapportage des indicateurs de 1er niveau du SYGRI est à présent de la responsabilité des coopératives, et la CSE devra donc les aider au maximum à mettre en place leur propre système de S&E en leur proposant des outils de travail et des méthodes pouvant les aider.
102. La mission recommande que les indicateurs SYGRI liés aux changements climatiques qui figurent dans le manuel de S&E soient bien pris en compte au niveau des coopératives et du projet en général (niveau 1 : Nombre de ménages ayant bénéficié d'un appui pour répondre aux effets du changement climatique et niveau 2 [score] : Efficacité: Les populations sont mieux à même de gérer les risques climatiques et environnementaux). La mission note qu'il faudra ajouter les indicateurs de deuxième niveau concernant l'efficacité et la durabilité des activités, notés en terme de scores au manuel de S&E et définir des critères de notation de manière claire. La liste finale des indicateurs sera établie par la CSE sur un fichier Excel unique et une fiche de suivi sera remise à chaque coopérative. Enfin et de manière générale, il faudra à chaque fois qu'il est nécessaire, réactualiser le manuel de S&E qui est en outil vivant et en constante évolution par rapport aux besoins et orientations du projet.

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Gestion du Programme		
Elaborer la version initiale du PTBA 2016	UGP	25 octobre
Etablir et suivre un rythme de 2 AG par an	Coopératives	A partir T1 2016
Appuyer les coop. pour ci-dessus	CT UGP	Immédiat
Appui au FIC par AT micro-irrigation	UGP	Novembre 2015
Développer le plan de travail de la CT selon les axes recommandés	RT UGP	Fin Octobre 2015
Réajuster les indemnités journalières pour les déplacements à Principe	UGP	Immédiat
Réaliser le transfert des biens du PAPAFPA au PAPAC	UGP, Ministère	Immédiat
Etudier la possibilité d'articuler le système de suivi développé pour le GEF avec TOMPRO	Agro-Informaticien	2016
Structurer rapports et PTBA selon une logique budgétaire par composante, volet activité, etc.	Tous acteurs du PAPACT	Immédiat
Mesure convenue		
Micro-irrigation		
Réaliser le voyage d'étude au Cap-Vert	UGP	Octobre 2015
Acquérir des kits destinés à la parcelle de démonstration	UGP	Octobre/Novembre 2015
Organiser une mission d'appui (AT international)	UGP	Novembre 2015
Définir la parcelle de démonstration	Resp. Irrigation	Novembre 2015
Mettre en place la parcelle de démonstration	Resp. Irrigation	Fin 2015
Programmer les tests en milieu paysan à réaliser en 2016	Resp. Irrigation	Fin 2015
Café robusta		
Prolonger et amplifier les actions « robusta » sur financement GEF	UGP GEF	Jusqu'à fin juin 2016
Introduire un volet « robusta » dans la composante 3 à partir de 2016	UGP	PTBA 2016
Gestion du programme		
Transférer un certains nombre de contrats annuels passés dans le cadre du PAPAFPA au PAPAC (ou passer de nouveaux contrats)	UGP	Immédiat
Poursuivre la prise en charge du bureau et point focal pour l'île de Principe sur les mêmes bases que lors du PAPAFPA	UGP	
Transférer les équipements du PAPAFPA au PAPAC	UGP/Gouv.	
Réactualiser les « per-diem » pour les déplacements à Principe		
Relancer le recrutement du technicien de suivi-évaluation	UGP	Immédiat

Financement GEF

103. La revue à mi-parcours réalisée en novembre 2014 par le FIDA et basée sur une analyse des onze paramètres définis par le Bureau des Evaluations du GEF a classé la mise en œuvre du financement GEF comme modérément satisfaisante. La pertinence (critère A2) des actions inscrites et leur alignement/complémentarité avec les stratégies et politiques du FIDA (critère K) ont été jugées très satisfaisantes. L'ensemble des autres paramètres avaient été jugés satisfaisants ou moyennement satisfaisants à l'exception de l'efficacité de la mise en œuvre qui avait été jugée insatisfaisante. Le paramètre portant sur l'appropriation et le leadership par les acteurs nationaux avait également été jugé très satisfaisant. La présente mission de supervision estime que ces appropriation et leadership sont certes effectifs dans les intentions des acteurs nationaux mais que trop souvent ceux-ci ne disposent pas des capacités financières et des ressources humaines nécessaires (notamment institutions de l'Etat) pour traduire concrètement ces intentions et que cette contrainte (liée à la petite taille du pays et à un déséquilibre budgétaire structurel) a sans doute été sous-estimée depuis la conception du financement GEF. Une partie du manque d'efficacité constaté dans la mise en œuvre peut être imputée à cette contrainte, même si la mission de supervision partage les autres éléments d'analyse avancés par la revue à mi-parcours (manque d'interaction de la cellule GEF au sein de l'UGP avec les autres partenaires, pro-activité insuffisante dans la mise en œuvre de certaines actions, intégration insuffisante avec les actions appuyées sur financement FIDA).
104. Un autre facteur ayant contribué à ce manque d'efficacité est parfois le choix dans le document de projet de méthodes et d'objectifs dont la mise en œuvre ou l'atteinte aurait demandé un horizon temporel supérieur au trois années initialement prévues (3 ans et demi actuellement) pour l'application du financement GEF. C'est en particulier le cas de la méthode définie pour (i) la définition des cinq zones de cogestion puis (ii) la formulation participative

pour chaque zone d'un plan pour la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles et des services écosystémiques puis (iii) la finalisation de la conception de micro-projets communautaires et (iv) la mise en œuvre des microprojets et des actions de gestion durable des zones. Outre sa durée, cette méthode de fonds d'appui ouvert répondant aux demandes exprimées par les communautés ne permet pas de réaliser une intégration suffisamment forte avec les actions qui constituent le cœur des projets PAPAFPA et PAPAC à savoir : « le développement de systèmes de production et de filières durables et viables économiquement, certifiées « bio » et, en particulier, respectueuses des cahiers des charges définis pour les zones tampons ». Elle ne permet pas non plus de garantir la pérennité des investissements et acquis des microprojets quand ceux-ci ne se situent pas directement dans le cœur de métier des coopératives ou d'un autre partenaire technique « pérenne ». L'UGP du projet, ayant pris conscience dès 2013 de la durée du processus ci-dessus a pris l'initiative d'entreprendre en partenariat avec les coopératives des actions d'appui auprès des communautés des zones tampon qui ont permis d'y ancrer plus solidement les modes de production « bio » et la gestion durable des ressources naturelles et d'éviter le recours par les agriculteurs à de mauvaises pratiques. Il s'agit d'une approche pertinente, efficace et efficiente.

105. Au cours des neuf derniers mois de mise en œuvre (septembre 2015 à juin 2016), un certain nombre d'actions en cours devraient se traduire par des réalisations concrètes et l'atteinte de leurs objectifs. Le rythme de la mise en œuvre devra cependant encore s'intensifier. Au-delà, l'accent devrait être mis sur des activités portées par les acteurs locaux les plus réactifs et une plus forte intégration assurée avec les actions appuyées sur financement FIDA et/ou mises en œuvre par les quatre coopératives (où les partenaires privés en matière de petit élevage). L'opportunité d'abandonner, en 2016, certaines actions dont la durée de réalisation excéderait le délai disponible devrait être examinée. Il devrait en aller de même pour certaines actions dont la pérennité ne pourrait être assurée.

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Intensifier le rythme d'avancement	UCP	Immédiat
Recentrer les actions sur les partenaires les plus réactifs	UCP	PTBA 2016
Renforcer l'intégration avec PAPAC et/ou Coopératives	UCP	Immédiat et PTBA 2016
Vérifier les chronogrammes des actions et leurs perspectives de durabilité	UCP	Immédiat

106. Le Groupe de Travail sur la Biodiversité (GTB) s'est réuni plusieurs fois. Seulement 4 des 8 personnes prévues ont pu participer au voyage d'études réalisé au Cameroun. Ce voyage a permis une prise de conscience sur la pertinence et le fonctionnement des « Groupes locaux de Gestion des ressources naturelles et de la biodiversité ». Il pourrait être reconduit en 2016 en y associant des leaders des communautés des zones tampons (dont certains de l'île de Principe).
107. L'étude d'évaluation de l'état des unités de population des espèces démersales devrait être conclue avant la fin 2015 lorsque la Direction des Pêches (maitre d'œuvre) aura pris en compte les commentaires de l'UGP. L'étude pourra alors être prise en compte par le groupe de travail et les actions d'appui à ce groupe relancées notamment la visite d'études prévue au Cap-Vert qui devra probablement être envisagée en 2016.
108. Le suivi de l'utilisation du Manuel d'Education Environnemental a été réalisé dans l'ensemble des écoles visées (6). L'UGP a demandé (juillet) à la Direction du Parc Obo de lui soumettre une proposition pour la réalisation des campagnes d'éducation environnementale.
109. Le Projet de Loi sur la chasse a été remis (juin) au secrétariat du Conseil des Ministres. La remise officielle à la Direction des Pêches des textes réglementaires préparés avec l'appui du projet est programmée pour la fin septembre.
110. La pose des bornes de délimitation des cinq zones de cogestion a été confiée à l'entreprise CAO. Cette entreprise, comme toutes celles qui avaient soumissionné pour ce marché a sous-évalué les coûts de transport des bornes sur les sites d'implantation. L'UGP devra établir un bilan des poses déjà réalisées, classer les sites restants en fonction de leur degré de difficulté d'accès, définir avec l'entrepreneur un coût pour chaque classe de difficulté et négocier sur cette base un avenant au contrat en cours.

111. Les versions provisoires des Plans pour la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles et des services écosystémiques dans les 5 zones de cogestion ont été remis au Projet le 25 août. Elles doivent être revues aussi bien sur leur structure que sur leur contenu et sur les propositions d'intervention. Les commentaires du projet sont en cours de préparation. La finalisation et restitution de ces plans aux communautés peuvent encore être envisagées avant la fin 2015. Les mesures prévues par les plans étant du domaine de la gestion du territoire des communautés, leur mise en œuvre doit revenir aux associations par communauté (dites « associação mãe ») et non à de nouvelles associations « ad hoc » qui resteraient à créer.
112. Une première évaluation des formations réalisées sur le contrôle et la réduction de l'érosion devra être réalisée en 2016 sur les sites pilotes en cours de définition.
113. La mission de suivi réalisée du 23 juin au 3 juillet a recommandé une meilleure prise en compte des paramètres économiques (plan d'affaires et étude de marché) dans la formulation et l'analyse des dossiers de micro-projets soumis par les communautés. Il apparaît que certains nécessitent aussi une meilleure conception technique ainsi qu'une analyse réaliste de leurs possibilités de pérennité. Il convient de noter que ces déficiences concernent essentiellement les micro-projets qui ne sont pas directement intégrés avec des actions soutenues sur financement FIDA. Les actions réalisées en étroite liaison avec les « métiers centraux » des coopératives sont viables techniquement et économiquement et contribuent à renforcer la viabilité des filières « bio » et la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité. Deux actions entreprises avec les coopératives (valorisation des exsudats de fermentation du cacao pour faire des gelées et plantations « pilote » de café robusta) doivent être considérées comme de la recherche action et menées de façon à acquérir des savoir-faire et en tirer les paramètres techniques et économiques. Par contre confier à une coopérative la mise en œuvre ou le suivi de micro-projets ne se situant pas dans le « métier » de la coopérative (par exemple élevage et CECAFEB) ne paraît pas une solution viable ou pertinente compte tenu du stade de développement actuel des coopératives. Chaque micro-projet doit pouvoir compter avec un partenaire technique compétent et pérenne. La méthodologie de choix des micro-projets « à la demande » ne permet pas d'exploiter tout le potentiel d'intégration avec les coopératives pour développer et pérenniser des systèmes d'exploitation adaptés aux zones tampons. **La mission recommande que l'UGP en association avec les quatre coopératives continue, comme cela a déjà été fait avec succès⁷, à proposer des activités aux communautés des zones tampons dès 2015 et développe cette approche en 2016. Ces actions pourraient se situer (liste non limitative) dans les domaines (i) des rénovations de plantation de café arabica et de cacao (île de São Tomé), (ii) du développement de la culture du poivre (île de Principe) ou du café robusta (zones humides de l'île de São Tomé), (iii) de la reconstitution/gestion des ombrages et la réintroduction d'espèces forestières endémiques, (iv) de tests ou diffusion de différentes techniques de fertilisation organique ou de lutte phytosanitaire biologique.**
114. Une Plateforme de Tourisme Responsable et Durable (PTRS) a été créée en décembre 2014. La Lettre d'Intentions Communes (PTRS/Gouvernement) relative ne pourra être signée que lors du retour de la Directrice en charge, actuellement mobilisée à l'Exposition Universelle de Milan. La formation de 23 guides et la définition d'un premier itinéraire touristique ont été réalisés en juillet 2015 avec l'appui d'ICEA. D'autres propositions d'itinéraires sont en cours d'étude. ICEA doit également élaborer un plan marketing. La mission renouvelle la recommandation faite par la mission de suivi de définir une feuille de route réaliste permettant de finaliser d'ici juin 2016 un nombre limité de produits touristiques clé (dont au moins un pour l'île de Principe).
115. Deux propositions ont été reçues par le Projet pour la définition des aires marines protégées. La mission estime que l'UGP devrait réexaminer l'opportunité de poursuivre cette activité et celles qui en découlent (plan d'action, renforcement des acteurs, achat d'équipements) compte tenu des délais nécessaires à leur réalisation. Une possibilité serait également de se limiter à la réalisation des études.

⁷ Voir analyse de chaque micro-projet par la mission de suivi

116. Des propositions de plans d'action pour une gestion durable des deux zones de mangrove du pays ont été élaborées en mai 2015. Ils doivent être validés par le Gouvernement puis par les autorités territoriales locales (Districts) qui seront chargées de leur mise en œuvre. Cette validation constitue un préalable à tout abordage des communautés et à la mise en œuvre des premières actions prioritaires appuyées par le projet.
117. Aucune institution susceptible de former le groupe de travail constitué en janvier 2015 pour la mise en œuvre du programme REDD+ n'a pu être identifiée par le Projet (ou ses partenaires auxquels il a demandé un appui). L'opportunité de maintenir cette activité devra être réexaminée.
118. Les indicateurs environnementaux et sur la biodiversité développés pour le PAPAFPA sont trop nombreux et complexes pour pouvoir tous être suivis de façon effective. Une sélection cohérente avec les activités du projet pourra être réintroduite dans le suivi-évaluation du PAPAC. La formation et la mission d'appui programmées ne pourront être mises en œuvre en 2015 et pourront être reprogrammées en 2016.
119. Le partenariat avec l'ONG « Monte Pico » pour l'alimentation de la base de données sur les espèces clé pourra être étendu jusqu'en juin 2016. La base de données devra être transférée à l'ONG « Monte Pico » et à la Direction de l'environnement avant la fin 2015. Le technicien du projet continuera à fournir une assistance technique ponctuelle à ces institutions jusqu'en juin 2016.

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Programmer un second voyage d'étude sur Groupes locaux « biodiversité » inclure des leaders de Principe	UGP	2016
Négocier un avenant au contrat de pose des bornes	UGP	Immédiat
Mise en œuvre des plans	Assoc. Communautaires « mõe » et non nouvelles assoc. « ad hoc »	2016
Evaluer les formations sur la protection des sols	UGP	2016
Mieux analyser les paramètres techniques et économiques et les perspectives de pérennité des micro-projets	UGP	Immédiat
Associer un partenaire technique compétent et pérenne à chaque micro-projet	UGP/Communautés	Immédiat
Proposer des activités aux communautés des zones tampon	UGP/coopératives	Immédiat
Définir une feuille de route pour la conception d'un nombre limité de produits touristiques clé (dont au moins 1 pour l'île de Principe)	PTRS/UGP	Immédiat
Ré-examiner la faisabilité dans le temps restant des actions sur les aires marines protégées	UGP	Immédiat
Identifier un partenaire pour la formation REDD+ ou réexaminer l'opportunité de cette activité	UGP	Immédiat
Réintroduire des indicateurs environnement et biodiversité adéquatement choisis dans le S&E du PAPAC	UGP	Immédiat
Prolonger le partenariat avec l'ONG Monte Pico	UGP	2016
Transférer la base de données sur les espèces clé à l'ONG Monte Pico et à la Direction de l'Environnement	UGP	Avant fin 2015

E. Aspects fiduciaires

120. La gestion administrative et financière du programme (PAPAFPA) et la qualité du système de contrôle interne demeurent modérément satisfaisants. La gestion de la cellule administrative et financière s'est améliorée sur certains aspects (passation des marchés et décaissement) mais reste toujours faible sur la mise à jour de la comptabilité, l'exploitation du logiciel comptable, le suivi budgétaire, la planification et gestion des flux de liquidité et le travail en équipe. Un effort majeur devra être fait pour que, au cours du PAPAC, les informations comptables et budgétaires puissent être pleinement utilisées pour l'aide à la décision et le pilotage stratégique du Projet.
121. Tous les postes administratifs prévus dans l'organigramme du PAPAC (10) sont pourvus. A l'exception des secrétaires et personnel d'appui, tous les autres recrutements ont été faits par concours public. Sur financement PAPAC, la cellule est composée du responsable

administratif et financier, d'un comptable, d'un trésorier, d'un aide comptable responsable du soutien aux coopératives, d'un comptable responsable de la passation des marchés, de deux secrétaires (une pour le FIC), d'un chauffeur et de deux personnes chargées de l'entretien. Elle compte en outre un comptable et une secrétaire AFD, une comptable chargée du financement GEF, un comptable PRIASA/BAD.

122. A l'exception du comptable AFD, toutes les personnes sélectionnées sur le PAPAC sont les mêmes que celles du PAPAFPA. Cela représente un avantage pour le projet qui, déjà à son début, est doté d'une cellule administrative composée par des personnes déjà familières avec les mécanismes de financement du FIDA et des autres bailleurs. Cependant, le RAF devra concentrer ses efforts à l'amélioration du travail en équipe et de la communication dans la cellule, ce qui a constitué l'une des grandes faiblesses de l'UCP du PAPAFPA et parfois cause des incohérences et erreurs dans la comptabilité.

Gestion financière

123. Un point important à améliorer est la réorganisation du flux du travail au sein de la cellule afin d'établir les différentes tâches en séquence avec les phases de dépense mais surtout d'éviter les problèmes rencontrés au niveau du PAPAFPA où la comptabilité sur le TOMPRO était saisie après l'envoi de la DRF au FIDA. La gestion comptable est parfois très lourde. Il faut que le RAF procède à une restructuration de la méthode de travail dans la cellule, afin de créer un système plus simple, léger et efficace. **La mission recommande que le RAF réorganise la charge de travail à faire par chaque personne dans la cellule administrative et financière et le flux du travail. Les imputations budgétaires par activité et par catégorie doivent être renseignées sur la fiche navette par les responsables d'activité, contrôlées ainsi que la disponibilité budgétaire par le chef comptable, puis transmises au RAF pour validation puis à la Directrice pour autorisation et saisie d'engagement sur TOMPRO par le chef comptable puis transmises au trésorier pour exécution et saisie sur TOMPRO. Toute interrogation ou anomalie détectée doit être signalée au RAF avant saisie.** La mission a aussi constaté que parfois en phase de comptabilisation, les saisies faites sur le TOMPRO n'étaient pas les mêmes que celles des DRF et, comme constaté dans la dernière mission de supervision, les données du TOMPRO ne sont pas réconciliées avec ceux du FIDA (PAPAFPA). **Les DRF devront être réalisées postérieurement à la comptabilisation (utiliser la fonction automatique TOMPRO). Une réconciliation mensuelle entre les données du projet et celles du FIDA devra être réalisée. Ces modifications devront être introduites dans le manuel de procédures.**
124. **Système de contrôle interne.** Toutes les fonctions et les responsabilités sont déjà correctement séparées. Le réaménagement ci-dessus et la pleine utilisation des fonctionnalités du logiciel devraient permettre d'améliorer et de fluidifier le contrôle interne.
125. **Suivi budgétaire.** L'intervention du représentant TOMPRO pour l'installation de la nouvelle version du logiciel, son paramétrage et la formation du personnel est prévue pour le mois d'octobre. Le suivi budgétaire pourra alors être automatisé ainsi que la préparation des DRF. Actuellement il n'a donc pas été possible à la mission de faire un suivi budgétaire (par composante et catégorie). **Le paramétrage initial du logiciel devra être fait de manière à utiliser effectivement les fonctionnalités «budgétaires» du logiciel afin de permettre un suivi budgétaire et comptable effectif action par action (et évidemment groupe d'actions par groupe d'actions). La mission recommande que le RAF entreprenne immédiatement la préparation du paramétrage à faire sur le TOMPRO.**
126. **Gestion financière des opérateurs/coopératives.** Les travaux d'autonomisation administrative et financière des coopératives ont été déjà commencés au cours du PAPAFPA pour trois coopératives (CECAB, CECAQ 11, CECAFEB). En août 2014, avec l'appui du FIDA, l'UGP a organisé une formation des quatre coopératives sur l'administration et la gestion financière et dès 2014 a mis en place un suivi des trois coopératives sur les aspects administratifs et financiers. En mai 2015, l'UGP a développé un manuel de gestion administrative et financière pour les coopératives qui a été introduit au sein des quatre coopératives en juillet 2015. L'UGP a élaboré un plan de comptes, un formulaire pour le PTBA et une fiche en Excel pour la saisie des dépenses au niveau des coopératives. Cette fiche

représente une première étape pour l'intériorisation dans les coopératives des mécanismes de budgétisation, de dépense et de tenue d'une comptabilité budgétaire. **Afin d'avoir un système qui donne plus de garanties sur la qualité des données, la mission recommande au projet d'utiliser une version modifiée du système de comptabilité basé sur ACCESS déjà développé par le spécialiste informatique de la cellule S&E pour la gestion du financement GEF. L'adaptation de ce système devra être réalisée de façon urgente dans les semaines qui viennent par ce spécialiste informatique en coordination avec la cellule technique pour la mise en place des outils de gestion opérationnelle des coopératives. Exceptionnellement, la mission recommande que l'UGP examine la possibilité que le spécialiste informatique de la cellule S&E réalise les travaux de programmation nécessaire en dehors de ses heures normales de travail moyennant une indemnité journalière.**

127. Au niveau du PAPAC, un des comptables est responsable de l'appui et de la supervision de la gestion administrative et financière des coopératives, mais le projet doit mettre en place cet appui d'une façon constante et systématique. **La mission recommande que le soutien/contrôle mensuel auprès des coopératives sur les aspects administratifs et financiers soit pleinement opérationnel dès que possible. En plus de ce contrôle, dans une phase initiale, les trois coopératives CEPIBA, CECAFEB et CECAQ 11 devront transmettre par mail chaque lundi matin à ce comptable le journal de banque du compte ouvert pour le PAPAC et celui de la caisse liée. Le comptable de l'UGP vérifiera les journaux et devra notifier au plus tard le mardi à la coopérative, après en avoir informé le RAF, toute question ou anomalie. Le RAF indiquera au comptable les éventuelles mesures à prendre. Ce dispositif pourra par la suite être aménagé/allégé.**
128. L'UGP a signé avec les quatre coopératives du programme les conventions triennales et les contrats d'objectif pour l'année 2015. Comme prévu dans les contrats un transfert de 80.000 Euros a été envoyé à la signature de ces contrats en juillet 2015. La convention cadre et le contrat d'objectif de la CEPIBA et le PTBA 2015 relatifs ont été revus au cours de la mission pour mieux prendre en compte, notamment, la concession par l'état à la coopérative d'installations héritées d'un ancien projet. Les coopératives ont entrepris la préparation des premières « demandes de remboursement » mais aucune ne l'a encore soumis à l'UGP (dépenses réalisées en juillet et août). **La mission recommande aux coopératives de mettre en place un mécanisme mensuel de préparation et envoi (le 5 de chaque mois) de justificatifs et de demande de remboursement. L'UGP devra assurer un suivi rapproché dans ce sens.**
129. La mission a rencontré chaque coopérative pour évaluer les progrès sur la gestion des aspects administratifs et financiers des coopératives. Les constatations sont détaillées ci-dessous :
130. **CECAB.** La gestion de la coopérative est flexible et dynamique et la visite de supervision a été satisfaisante. Tout le personnel prévu dans PTBA a été recruté et sous contrat valide jusqu'à la fin 2015. La coopérative a récemment recruté un nouveau comptable qui s'occupera à la fois de la comptabilité et des données de S&E. La gestion de la banque est satisfaisante: les classeurs sont bien tenus, le livre de banque est mis à jour à fin août 2015, la réconciliation bancaire est faite mensuellement, les pièces justificatives sont jointes à chaque paiement et correctement prises en compte. Tous les petits paiements de caisse sont payés avec les fonds de la coopérative, et donc au niveau du contrat d'objectif PAPAC il n'y a pas la gestion de la caisse. La coopérative a commencé à utiliser la feuille Excel fourni par l'UGP mais n'a pas procédé à une analyse des résultats d'exécution budgétaire. Un inventaire des biens acquis dans le cadre du PAPAC devra être mis en place dès que de tels biens auront été acquis par la coopérative ou mis à sa disposition.
131. **CECAQ-11.** La visite à la CECAQ-11 a relevé quelques retards et difficultés au niveau de la gestion administrative et financière. La division du travail reste la même, avec une grande partie des tâches incombant au gestionnaire. Il serait nécessaire que le Directeur Exécutif revoie la division du travail (i.e. exploiter plus la présence du trésorier qui pourrait faire la saisie de la caisse en Excel). La gestion de la banque et de la caisse restent à améliorer. La comptabilité est à jour à la fin juillet 2015 et les classeurs des pièces justificatives sont bien tenus, mais les dépenses étaient saisies avec des erreurs ou les informations n'étaient pas

- complètes. La réconciliation mensuelle de banque et les contrôles de caisse mensuels n'étaient pas faits systématiquement. La coopérative n'a pas encore fait d'analyse de l'exécution budgétaire, ni n'a demandé le remboursement des dépenses déjà encourues jusqu'à Août. Le registre des contrats n'était pas à jour de même que les fiches de suivi des contrats. L'inventaire n'a pas encore été créé (aucune acquisition réalisée à ce jour).
132. **CECAFEB.** La gestion administrative et financière de la coopérative est modérément satisfaisante mais un appui reste nécessaire pour améliorer ses compétences en termes de management. La coopérative a structuré le processus d'approbation des paiements et la comptabilité est mise à jour au 31/08/15. La gestion de la banque et de la caisse est bien faite. Toutes les pièces justificatives étaient correctement jointes à chaque paiement et correctement prises en compte et imputées dans les lignes budgétaires correspondantes. Il manquait cependant le tampon « payé » sur certain factures. La dernière réconciliation a été faite à la fin de juillet 2015 pour les deux comptes bancaires mais le contrôle de caisse n'était pas effectué. Bien que la coopérative ait commencé à utiliser le fiche Excel pour la comptabilisation budgétaire des dépenses, elle n'a pas procédé à une analyse préliminaire des résultats. La coopérative tient son propre inventaire qui est à jour au 1^{er} janvier 2015 mais il manque les codes des biens, l'identification du bailleur et l'identification de la personne responsable du bien. La coopérative tient un registre des contrats mais il n'y a pas aucun contrat signé jusqu'au moment de la visite. Aucune acquisition n'a encore été réalisée.
133. **CEPIBA.** Au niveau de la CEPIBA la mission a constaté des améliorations encourageantes en termes de gestion comptable. La coopérative tient une saisie satisfaisante des dépenses de banque en Euros et STD. Elle a des dossiers de banque bien tenus, les réconciliations bancaires sont faites mensuellement, les paiements liés au PAPAC sont tous faits par chèque (les petits paiements de caisse sont pris en charge par les deux caisses de la coopérative : opérations et fonctionnement). Les livres de banque sont à jour au 31/08/15 et l'imputation budgétaire des dépenses est bien faite. Bien que la coopérative tienne son propre inventaire, néanmoins les immobilisations sont mélangées avec les stocks de consommables qui devraient faire l'objet d'un registre de stocks séparé. Les achats de la coopérative sont en cours au niveau de l'UGP. La coopérative a signé seulement deux contrats. Le registre des contrats est mis à jour mais la liste est mélangée avec les contrats du personnel. La coopérative n'a pas encore procédé à l'analyse des données budgétaires.
134. **Système comptable.** L'UGP envisage d'utiliser le logiciel TOMPRO mais le système comptable n'est pas encore mis en place au moment de la mission. La comptabilité (de caisse et banque) est tenue exclusivement sur une fiche Excel et mise à jour à la date de 31/08/2015. La mission attire l'attention du RAF sur les risques liés au fait d'avoir déjà un retard sur la comptabilité de 8 mois et sur l'urgence de régler cette situation.
135. Le projet devra procéder rapidement à l'achat d'une version actualisée du TOMPRO, réaliser le paramétrage et former le personnel de la cellule sur l'utilisation avancée du TOMPRO (+ personnel technique et de direction sur l'utilisation des données budgétaires). La prévision est d'exploiter le plein potentiel du système et donc non seulement la tenue de la comptabilité, mais aussi la préparation des DRF, la gestion de la trésorerie, le suivi des contrats et le suivi budgétaire. **La mission recommande de procéder immédiatement à l'achat et au paramétrage du TOMPRO, de réaliser la formation TOMPRO en octobre 2015 et procéder ensuite immédiatement à la mise à jour de la comptabilité.** Vue l'introduction de la TVA qui est prévue à partir du 2017, le TOMPRO devra être configuré avec la fonction pour le paiement de la TVA.
136. **Inventaire.** Lors de la préparation du projet il avait été accordé avec le Gouvernement que tous les biens du PAPAFPA encore fonctionnels soient transférés au PAPAC ou aux coopératives sur la base d'une liste établie par le projet. L'UCP du PAPAFPA n'a pas encore finalisé cette liste. **La mission recommande que la liste soit finalisée et le courrier adressé par l'UCP au Ministère de tutelle dès que possible. La mission recommande aussi que tous les biens (infrastructures, véhicules, équipement, meubles, etc.) qui sont déjà au niveau des coopératives et sont déjà affectés à leurs activités soient directement transférés à ces coopératives. Chaque coopérative devra préparer à cette fin un inventaire des biens reçus au titre du PAPAFPA.**

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Gestion financière:		
Réorganiser le flux de travail dans la cellule administrative	RAF	Octobre 2015
Préparer le DRF après la comptabilisation en TOMPRO	RAF/Comptables	Permanent
Vérifier les saisies sur le TOMPRO et faire une réconciliation mensuelle avec les données du FIDA	RAF/ Comptable	Mensuellement
Achat du TOMPRO	RAF/ Comptable passation de marchés	Septembre 2015
Paramétrage du TOMPRO	RAF/ Consultant TOMPRO	Septembre 2015
Formation avancée sur le TOMPRO	Consultant TOMPRO/ RAF/ Comptables/ Trésorier	Moitié Octobre 2015
Mise à jour de la comptabilité dans le TOMPRO	RAF/ Comptables/ Trésorier	Octobre 2015
Développer le système ACCESS pour la comptabilité des coopératives	RAF/ spécialiste informatique S&E/ Comptable	Octobre 2015
Organiser les travaux d'appui aux coopératives	RAF/ Comptable (appui coopératives)	Mensuellement à partir d'octobre 2015
Mettre en place le contrôle de banque et caisse	RAF/ Comptable (appui coopératives)/ CEPIBA/ CECAFEB/ CECAQ-11	Hebdomadaire à partir d'octobre 2015
Envoyer les justificatives et la demande de remboursement mensuel	CECAB/ CEPIBA/ CECAFEB/ CECAQ-11	Mensuellement
Transfert des biens au PAPAC	UGP/ Gouvernement/ Coopératives	Septembre 2015

Décaissements (PAPAC)

137. **Décaissement et exécution catégorielle du don PAPAC.** Le PAPAC a décaissé seulement l'avance de 800.000 Euros (en deux tranches) sur le compte dédié. Aucune DRF de récupération du compte dédié n'a encore été préparée (fin Août 2015). Néanmoins le niveau total de dépenses au 31/08/15 est de 138.483,73 Euros (plus les transferts pour les avances faits aux coopératives pour un total de 320.000 Euros). Il n'a pas été possible de faire une analyse plus détaillée du fait de la comptabilité très rudimentaire tenue seulement en Excel.
138. **Compte dédié du don PAPAC.** Au 31/08/2015 la situation du compte dédié (en Euros) est la suivante :

Don PAPAC (Euro):	
Dépôt initial compte spécial (A)	800,000
Solde du compte spécial au 31/08/15	321,188.09
Solde du compte opérations au 31/08/2015	20,159.57
Solde caisse au 31/08/2015	168.61
DRF en cours de préparation	138,483.73
DRF pas encore créditées	-
Dépenses non encore demandées en remboursement	-
Intérêts crédités	-
Sous Total (B)	480,000.00
Discordance (A)-(B)*	320,000.00

*Explication de l'écart: Avances aux 4 coopératives sur les contrats d'objectif

139. L'écart de 320.000 Euros correspond aux avances faites aux 4 coopératives du projet (CECAB, CECAQ-11, CECAFEB et CEPIBA) pour la gestion des activités couvertes par les contrats d'objectifs.
140. **Traitement des DRF.** Les dépenses déjà réalisées par le projet sont de 138,483.73 Euros (dépenses jusqu'au 31/08/15) ce qui est insuffisant pour permettre au projet de présenter une DRF.
141. **Fonds de contrepartie :** En 2014, le gouvernement conformément à l'accord de don, a versé au titre du PAPAC sa contribution initiale pour un montant de STD 500.000.000. Elle a été utilisée par le PAPAC jusqu'au 31/08/2015, à hauteur de STD 130.191.016,92. **L'UGP doit réaliser les démarches nécessaires pour mobiliser la contribution du Gouvernement au titre du budget 2015.**

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Décaissement : Préparer les DRF par le TOMPRO	RAF/ comptable	Permanent
Réaliser les démarches nécessaires pour mobiliser la contribution du Gouvernement	UGP	Septembre 2015

Respect des dispositions de l'accord de don (PAPAC)

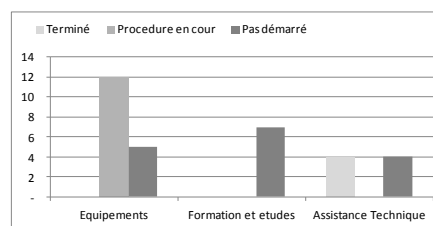
142. **Manuel administratif et financier.** Le manuel administratif et financier a été finalisé et approuvé par le FIDA en juin 2015.
143. **Etats certifiés des dépenses.** Bien qu'aucune DRF n'aie encore été soumise par le projet, la mission a procédé à la révision par échantillon des pièces justificatives des dépenses faite jusqu'à mai 2015. L'examen est modérément satisfaisant : toutes les pièces justificatives étaient jointes à chaque paiement mais parfois la documentation attachée n'était pas complète (manque du document d'approbation du paiement, fiche de suivi du contrat, copie de la no-objection du FIDA, etc.) et l'imputation budgétaire n'était pas encore faite. **La mission recommande que le RAF/comptables/trésorier de s'assurer que la documentation attachée à chaque dépense soit complète avant de finaliser le paiement.**
144. En tout cas, les domaines suivants nécessitent une plus grande attention de la part de l'équipe de gestion financière de projet, qui doivent: (i) toujours spécifier la ligne budgétaire et la catégorie à charger dans le document d'approbation du paiement ; (ii) quand c'est possible, essayer de regrouper les achats, demander une pro-forma à 3 fournisseurs et sélectionner un fournisseur pour les achats (cas des stocks, papeterie, fournitures de bureau, etc.) ; (iii) établir un contrôle sur les achats d'essence, des pneus et des pièces de change des voitures; (iv) toujours joindre la copie de la No-objection du FIDA à chaque paiement ; (v) établir un suivi des stocks.
145. **PTBA 2015.** Le PTBA 2015 a été approuvé par le FIDA le 28 mai 2015. En raison du retard dans la mise à jour de la comptabilité, il n'a pas été possible de faire le suivi budgétaire du PAPAC. Cependant, la mission a effectué une première analyse des données sur les dépenses reçues par les coopératives. Les coopératives ont déjà dépensé une partie de l'avance de 80.000 Euros (16% CECAB, 27% CEPIBA, 31% CECAFEB et 55% CECAQ-11). **Les demandes de remboursements (et pièces justificatives) portant sur les dépenses réalisées au 31 août doivent parvenir à l'UGP dans les plus brefs délais.**
146. **Personnel.** Tous les postes prévu ont été couverts et les contrats ont été signés, à l'exception de l'assistant administratif dont le recrutement est en cours. Afin d'éviter l'accumulation des congés accumulés mais non pris par le personnel, **la mission recommande que l'UGP introduise une programmation annuelle des congés et un système de suivi des congés pris.**

Passation des marchés (PAPAC)

147. **Qualité des dossiers et du système d'archivage.** La présence d'un responsable entièrement dédié à la passation des marchés a beaucoup amélioré la gestion des achats. Les dossiers sont bien tenus et complets, la qualité des procédures passées en revue est satisfaisante et l'archivage de la documentation est bien fait. Malgré les difficultés à trouver des entreprises intéressées à participer aux appels d'offres à Sao Tomé (qui était souvent une raison d'extension et retard dans la finalisation des procédures au cours du PAPAFPA) un nombre plus élevé d'entreprise est invité à présenter ses offres et les temps de finalisation des achats se sont raccourcis.
148. **Registre des contrats.** La Mission constate que le registre des contrats est conforme et est mis à jour. Jusqu'à août, seulement 8 contrats ont été signés par l'UGP.
149. **Efficacité.** En 2015 sur un total de 32 procédures planifiées pour les achats des équipements et services au niveau de l'UGP, au 31/08/2015 seulement 4 ont été effectivement terminées et 12 sont en cours pour les achats des équipements.

UGP :

Procédures	Plannifié 2014-2015	Implementation		
		Terminé	Procédure en cour	Pas démarré
Equipements	17	-	12	5
Formation et études	7	-	-	7
Assistance Technique	8	4	-	4
TOTAL	32	4	12	16



150. Alors que pour 2016 les achats réalisés sur le marché national devront être effectués directement par les coopératives (avec l'appui du responsable des achats), en 2015 l'UGP exécute pour le compte des coopératives toutes les procédures d'achat. La situation des achats des équipements et services des coopératives exécutés en 2015 est indiquée dans les tableaux suivantes :

CECAB :

Procédures	Plannifié 2014-2015	Implementation		
		Terminé	Procédure en cour	Pas démarré
Equipements	5	-	4	1
Formation et études	-	-	-	-
Assistance Technique	-	-	-	-
TOTAL	5	-	4	1

CECAFEB :

Procédures	Plannifié 2014-2015	Implementation		
		Terminé	Procédure en cour	Pas démarré
Equipements	1	-	-	1
Formation et études	-	-	-	-
Assistance Technique	2	-	-	2
TOTAL	3	-	-	3

CEPIBA :

Procédures	Plannifié 2014-2015	Implementation		
		Terminé	Procédure en cour	Pas démarré
Equipements	7	-	3	4
Formation et études	1	-	-	1
Assistance Technique	5	-	-	5
TOTAL	13	-	3	10

CECAQ-11 :

Procédures	Plannifié 2014-2015	Implementation		
		Terminé	Procédure en cour	Pas démarré
Equipements	7	-	3	4
Formation et études	2	-	-	2
Assistance Technique	2	-	-	2
TOTAL	11	-	3	8

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Respect des accords de prêt :		
S'assurer que toute la documentation nécessaire est attachée à chaque paiement	RAF/ comptables/ trésorier	Permanent
Faire la planification annuelle des congés	Coordinatrice/ RAF	Annuellement
Mettre en place un système efficace de suivi des congés pris	RAF	Permanent

Clôture du PAPAFPA

151. **Reliquat.** Au 31/08/15 le solde du PAPAFPA s'élève à DTS 31.732,55 sur le prêt (dont DTS 31.272,84 représente le montant du compte spécial à récupérer) et à DTS 29.111,82 sur le don (dont DTS 18.453,69 représente le montant du compte spécial du don à recouvrer). Ceci fait un total de DTS 60.844,37 équivalent à environ 93.831,61 \$EU. Après le remboursement de la DRF No. 36 de 20.949,01 \$EU et le paiement final des auditeurs de 5,951.01 \$EU (DPD) sur le don et des dépenses encourues sur le prêt pour un montant de 3.026,55 \$EU, le reliquat final du programme sera d'environ 63.905,04 \$EU (environ 46.401 \$EU sur le prêt et 17,504 \$EU sur le don).
152. **Réconciliation des comptes du prêt.** La mission constate que la réconciliation des données sur TOMPRO avec les données du FIDA n'a pas été faite comme recommandé dans la dernière mission de supervision. Les données finales du logiciel TOMPRO sont différentes des données du FIDA. La cause principale de ces différences est dû au fait que la comptabilité était saisie sur TOMPRO après l'envoi des DRF (préparées sur la base d'Excel) et par les changements faits par les comptables durant cette phase de comptabilisation ; changements qui, même si corrects (mais il faudrait les vérifier tous), n'ont jamais été vérifiés ni communiqués au FIDA. La mission a procédé aussi à la vérification des données Excel qui n'ont jamais été modifiées après l'envoi des DRF et elles sont réconciliées avec celles du FIDA.

153. **Compte spécial du prêt et don.** Au 31/08/2015 la situation des comptes spéciaux (en \$EU) est la suivante:

Prêt 557-ST (en USD) :		Don 8065-ST (en USD) :	
Dépôt initial compte spécial (A)	1,000,000	Dépôt initial compte spécial (A)	370,000
Récouvrement jusqu'au 31/08/15	951,218	Récouvrement jusqu'au 31/08/15	340,571
Solde du montant avancé au 31/08/15	48,782	Solde du montant avancé au 31/08/15	29,429
Solde du compte spécial au 31/08/15	-	Solde du compte spécial au 31/08/2015	-
Solde du compte opérations au 31/08/15	-	Solde du compte opérations au 31/08/2015	-
Solde caisse au 31/08/15	-	Solde caisse au 31/08/2015	-
DRF en cours de préparation	3,026.55	DRF en cours de préparation	-
DRF pas encore créditées	-	DRF pas encore créditées	29,429.02
Dépenses non encore demandées en remboursement	-	Dépenses non encore demandées en remboursement	-
Intérêts crédités	-	Intérêts crédités	-
Sous Total (B)	3,026.55	Sous Total (B)	29,429.02
Discordance (A)-(B)*	45,755.55	Discordance (A)-(B)*	-

*Explication de l'écart: - USD 45,753.91 à rembourser par les partenaires

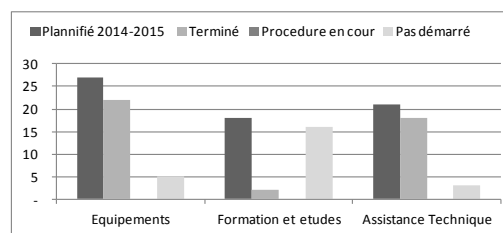
154. L'écart sur le prêt constaté est dû à des sommes avancées aux différents partenaires du programme, et qui n'ont pas encore été remboursées, plus précisément les écarts enregistrés au niveau de la comptabilité du Projet portent sur : 40,39 \$EU à rembourser par ADAPPA; 565,01 \$EU par Qua Téla; 165,86 \$EU par Micondo; 17.921,07 \$EU par FENAPA; 25.095,77 \$EU par ZATONA et 1.965,78 \$EU par MARAPA. Sur le montant ci-dessus l'ONG ZATONA a remboursé au PAPAFPA un montant de 20 000 \$EU (juillet 2015) qui ont été déposés sur le compte du Gouvernement du PAPAFPA. **L'UGP devra revoir les accords avec la FENAPA et ZATONA pour vérifier les montants précédents et clarifier s'ils avaient été concédés au titre d'avance ou de dotation en fonds de roulements. Dans le cas où ces montants seraient confirmés et s'il s'agit de dotations en fonds de roulement et non d'avances remboursables ces montants constitueraient alors des dépenses éligibles qui devraient être justifiées et introduites dans une DRF.**
155. **Fonds d'avance.** Une fois clarifiés les deux-cas ci-dessus, les montants restants devront être remboursés par les partenaires dès que possible et au plus tard avant la fin septembre 2015. Dans le cas où ces remboursements ne seraient pas effectués avant le 30 septembre 2015 ces sommes devront être prises en charge par le Gouvernement.
156. **Recouvrement du compte spécial du prêt.** Au 31/08/2015 il reste à récupérer un montant de DTS 18.453,69 sur le compte spécial du don et DTS 31.732.55 sur le compte du prêt. Le solde du compte du don sera totalement recouvré après le traitement par le FIDA de la DRF 36 qui est d'un montant de 29.429,02 \$EU, tandis que le solde sur le compte spécial du prêt devra être pris en charge par la partie nationale. **La mission recommande que l'ensemble de ces opérations soient réalisées avant le 30/09/2015 et que tous les comptes bancaires soient officiellement clôturés.**
157. **Traitement des DRF.** Au 31/08/2015 la DRF 36 du don est en cours de traitement au FIDA. Le programme prévoit de soumettre sur le don une DPD de 5.951,01 \$EU pour le paiement final de l'audit qui représentera le dernier décaissement sur le compte du don. Sur le prêt on prévoit de soumettre une dernière DRF pour un montant de 3.026,55 \$EU. A l'exclusion de la DPD pour le paiement de l'audit, toutes les autres DRF doivent être récupérées à 100% sur l'avance du compte spécial. **La mission recommande que toutes les DPD/DRF soient envoyées avant la fin septembre 2015. Le gouvernement devra aussi envoyer la confirmation de la soumission de la dernière DRF à la fois pour le prêt et le don.**
158. **Fonds de roulement.** Le PAPAFPA n'a pas encore complètement réglé la situation des fonds de roulement des partenaires et il reste, donc, des soldes qui doivent encore être remboursés par certains : Copafresco pour 1.040 \$EU, Fenapa pour 9.704,08 \$EU et Cecafeb pour STD 156.500.000. **La mission recommande ces montants soient récupérés sur le compte du Gouvernement.**
159. **Fond de contrepartie.** A la fin du projet le total de la contribution de la contrepartie nationale est de 312.294 \$EU qui a été complètement dépensé. Les détails sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

Contribution de la contrepartie nationale (en STD) :				Resources/ dépenses gouv. (en USD) :			
Période	Demandé	Reçu	Différence	Période	Reçu (\$EU)	Dépensé	%
2003	400,000,000	100,000,000	300,000,000	2003	10,772	4,876	45%
2004	400,000,000	50,000,000	350,000,000	2004	5,016	6,600	132%
2005	201,703,605	150,000,000	51,703,605	2005	13,128	13,988	107%
2006	223,871,120	255,000,000	- 31,128,880	2006	20,158	11,137	55%
2007	966,944,575	-	966,944,575	2007	-	8,728	
2008	400,000,000	200,000,000	200,000,000	2008	13,759	8,736	63%
2009	400,000,000	358,620,000	41,380,000	2009	22,720	20,761	91%
2010	2,000,000,000	-	2,000,000,000	2010	-	7,665	
2011	994,000,000	750,000,000	244,000,000	2011	44,034	33,892	77%
2012	890,000,000	500,000,000	390,000,000	2012	26,623	39,827	150%
2013	4,049,109,000	-	4,049,109,000	2013	-	-	
2014	2,356,000,000	2,800,000,000	- 444,000,000	2014	156,084	156,084	
2015	-	-	-	TOTAL	\$ 312,294	\$ 312,294	100%
TOTAL STD	13,281,628,300	5,163,620,000	8,118,008,300				
TOTAL \$EU	780,632	312,294	624,422				

160. Au 31/08/2015 le solde du compte bancaire de contrepartie est de 40.789.271,26 STD. Le solde de la caisse est nul.
161. **Contribution des bénéficiaires.** Au 09/09/2015 le solde du compte bancaire pour les contributions des pêcheurs à l'achat des Praos et moteurs est de STD 929.074.690,81. Au 20/08/2015 celui du compte pour la contribution des bénéficiaires du FIC est de STD 110.595.622,50 (ce compte inclut aussi les contributions faites au niveau du PRIASA). Et celui recevant les contributions des bénéficiaires des replantations (agriculteurs et coopératives) est au 11/09/2015 de 243.427.256,38 STD.
162. **Etat financier.** Les états financiers du PAPAFPA 2014 n'ont pas encore été envoyés au FIDA puisque l'audit de 2014 a été combiné avec celui de 2015 pour faire un audit de clôture final.
163. **Etats certifiés des dépenses.** La mission a révisé comme échantillon toutes les ECD de la DRF 134 du prêt 557-ST (toutes les dépenses de caisse et banque pour la période de décembre 2014) et les DRF 22 et 35 du don 8065-ST (toutes les dépenses de caisse et banque pour la période d'octobre – décembre 2014 et avril – mai 2015). L'examen est modérément satisfaisant et n'a pas relevé de problèmes graves concernant les dépenses revues: les pièces justificatives étaient jointes à chaque paiement et prises en compte ; les dépenses concernaient le programme et avaient été prévues dans le budget annuel. Néanmoins l'imputation des catégories de certaines dépenses a montré des problèmes à cause d'une comptabilisation différente entre le TOMPRO et le fichier Excel.
164. **Inventaire.** La liste de l'inventaire a été complétée par l'UCP. Dans la liste plusieurs biens sont désignés comme non fonctionnels/obsolètes ou non présents. **La mission recommande que l'UCP fasse un rapport sur les constatations physiques des biens à attacher à la lettre à envoyer au gouvernement pour le transfert des biens au PAPAC**
165. **Personnel.** Il a été nécessaire pour le suivi des chantiers en cours (financements PAPAFPA et PRIASA/BAD) de maintenir une partie de l'équipe du FIC au-delà de la date d'achèvement. Ce coût a été introduit dans les DRF du PAPAFPA. Tous les contrats du personnel ont été terminés officiellement et il n'y a aucune question juridique en suspens, à l'exception des jours de congé accumulés mais non consommés par plusieurs personnes de l'UCP. Le droit du travail São-toméen (loi no. 6/92, article 72) prévoit dans ce cas la conversion des jours de congé en rétribution. **La mission recommande donc que le programme procède au calcul et au paiement de la rémunération due à chaque personne. A cause de l'utilisation complète des fonds du FIDA, toutes les rémunérations devront être prises en charge par le fonds de contrepartie.**
166. **Qualité des dossiers et registre des contrats.** Les dossiers sont bien tenus et complets, la qualité des procédures passées en revue est satisfaisante et l'archivage de la documentation est bien fait. La mission constate que le registre des contrats est conforme et mis à jour. Le nombre total de contrats signés durant le programme est de 653.

167. **Efficacité.** En 2014-2015 sur un total de 66 procédures planifiées pour les achats des équipements, formation et services, 42 ont été effectivement terminées et 24 jamais démarrées.

Procédures	Plannifié 2014-2015	Implementation		
		Terminé	Procédure en cour	Pas démarré
Equipements	27	22	-	5
Formation et etudes	18	2	-	16
Assistance Technique	21	18	-	3
TOTAL	66	42	-	24



Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Clôture du PAPAFPA : Vérifier la situation des soldes des fonds d'avances/roulement des ONG ZATONA e FENAPA	RAF	Septembre 2015
Récupérer éventuellement, les montants des fonds d'avances et, si nécessaire, prise en charge ces avances par les fonds de contrepartie	UCP/ Partenaires	Septembre 2015
Rembourser le solde du compte spécial du prêt au FIDA	RAF/ Coordinatrice/ comptables	Septembre 2015
Clôturer tous les comptes bancaires du PAPAFPA	RAF/ Coordinatrice/ comptables	Septembre 2015
Envoyer les dernières DPD/DRF au FIDA	RAF/ Comptables	Septembre 2015
Envoyer la lettre de confirmation de la dernière DRF (prêt et don)	Gouvernement	Septembre 2015
Calculer et payer les rémunérations dues au personnel et les payer par le fond de contrepartie	UCP/ Gouvernement	Septembre 2015
Faire un rapport de constatation physique des biens à attacher à la lettre à envoyer au gouvernement pour le transfert des biens au PAPAC	RAF/Coordinatrice/ comptable	Septembre 2015

Gestion financière du don GEF

168. **Organigramme et personnel.** Tous les postes prévus dans l'organigramme du GEF sont pourvus. Les contrats sont valides jusqu'à juin 2016. L'évaluation sur une base annuelle du personnel n'a pas été faite comme prévu dans les contrats. Il n'y a pas de planification des congés ni de fiches de contrôle des congés. **La mission recommande que l'évaluation du personnel soit faite sur une base annuelle, que le projet fasse une planification annuelle des congés et commence à faire un suivi des congés pris par le personnel.**
169. **Système comptable.** La comptabilité est tenue dans un système basé sur Access, intégré avec un journal de caisse et de banque suivi sur Excel. Le système Access est bien configuré et permet de faire le suivi de la banque, de la caisse et le suivi budgétaire. La comptabilité est mise à jour au 31/07/2015 et les données de la comptabilité sont bien réconciliés avec ces du FIDA.
170. **Suivi budgétaire.** Le suivi budgétaire est fait sous le système Access qui permet d'avoir les données par composante, résultat et activité et par catégories. L'exécution du budget 2015 jusqu'à juillet est de 520.646,85 \$EU, soit 29,56% de la prévision budgétaire de l'année.
171. **Inventaire.** L'inventaire est finalisé et les biens sont saisis dans une fiche. Il n'y a pas de rapports de vérification physique et le codage des biens doit être refait en raison du fait que sur la plupart des biens le code n'est plus visible. **La mission recommande que ces tâches soient finalisées en 2015.**
172. **Décaissement et exécution catégorielle.** Les données du projet ont été vérifiées et correspondent avec celles du FIDA. Le don a décaissé en montant total de 641,204.70 \$EU au 31/8/2015 (sans considérer l'avance sur le compte spécial) soit 26.52% des prévisions totales de l'accord de don. Avec les dépenses déjà encourus à partir du 1/04/15 (la dernière DRF comprenait les dépenses encourus jusqu'à 31/03/2015) et les engagements, le niveau de décaissement atteindra 1.273.031 \$EU, soit le 52% des prévisions totales de l'accord de

don. Les catégories sont bien utilisées et il n'a pas de dépassements des allocations par catégorie.

173. **Compte spécial du don GEF.** La réconciliation montre un écart de 334.24 \$EU. Il faut que le projet fasse un effort pour vérifier les données et identifier la source de cette différence. Au 31/07/2015 la situation du compte spécial (en \$EU) est la suivante :

Don GEF-FSP-29-ST (en SEU)	
Dépôt initial compte spécial (A)	1,092,054
Solde du compte spécial au 31/08/15	747,984.44
Solde du compte opérations au 31/08/15	31,381.25
Solde caisse au 31/08/15	-
DRF en cours de préparation	-
DRF pas encore créditées	-
Dépenses non encore demandées en remboursement	312,354.47
Intérêts crédités	-
Sous Total (B)	1,091,720
Discordance (A)-(B)*	334.24

174. **Traitement des DRF (GEF).** Le compte du GEF est géré sur un compte de fonds renouvelable. Le projet a déjà envoyé 3 demandes d'avance pour chaque année et annexé les justificatifs des dépenses jusqu'au 31/03/2015 avec les DRF 2 et 3. L'avance qui reste à justifier pour l'année 2015 est de 1.092.054,40 \$EU.
175. **Contribution des bénéficiaires.** Le total de la contribution des bénéficiaires jusqu'au 31/08/2015 est de 101.947 \$EU.
176. **Etats certifiés des dépenses.** Pour les ECD, la mission a révisé comme échantillon les pièces justificatives des dépenses de banque en \$EU qui concerne la période janvier 2014 – mars 2015, des dépenses de banque en STD pour la période janvier – mars 2015 et des dépenses de caisse pour la période décembre 2014 – mars 2015. L'examen n'a montré aucun problème spécifique concernant les dépenses revues : les pièces justificatives étaient correctement jointes au paiement et correctement prises en compte et les dépenses étaient correctement imputées dans les catégories correspondantes.
177. **Avances aux coopératives.** Le projet a fait une avance aux coopératives CECAB, CECAQ-11 et CECAFEB comme prévu dans les contrats concernés signés en. Alors que la CECAB a déjà envoyé les justificatifs de dépenses pour les deux premiers trimestres 2015, tant la CECAQ-11 que la CECAFEB (contrats signés plus tard) n'a encore envoyé aucun justificatif. **La mission recommande que la CECAQ-11 et la CECAFEB envoient les justificatifs de dépenses dès que possible et qu'un rythme mensuel de présentation des justificatifs soit institué.**
178. **Passation des marchés.** La gestion des procédures et la qualité des dossiers est bonne mais il faut améliorer l'archivage qui parfois n'inclut pas tous les documents. Le registre des contrats est tenu au niveau de l'UGP. En 2015 le projet a signé deux contrats.

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
GEF :		
Evaluer le personnel sur base annuelle	Coordinateur	Permanent
Planification annuelle des congés	Coordinateur/ Personnel	Annuelle
Suivi des congés pris	RAF/Coordinateur	Permanent
Codification des biens de l'inventaire	Comptable/Coordinateur	Décembre 2015
Envoyer les justificatives des avances	CECAFEB et CECAQ-11	Mensuellement

Audits

179. L'audit de 2014 du PAPAFPA (FIDA et GEF) a été combiné avec l'audit des 8 premiers mois de 2015. L'audit final du PAPAFPA est actuellement en cours. Les auditeurs ont déjà procédé à la vérification de l'année 2014, mais, en raison du retard de la mise à jour de la comptabilité 2015 (en cours), ils n'ont pas encore terminé l'examen des comptes de 2015. **La mission recommande que l'audit soit terminé dans des délais appropriés et envoyé au FIDA dès que possible.**

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
<u>Audit :</u> Finaliser l'audit 2014-2015 Envoyer l'audit au FIDA	UCP/ Auditeurs UCP	Moitié Septembre 2015 1 Octobre 2015

F. Durabilité

180. La CECAB, créée avec l'appui du PAPAFPA est une institution autonome depuis 2012. Les trois autres coopératives ont progressé dans ce domaine entre 2014 et 2015 même si cette autonomie ne pourra être atteinte qu'au cours du PAPAC (CACAQ 11 et CEPIBA) et à la fin du Projet pour la CECAFEB. De même, la participation des bénéficiaires progresse (plus avancée bien sûr, au sein de la CECAB). La CECAFEB et surtout la CEPIBA restent les plus faibles en termes d'appropriation par leurs membres bien que des progrès sensibles soient notés au sein de la CECAFEB. Des avancées importantes sont attendues au sein de la CEPIBA dans les années qui viennent du fait de la montée en production des nouvelles zones qui entraîneront une implication plus importante des planteurs de ces zones. Les innovations techniques promues par le PAPAFPA et le PAPAC sont de plus en plus largement appropriées par les bénéficiaires ce qui renforce leur participation au sein des coopératives. Au sein de la seconde génération (fils et filles des attributaires initiaux des parcelles lors de la réforme foncière de 1990-2000) le nombre déjà important de jeunes agriculteurs motivés ne cessera pas de croître au cours des prochaines années. Les relations entre les coopératives et leurs membres est déjà très solide pour les deux coopératives de cacao. Elle reste à renforcer pour la CECAFEB et la CEPIBA. Toutes les coopératives définissent leurs stratégies en fonction des intérêts de leurs membres et s'adaptent à leurs demandes souvent au-delà de ce qui constitue le cœur de leur métier (appuis sociaux, mobilisation d'appuis extérieurs etc.). Le PAPAC a été conçu pour que les institutions et productions appuyées puissent continuer à se développer de façon autonome à la fin du Projet. Les coopératives pourront alors continuer à accueillir de nouveaux membres mais pratiquement toutes les possibilités d'extension géographique existantes dans le pays auront été valorisées. Les modèles sociaux et économiques développés sont très spécifiques au pays (petite taille, insularité, historique, ressources naturelles, etc.) et difficilement « exportables ». Dans le domaine de la culture du cacao, la technique de greffe sur rejets basaux développée par la CECAB avec l'appui de KAOKA constitue une innovation majeure pour les stratégies de rénovation des plantations que le FIDA a déjà entrepris d'étendre à d'autres pays par l'organisation d'échanges paysans notamment avec des planteurs du Libéria.

G. Conclusion

181. L'achèvement et la clôture du PAPAFPA se déroulent normalement. Un certain nombre de points restent cependant à traiter avec par le Gouvernement : (i) prise en charge de montant limités de dépenses non justifiées, (ii) devenir des fonds de contribution des bénéficiaires, (iii) transfert des infrastructures, équipements et matériels au PAPAC ou aux coopératives.
182. La charge de travail très importante au cours du dernier trimestre 2014 n'a pas permis à l'UGP de remplir les conditions de décaissement et d'initier la préparation du PTBA 2015 du PAPAC avant janvier 2015 et les activités n'ont pu démarrer qu'en mai, une fois le PTBA validé par le FIDA. Malgré cela, le démarrage du PAPAC est satisfaisant. Les activités qui prolongent celles déjà appuyées par le PAPAFPA sont en cours d'exécution. Un effort reste à faire pour le démarrage des autres activités. Il est également essentiel que le PTBA 2016 soit finalisé et validé avant le mois de décembre 2015 afin de permettre à l'UGP de finaliser avant la fin de l'année les contrats annuels avec les partenaires et que les activités prévues puissent démarrer dès le 1er janvier 2016.
183. Malgré une prolongation de six mois du financement GEF accordée par le FIDA, un effort considérable devra être réalisé pour mettre en œuvre les activités prévues et atteindre un nombre suffisant des objectifs de ce financement avant la date d'achèvement (30 juin 2016).

Appendice 1: Résumé de l'état d'avancement du programme et notes attribuées

Project 1027 Participatory Smallholder Agriculture and Artisanal Fisheries Development Programme

Basic Facts

Country	Sao Tome and Principe		Project ID	1027 [1100001027]	Loan/DSF/Grant/ASAP FI No.	1000002461, 1000004507
Project	Participatory Smallholder Agriculture and Artisanal Fisheries Development Programme			Top-up Loan/DSF/Grant/ASAP FI No.	1000003826, 1000004361	
Date of Update	01-Sep-2015					
Supervising Inst.	IFAD					
No. of Supervisions	13	No. of Implementation Support/Follow-up missions	2			
Last Supervision	01-Sep-2015	Last Implementation Support/Follow-up mission	22-Nov-2014			

					USD million	Disb. rate %
Approval	26-Apr-2001			Total financing	19.22	
Agreement	09-Nov-2001	Effectiveness lag	22.3	IFAD Total	12.98	
Entry into force	25-Feb-2003	PAR value	-----	IFAD loan	9.97	100
First disbursement	17-Jun-2003			DSF grant	3.01	99
MTR	29-Mar-2013	Last amendment	09-Dec-2010	IFAD grant		
Original completion	31-Mar-2015	Last audit	25 sept 2015	ASAP grant	0.00	0
Current completion	31-Mar-2015			Domestic Total	2.18	
Current closing	30-Sep-2015			Beneficiaries	0.84	3
No. of extensions	0			National Govern	1.34	66
				External Cofinancing Total	4.06	
				ADF_FRA	1.45	100
				OFID	0.19	100
				GEF	2.42	36

Project Performance Ratings

B.1 Fiduciary Aspects	Last	Current	B.2 Project implementation progress	Last	Current
1. Quality of financial management	4	4	1. Quality of project management	5	5
2. Acceptable disbursement rate	6	6	2. Performance of M&E	4	4
3. Counterpart funds	2	2	3. Coherence between AWPB & implementation	3	3
4. Compliance with financing covenants	4	4	4. Gender focus	5	5
5. Compliance with procurement	4	4	5. Poverty focus	6	6
6. Quality and timeliness of audits	5	5	6. Effectiveness of targeting approach	5	5
			7. Innovation and learning	6	6

8. Climate and environment focus 5 5

B.3 Outputs and outcomes	Last	Current	B.4 Sustainability	Last	Current
1. Filière cacao conventionnel de qualité	6	6	1. Institution building (organizations, etc.)	5	5
2. Filière poivre/vanille	5	5	2. Empowerment	5	5
3. Filière cacao bio équitable	6	6	3. Quality of beneficiary participation	5	5
4. Filière pêche/poisson frais sous glace	5	5	4. Responsiveness of service providers	4	4
5. Fonds d'infrastructures communautaires	5	5	5. Exit strategy (readiness and quality)	5	5
6. Appui aux organisations professionnelles	5	5	6. Potential for scaling up and replication	5	5
7. Alphabétisation fonctionnelle	5	5			
8. Appui à la FENAPA	4	4			

B.5 Justification of ratings

Le PAPAFPA, qui s'est achevé le 31 mars 2015, a produit jusqu'à sa fin, des résultats très remarquables en termes de lutte contre la pauvreté rurale, grâce aux termes de vente des produits assurés par les partenaires commerciaux, ainsi que les investissements sociaux qui utilisent les primes issues du commerce équitable/ organique. De même, PAPAFPA s'est montré très innovant grâce à: i) la mise en place de 5 PPP qui ont fonctionné comme de vrais drivers du développement des filières agricoles; (ii) l'emploi de la certification biologique/équitable pour accéder à des marchés de niche rémunérateurs; (iii) l'emploi de techniques/bonnes pratiques productives/de transformation nouvelles pour le pays; (iv) la création/structuration de services communautaires comme résultat dérivé du développement des filières; (v) la prise en charge d'importants thèmes environnementaux, notamment avec la mise en œuvre de la composante FEM. La performance de la filière pêche, pour laquelle l'appui du FIDA s'est terminé avec l'achèvement du PAPAFPA, s'est fort améliorée au cours des deux dernières années, notamment en termes de recouvrement de crédit auprès des bénéficiaires ayant reçu des praos, l'exploitation des ateliers de construction navale, la mise en place de DCP, etc... Des mesures ont été prises par le PAPAFPA et la Direction de la Pêche pour assurer l'achèvement dans les prochains mois des activités initiées par MARAPA avant mars 2015. L'audit de 2014 couvrira également la période 2015 jusqu'à la clôture du projet; par conséquent, en accord avec CFS, l'audit a été envoyée au FIDA le 25 septembre. L'analyse d'impact a été finalisée et le rapport d'achèvement a également été finalisé le 21 septembre. Le projet a décaissé la totalité de ses fonds (99.7%), par conséquent, la notation de cet indicateur a été relevée à 6. Il reste à rembourser le solde final sur le compte spécial du prêt soit environ \$EU 48.782 au 31/08/2015. Une dernière DRF sera soumise pour cela au niveau du prêt ainsi qu'une DPD pour le paiement de l'audit final sur le don. Au bout de plus de 12 ans de mise en œuvre, les soldes de la comptabilité du Projet sont bien réconciliés avec ceux du FIDA. Quelques différences bien identifiées d'imputation existent avec la comptabilité tenue sur TOMPRO par le projet (voir rapport para.152). Au 15 septembre 2015, la mission de supervision estime que les vérifications et éventuels remboursements à obtenir ne concernent qu'un montant total inférieur à 8 000 \$EU (5 contrats).

Overall Assessment and Risk Profile

	Last	Current
C.1 Physical/financial assets	5	5
C.2 Food security	5	5
C.3 Quality of natural asset improvement and climate resilience	5	5
C.4 Overall implementation progress (Sections B1 and B2)	5	5

Rationale for implementation progress rating

Les études d'impact révèlent une augmentation des actifs physiques et financiers ainsi qu'une amélioration de la sécurité alimentaire des bénéficiaires. A travers le FIC, le programme a par ailleurs mis de nombreuses infrastructures productives ainsi que sociales à la disposition des communautés. La mise en œuvre de la composante FEM donne de plus en plus des résultats prometteurs, en particulier au niveau des 44 communautés des zones tampons du Parc National.

C.5 Likelihood of achieving the development objectives (section B3 and B4)	5	5
--	---	---

Rationale for development objectives rating

Le PAPAFPA a terminé ses activités le 31 mars 2015. Comme le démontrent la quantité et qualité des activités mises en place, ainsi que les analyses d'impact de 2013, les objectifs de ce programme ont été largement atteints. La pérennisation des coopératives devient de plus en plus aisée, grâce aussi à l'exemple fourni par la CECAB qui est devenue autonome à partir de janvier 2012. Le renforcement continu des 5 partenariats technico-financiers avec des sociétés importatrices européennes augmente aussi fortement la viabilité potentielle des actions (à la fois technique et commerciale) mises en place par le PAPAFPA pour les filières cacao bio-équitable, poivre/épices et plus récemment café. MARAPA, qui ne sera plus appuyé par le PAPAC, a sensiblement amélioré sa performance au cours des deux dernières années. Le FIC a pris une envergure nationale aussi bien en tant qu'institution qu'au niveau de la couverture géographique de ses interventions. Le niveau de revenus des petits producteurs s'améliore progressivement, tout comme les services socioéconomiques auxquels ils ont accès grâce aux primes issues de la production biologique et du commerce équitable, mais également à travers les investissements du FIC et le processus de restructuration de la FENAPA. En ce qui concerne la durabilité des infrastructures, des groupes de gestion, et des nouvelles connaissances acquises, le dynamisme des filières encourage la bonne gestion des infrastructures commerciales et l'adoption généralisée des pratiques apprises par les bénéficiaires.

C.6 **Risks** Short description of major risks for each section and their impact on achievement of development objectives and sustainability

Fiduciary aspects | Le programme a terminé ses activités le 31 mars 2015 et est entré dans sa dernière phase (de clôture).

	Le PAPAFPA a épuisé totalement les fonds disponibles dans les comptes de prêt et de don. L'élaboration de l'inventaire des biens du PAPAFPA est en cours, tandis que le transfert aux autorités locales des fonds de contrepartie (coté bénéficiaires) a été organisé au cours des premiers mois du 2015. Des défis vont se poser au début du PAPAC dans l'harmonisation des besoins comptables du FIDA/PAPAC et des coopératives qui seront les exécutrices de la majorité des activités prévues.
Project implementation progress	Tandis que le suivi technique plus rapproché des activités du programme par la cellule S&E et la coordinatrice du programme, ainsi que le travail des deux ATIJ assurent le bon déroulement et impact des activités mises en oeuvre par le programme et ses partenaires, la persistance des aléas climatiques (sécheresse ou pluviosité trop abondante) constitue toujours un facteur de risques importants pour la viabilité des 4 coopératives d'exportation créées par le PAPAFPA. Par ailleurs, la qualité de la gestion de ces quatre coopératives reste encore à améliorer et continuera à nécessiter des appuis ponctuels et d'envergure à long terme. De même la FENAPA, qui a totalement été restructurée en 2011, reste encore une institution faible en matière de gestion, planification et vision stratégique avec peu d'actions concrètes visibles (surtout en termes de services rendus aux membres, qui justifient le paiement des frais d'adhésion et cotisations). Les problèmes de la CSE liés aux bases de données ACCESS non-fonctionnelles ont été réglés, et les données disponibles analysées. La CSE a mené à bien les études d'impact en vue de l'achèvement.
Outputs and outcomes	La filière cacao biologique a enregistré une situation très satisfaisante en 2014. Dans la zone de la CECAB le nombre d'agriculteurs de la filière cacao et la superficie ont augmenté, ainsi que la production avec presque 1000 tonnes exportées en 2014. Concernant la filière cacao de qualité, la croissance de la coopérative s'est traduite par l'augmentation de la productivité des parcelles, une meilleure participation des agriculteurs dans la vie de la coopérative et de nouvelles demandes d'adhésion. La campagne 2014 a été couronnée de succès avec une exportation record de presque 300 tonnes. Des progrès remarquables sont aussi à noter avec les filières poivre et café, avec la CEPIBA et la CECAFEB qui ont exporté 13 et 12 tonnes de café et poivre respectivement, soit 100% de la production nationale exportée. En outre, la qualité des produits des 4 coopératives sur les marchés internationaux est de plus en plus appréciée. Le FIC enregistre de très bons taux d'exécution et un impact important sur la réduction de la pauvreté, mais les capacités et l'efficacité du travail des groupes de gestion des infrastructures sociales restent à renforcer. Avec l'achèvement du PAPAFPA en mars 2015, tout appui à la filière pêche et à la FENAPA vont se terminer. Au vu des bons résultats de la filière pêche, des mécanismes assurant la continuité des activités initiées par MARAPA jusqu'à septembre 2015 (ateliers de construction/réparation navale; suivi des praos et remboursement des crédits correspondants, etc) ont été mis en place.
Sustainability	En 2014, le PAPAFPA a établi des stratégies de sortie assurant la durabilité de chaque filière par: i) l'élaboration d'un plan de transfert pour chaque coopérative des fonctions assumées par le programme, avec un calendrier clair d'autonomisation; et ii) l'élaboration des Plans d'Affaires Prévisionnels, permettant aux coopératives de prévoir leur autonomie financière, suivant les hypothèses de prix et de production retenues. L'autonomisation de la CECAB fonctionnera comme un exemple. Le renforcement des capacités des coopératives à moyen et long terme reste central pour assurer leur viabilité financière; des résultats encourageants sur cet aspect ont déjà été obtenus au cours du 2014. Les niveaux d'exportation des 4 coopératives a solidement augmenté (surtout dans le cas de la CECAQ-11 et CEPIBA) ainsi que les profits. Les coopératives mises en place par le PAPAFPA exportent 50% de la production nationale de cacao (soit 1300 tonnes) et 100 % de la production de café et poivre (soit 13 et 12 tonnes respectivement). Toutefois, il reste encore des problèmes à résoudre par le PAPAC tels que le pilotage opérationnel et surtout stratégique des coopératives. Même si le PAPAC n'appuiera plus la FENAPA, des activités pour augmenter sa viabilité ont été mises en place en 2014 – telle que la collaboration avec Slow Food sur la filière café Robusta. La durabilité des infrastructures physiques mises en place par le FIC demeure un point important nécessitant un suivi rapproché en particulier pour la gestion et la maintenance de celles-ci. Les comités de maintenance établis représentent un premier pas important dans cette direction.

Proposed Follow-up

Issue / Problem	Recommended Action	Timing	Status
Clôture du programme	(a) Poursuivre et finaliser la procédure de clôture du programme; (b) Finaliser l'inventaire des biens du PAPAFPA et le transfert des biens utiles au PAPAC et/ou aux coopératives	Avant fin septembre 2015.	(a) rapport d'achèvement et audit final en cours en cours, (b) inventaire et propositions de destinations à transmettre au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, transfert formel à réaliser par le Gouvernement

Additional observations

Clôture du programme prévu pour septembre 2015.

Project 1687 - Smallholder Commercial Agriculture Project

Basic Facts

Country	Sao Tome and Principe		Project ID	1687 [1100001687]	Loan/DSF/Grant/ASAP FI No.	2000000840
Project	Smallholder Commercial Agriculture Project				Top-up Loan/DSF/Grant/ASAP FI No.	
Date of Update	01-Sep-2015					
Supervising Inst.	IFAD					
No. of Supervisions	1	No. of Implementation Support/Follow-up missions	0			
Last Supervision	01-Sep-2015	Last Implementation Support/Follow-up mission				

USD million Disb. rate %

Approval	13-Sep-2014			Total financing	9.80	
Agreement	29-Sep-2014	Effectiveness lag	0.5	IFAD Total	3.00	
Entry into force	29-Sep-2014	PAR value	-----	IFAD loan	0.00	0
First disbursement	19-Dec-2014			DSF grant	3.00	33
MTR		Last amendment		IFAD grant		
Original completion	30-Sep-2020	Last audit		ASAP grant	0.00	0
Current completion	30-Sep-2020			Domestic Total	1.90	
Current closing	31-Mar-2021			Beneficiaries	1.00	0
No. of extensions	0			National Govern	0.90	0
				External Cofinancing Total	4.90	
				ADF_FRA	0.70	0
				TBD	4.20	0

Project Performance Ratings

B.1 Fiduciary Aspects	Last	Current	B.2 Project implementation progress	Last	Current
1. Quality of financial management	4	4	1. Quality of project management	4	4
2. Acceptable disbursement rate	6	6	2. Performance of M&E	4	4
3. Counterpart funds	2	2	3. Coherence between AWPB & implementation	4	4
4. Compliance with financing covenants	4	4	4. Gender focus	4	4
5. Compliance with procurement	4	4	5. Poverty focus	4	4
6. Quality and timeliness of audits	4	4	6. Effectiveness of targeting approach	4	4
			7. Innovation and learning	4	4
			8. Climate and environment focus	4	4
B.3 Outputs and outcomes	Last	Current	B.4 Sustainability	Last	Current
1. Développement des Plantations Familiales	4	4	1. Institution building (organizations, etc.)	4	4

2. Consolidation des Organisations de Producteurs	4	4	2. Empowerment	4	4
3. Nouveaux types d'Interventions	4	4	3. Quality of beneficiary participation	4	4
			4. Responsiveness of service providers	4	4
			5. Exit strategy (readiness and quality)	4	4
			6. Potential for scaling up and replication	4	4

B.5 Justification of ratings

La mise en place du logiciel de comptabilité est prévue pour Octobre (délai lié au prestataire). La comptabilité tenue provisoirement sur EXCEL est satisfaisante. Le premier transfert aux 4 coopératives (avance) a été fait en Juillet 2015. La première vague de justifications, prévue pour le 5 septembre 2015, a fait l'objet d'envoi par les coopératives à la mi-septembre. AU sein de l'UGP, un comptable est spécifiquement chargé de l'appui et de la supervision des coopératives. Le projet n'a pas encore atteint le montant de décaissement minimum pour soumettre une DRF. La qualité de la passation des marchés est satisfaisante : les procédures sont conformes au PPM et la qualité de la documentation est bonne.

Le PAPAC est entré en vigueur le 29 septembre 2014 et le séminaire de lancement organisé les 14 et 15 janvier 2015. Une première avance (EURO 100,000) a été faite par le FIDA en décembre 2014 pour couvrir toutes dépenses de démarrage du projet. Le personnel clé de l'UCP (Coordinatrice, Chef de l'Unité Administrative et le Chef de l'Unité de Suivi et Evaluation) a été reconduit du PAPAFPA par décret Présidentiel daté septembre 2014. La quasi-totalité du personnel prévu a été recrutée et les procédures accordées avec le FIDA suivies (1 assistant administratif à la cellule technique à finaliser, 1 concours infructueux pour le technicien junior de suivi-évaluation). Les 5 conditions à satisfaire pour permettre le premier décaissement (y compris l'élaboration des manuels administratifs/financiers et de S&E, ainsi que la constitution d'un Comité de Pilotage Interministériel) ont été remplies au mois de mai. Le PTBA/PPM du PAPAC couvrant la période: avril-décembre 2015 a été reçu par le FIDA en mai 2015. Dans l'idéal, le PTBA ainsi que les accords avec les coopératives auraient du être prêts et validés avant le 1^{er} avril 2015 de manière à assurer une parfaite continuité avec le PAPAFPA. L'UGP du PAPAFPA/PAPAC a cependant été soumise au cours de la période de transition à une très lourde charge de travail qui ne l'a pas permis. Ce léger retard n'a pas eu d'impact majeur sur les activités de développement des plantations familiales menées par les coopératives. Le dispositif d'appui aux OP pour la comptabilité et la passation de marchés est fonctionnel, le responsable technique chargé d'organiser les autres appuis aux OP a pris fonction en juillet. Le processus de recrutement d'une assistance technique (financement AFD) n'est pas encore finalisé. L'accord de PPP pour le volet aviculture est en cours d'exécution, celui portant sur l'élevage porcin reste à élaborer. Le responsable micro-irrigation a pris fonctions en août, un voyage d'étude au Cap-Vert et les premières acquisitions d'équipements « test » sont attendues en octobre. Un volet nouveau « café robusta » a été introduit en accord avec le FIDA. Il est mis en œuvre par la CECAFEB sur financement GEF pour 2015 (FIDA à partir de 2016). Il permet au projet d'appuyer les populations de zones humides (+/- 3 000 mm/an) pour lesquelles les autres activités appuyées n'étaient pas adaptées. En matière de « scaling up » et réplication, l'essentiel du potentiel au sein du pays est déjà atteint (pas de réserves foncières), la spécificité du contexte limite les possibilités de réplication en dehors du pays, cependant certaines techniques innovantes ont déjà commencé à faire l'objet de transferts vers d'autres pays au cours du PAPAFPA.

Overall Assessment and Risk Profile

	Last	Current
C.1 Physical/financial assets	4	4
C.2 Food security	4	4
C.3 Quality of natural asset improvement and climate resilience	4	4
C.4 Overall implementation progress (Sections B1 and B2)	4	4

Rationale for implementation progress rating

Le PAPAC prend la relève du PAPAFPA, qui a achevé ses activités le 31 mars 2015. La continuité a été assurée entre les équipes chargées de la mise en œuvre. Les activités centrales du PAPAC prolongent et consolident les acquis du PAPAFPA. Cette transition ainsi que la mise en place des nouvelles activités se déroule de façon satisfaisante. L'année 2014 a permis de tester et mettre au point la délégation de la mise en œuvre d'une part importante des activités aux coopératives. Les mécanismes de suivi et de contrôle par l'UGP sont bien définis et ont fonctionné de façon satisfaisante en 2014. Ils demandent cependant à être encore perfectionnés et mieux intégrés au système de pilotage/gestion des coopératives. Une démarche progressive est adoptée pour les « nouveaux types d'interventions » qui devrait permettre de maîtriser/gérer les risques inhérents à toute démarche d'innovation.

C.5 Likelihood of achieving the development objectives (section B3 and B4)	4	4
--	---	---

Rationale for development objectives rating

L'impact du PAPAFPA est très substantiel et tout à fait en cohérence avec les objectifs de développement du PAPAFPA et ceux du PAPAC. Le PAPAC devrait permettre d'accroître et de consolider ces acquis

C.6 Risks Short description of major risks for each section and their impact on achievement of development objectives and sustainability	
Fiduciary aspects	Malgré le déséquilibre structurel des finances publiques, le Gouvernement a toujours considéré le PAPAFPA (et le PAPAC) comme prioritaire, mais connaît chaque année des difficultés à fournir sa contribution. Le transfert des biens « utiles » du PAPAFPA au PAPAC et/ou aux coopératives doit être formalisé.
Project implementation progress	La charge de travail est importante pour l'ensemble du personnel de l'UGP et les principaux partenaires/acteurs. Les progrès en matière de programmation/organisation doivent être poursuivis.

Outputs and outcomes	L'efficacité des replantations devra s'améliorer : à la marge pour CECAQ, CECAB et CEPIBA et de façon importante pour la CECAFEB (arabica). Une première évaluation devra être réalisée sur les actions d'élevage dès le premier cycle productif achevé (2016)
Sustainability	Si les exportations informelles (ou hors coopérative) de poivre étaient confirmées et devaient encore s'amplifier en 2016, un réajustement de la stratégie « poivre » pourrait devenir nécessaire (Plan d'Affaires de la CEPIBA notamment). La CECAFEB est la coopérative dont la progression de production prévue (Document de Projet) est la plus « lente ». La Direction de la coopérative doit accroître l'efficacité dans tous les domaines afin de parvenir à un équilibre satisfaisant à la fin du PAPAC

Proposed Follow-up

Issue / Problem	Recommended Action	Timing	Status
Préparation PTBA 2016	Présentation par l'UGP lors de la mission de passation de portefeuille	Octobre 2015	Mission programmée
Transfert des biens du PAPAFPA	Finaliser ASAP	Fin 2015	Inventaire et définition des destinations en cours

Additional observations

Mission de passation de portefeuille prévue fin octobre 2015

Appendice 2: Cadre logique actualisé: état d'avancement par rapport aux objectifs, effets et produits

Note : Le cadre logique a été révisé lors de la revue à mi-parcours selon les recommandations de la mission de la mission inter-cycle de 2009 : (i) les objectifs manquants ont été fixés en collaboration avec les chefs de filière, le FIC et la cellule de S&E ; (ii) ceux actuellement fixés pour 2013 (mi-parcours) ou 2015 (fin du projet) ont été révisés selon les mêmes modalités ; (iii) les sources de vérification ont été révisées pour correspondre à la réalité ; et (iv) pour le 1er niveau, les hypothèses et risques ont également été précisés.

PAPAFPA

Synthèse	Indicateurs-clés de performance	Moyens de vérification	Hypothèses (H) / Risques (R)
1. OBJECTIF PRINCIPAL/IMPACT DU PROGRAMME (Résultats de 3^{ème} niveau)			
Objectif global Poursuivre l'amélioration des revenus et des conditions de vie du groupe cible se trouvant encore sous le seuil de pauvreté (agriculteurs et pêcheurs artisanaux), par l'appui au développement économique de filières et l'appui aux organisations professionnelles agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - 12.000 familles ont directement bénéficié des services du projet* - Au moins 70% des ménages ciblés ont un indice d'accumulation des biens/actifs qui a augmenté * - 80% membres des ménages féminins/masculins sachant lire* (par genre) - 80% des ménages ciblés ont augmenté leurs revenus financiers - Les taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans* ont diminués d'au moins 10% (chronique, aiguë et insuffisance pondérale par genre) - Réduction d'au moins 30% des ménages ayant connu une période de disette* 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes socio-économiques d'impact: situation de référence, ¾ parcours en 2013 et achèvement du projet - Statistiques nationales - Etudes thématiques ponctuelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Stabilité politique et économique
2. OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT/EFFETS ESCOMPTEES DU PROGRAMME (Résultats de 2^{ème} niveau)			
Objectif spécifique 1 – Composante 1 Renforcer les capacités des populations rurales les plus pauvres à entreprendre des activités économiques à travers l'amélioration du niveau de production et l'exportation de cultures de rente et la diversification de cultures vivrières associées	<ul style="list-style-type: none"> - 5 Contrats d'objectifs et de partenariat avec opérateurs privés opérationnels - Volume de production exportée en 2015 par filière a augmenté (Cacao Bio 650T, Cacao qualité 150T, Poivre 55T, Café 30T/an et Pêche 17000Kg de poisson traité par la coopérative/année) - Au moins 70% des producteurs bénéficiaires font état d'une augmentation de rendement* (par filière et genre) - Au moins 60% des producteurs sont classés dans la catégorie A (par filière et genre) - 5 groupes de commercialisation (coopératives) sont opérationnels* - 95% des produits d'exportation sont classifiés de qualité (par filière) - 75% des DCP installés sont opérationnels - 75% des Praos motorisés distribués sont opérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques nationales - Etudes thématiques ponctuelles - Rapports/contrats d'exportation des coopératives - Statistiques des coopératives - Rapports d'audit financier des coopératives 	<ul style="list-style-type: none"> - Politique foncière du Gouvernement favorable à l'accès à la terre et la sécurisation des petits producteurs - Environnement et accès favorable aux marchés internationaux - Stabilité, faible volatilité des prix sur les marchés mondiaux et domestique - Conditions climatiques favorables
Objectif spécifique 2 – Composante 2 Renforcer l'offre de services pour le financement d'infrastructures communautaires et productives (FIC) répondant aux besoins des communautés concernées	<ul style="list-style-type: none"> - 75% des infrastructures de production et transformation sont opérationnelles* (par type: irrigation, séchoirs, etc.) - 75% des infrastructures sociales sont opérationnelles (par type: eau potable, énergie, latrines, etc.)* - km de routes/pistes construits/remis en état sont fonctionnels (en service)* - Au moins 75% des groupes de gestion des infrastructures formés/consolidés sont opérationnels* - Volumes de financement apportés par d'autres bailleurs et nombre de projets financés - FIC est opérationnel 	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes thématiques ponctuelles - Enquêtes d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> - Incertitude du cadre réglementaire - Partenariat effectif des différents projets et bailleurs pour le financement des infrastructures à travers le FIC

<p>Objectif spécifique 3 – Composante 3 Appuyer la structuration du monde rural en renforçant les organisations paysannes de base et leurs représentations professionnelles (coopératives de filières, FENAPA)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation faîtière (FENAPA) formée/consolidée est opérationnelle* - 80% des coopératives appuyées sont opérationnelles et affiliées à la FENAPA - 60% des OP membres de la FENAPA paient leurs cotisations - Au moins 75% des frais de fonctionnement sont autofinancés par la FENAPA - Au moins 75% des groupes de commercialisation comptent des femmes dans leurs instances de direction* (par Coopérative et FENAPA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes thématiques ponctuelles - Enquêtes d'évaluation - PV des AG - Documents administratifs et financiers des coopératives et FENAPA 	<ul style="list-style-type: none"> - Restructuration effective de la FENAPA - Légalisation effective et rapide des coopératives
3. ACTIVITES ET PRODUITS (Résultats de 1^{er} niveau)			
Résumé descriptif	IOV des résultats	Sources de vérification	Hypothèses et Risques
COMPOSANTE 1: APPUI AU DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ECONOMIQUES ET FILIERES			
Résultat attendu 1: Le développement opérationnel des cinq filières est assuré au travers de coopératives professionnelles viables et rentables			
<p><u>Résultat 1.1: La filière Cacao bio-équitable est opérationnelle, rentable et sa coopérative d'exportation CECAB est viable</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat d'objectif KAOKA signé - CECAB créée et légalisée - 3700ha de surfaces cultivées densifiées grâce aux pépinières - 1681 producteurs appuyés (par genre)* - 34 associations membres de CECAB* - 1681 personnes formées en postproduction, transformation et commercialisation* (dont au moins 34,6% de femmes) - 1681 personnes formées aux méthodes et technique de production agricole (dont au moins 30% de femmes)* - 34 installations de transformation aménagées/remises en état (séchoirs solaires)* 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat KAOKA - Statistiques CECAB - Rapports de Missions KAOKA - Rapport des formations 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité foncière des petits producteurs - Stabilité des cours du cacao bio-équitable sur les marchés mondiaux
<p><u>Résultat 1.2: La filière cacao conventionnel de qualité et équitable est opérationnelle, rentable et sa coopérative d'exportation CECAQ-11 est viable</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 755 petits producteurs appuyés (dont au moins 30% de femmes) - 1400 ha de cacaoyères cultivées - Contrat d'objectif Café Direct (18 mois renouvelable) signé - CECAQ-11 créée et légalisée - 17 associations membres CECAQ11 (groupe de commercialisation)* - 755 personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole* (dont au moins 30% de femmes) - 755 personnes formées en post-production, transformation et commercialisation* (dont au moins 30% de femmes) - 34 installations de transformation aménagées/remises en état* 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat CaféDirect - Statistiques CECAQ-11 - Rapports de Missions Café Direct - Rapports des formations 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité foncière des petits producteurs - Stabilité des cours mondiaux
<p><u>Résultat 1.3: La filière poivre-épices est relancée, opérationnelle et rentable, et sa coopérative d'exportation CEPIBA est viable</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 100 ha de poivre sont cultivés - Contrat de partenariat Hom&Ter/Agrisud signé - CEPIBA créée et légalisée - 320 producteurs appuyés au moins 30% femmes * - 21 associations membres CEPIBA (groupe de commercialisation)* - 320 personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole* (dont 30% de femmes) - 320 personnes formées en post-production, transformation et commercialisation* (dont 30% de femmes) - 217 500 Plants distribuées à 320 familles productrices - 12 installations de transformation aménagées/remises en état* 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat Hom&Ter/Agrisud - Statistiques CEPIBA - Rapports de Missions Hom&Ter/ Agrisud - Rapports des formations 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité foncière des petits producteurs - Stabilité des cours mondiaux

<p><u>Résultat 1.4: Le projet-pilote café est lancé avec l'appui du PAPAFPA prouve sa rentabilité et la coopérative d'exportation est viable</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 300 ha de café sont cultivés - CECAFEB créée et légalisée - Contrat d'objectif Malongo signé - 120 ha densifiés avec de nouveaux arbres de café - Coopérative constituée et légalisée - 200 producteurs membres de la coopérative appuyés, au moins 30% femmes (groupe de commercialisation)* - 6 associations membres de la coopérative (groupe de commercialisation)* - 160 personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole* (dont au moins 30% femmes) - 60 personnes formées en post-production, transformation et commercialisation* (dont au moins 30% femmes) - 5 installations de transformation aménagées/remises en état* 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat Malongo - Statistiques CECAFEB - Rapports de Missions Malongo - Rapports des formations 	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité foncière des petits producteurs - Stabilité des cours mondiaux
<p><u>Résultat 1.5: La filière pêche artisanale/poisson frais sous glace est relancée, rentable et la coopérative COPAFRESCO est viable</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 30 communautés appuyées - Coopérative COPAFRESCO Créée et légalisée - 734 personnes formées aux méthodes et techniques de production halieutique* (par genre) - 236 personnes formées en postproduction, transformation et commercialisation* (par genre) - 52 dispositifs de concentration de pêche DCP installés. - 140 embarcations praos construites et distribuées (nouvelles technologies)* - 140 moteurs hors-bord remis aux pêcheurs - 10 comités de DCP installés (fin 2015) - 200 installations de transformation aménagées/remises en état 	<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques COPAFRESCO - Contrat d'objectif MARAPA - Rapports des formations 	
<p><u>Résultat 1.6: La diversification des cultures vivrières est développée en association avec les filières de rente</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 360 personnes (dont 30% femmes) appuyées - 20 communautés appuyées - Convention d'expertise CIAT signée - 60 ha de banane, 35ha manioc et 42 ha de matabala cultivés - 20 ruches installées - 360 personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole* (dont 30% de femmes) - 24 personnes formées en postproduction, transformation et commercialisation* (dont 60% de femmes) - 4 installations de transformation aménagées/remises en état* - 5 paysans relais formés (par genre) - 7 champs-écoles mis en place - 30 échanges intercommunautaires réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquêtes d'impact et thématiques - Contrat, Rapports de Missions CIAT - Rapports des formations 	
<p>COMPOSANTE 2: RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE SERVICES AU MONDE RURAL/FONDS D'INFRASTRUCTURES COMMUNAUTAIRES (FIC)</p>			
<p>Résultat attendu 2: Le FIC est effectivement opérationnel et répond aux besoins et attentes des producteurs</p>			
<p><u>Résultat 2.1: Une meilleure connaissance des besoins et attentes des populations en termes d'infrastructures socio-économiques de base est acquise</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Diagnostic et priorisation participatifs des besoins réalisés - 100 communautés touchées - infrastructures identifiées (par type) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport des diagnostics participatifs 	
<p><u>Résultat 2.2: La consolidation institutionnelle et opérationnelle du FIC est assurée (le FIC devient une institution opérant de manière transparente et efficiente) et la structure est viable</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Manuel de procédures conçu et finalisé - Contributions d'autres bailleurs et évolution de la part FIDA (FIDA 75% en 2009-10, 60% en 2011-12, 50% en 2013-14) 	<ul style="list-style-type: none"> - Manuel de procédures FIC - Contrats signés avec autres PTF - Rapports d'audit annuel 	

<u>Résultat 2.3:</u> Réalisation de projets d'infrastructures socio-économiques avec mise en place de systèmes et procédures adaptées d'opération et de maintenance ⁸	<ul style="list-style-type: none"> - 100 projets bénéficiant à 4000 ménages (2015)* - EUR2 millions investis pour les infrastructures (par source de financement) - 25 réseaux d'eau potable installés/remis en état* - 14 ha périmètres d'irrigation aménagés/remis en état* par source de financement - 15,3 km de routes/pistes construits/remis en état* - 621 autres infrastructures construites/remises en état* (par type : latrines, etc.) - 33 groupes de gestion de l'infrastructure créés ou consolidés* 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrats entreprises de travaux - Accords de partenariat avec autres PTF 	
COMPOSANTE 3: ACCOMPAGNEMENT ET GESTION DU PROGRAMME			
Résultat attendu 3: La FENAPA est renforcée, légitime et représentative des associations de petits agriculteurs			
<u>Résultat 3.1:</u> La FENAPA est renforcée, légitimée et représentative des petits producteurs de Sao Tomé et Principe	<ul style="list-style-type: none"> - 8 ateliers régionaux et 2 ateliers nationaux de concertation réalisés - Textes réglementaires révisés et approuvés - Au moins 50% des petits producteurs de STP ayant reçu des terres sont membres effectifs de la FENAPA - 100% du personnel de la FENAPA formé (par thème et genre) - 1 voyage d'étude réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents légaux FENAPA (statuts, règlement intérieur) - Rapports des ateliers - Plan d'action FENAPA - PV des AG 	- L'appui du PROPAC à travers le Projet PAOPA est effectif
<u>Résultat 3.2:</u> La FENAPA offre des services de qualité à ses membres, afin d'assurer sa viabilité et son autofinancement progressif	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visites de sensibilisation à la base réalisées - Tous petits producteurs membres formés par la FENAPA (par thème et par genre)* - 5 groupes communautaires créés/consolidés* - Tonnes de sulfate de cuivre et chaux achetés et revendus - 4 actions de lobbying/négociation avec le Gouvernement menées - Emissions/débats radios diffusés (par thème) - Enquêtes/relevés des prix réalisés et diffusés à la radio - 8 débats et 8 reportages télévisés réalisés - Un bulletin trimestriel réalisé - 30 sessions de formation fonctionnelle des OP réalisées - 3 études de marché réalisées - Voyages d'échanges intercommunautaires réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Factures achat/vente intrants - Rapports de formations - PV des AG - Accords signés 	
<u>Résultat 3.3:</u> Les associations et coopératives de producteurs sont membres de la FENAPA et participent au dialogue sur le développement des filières	<ul style="list-style-type: none"> - 1 réunion interprofessionnelle organisée par an - Au moins 4 coopératives appuyées par le PAPAFPA sont membres de FENAPA - Réunions tenues avec le Gouvernement 	<ul style="list-style-type: none"> - PV des rencontres - Papiers d'adhésion 	
Résultat attendu 4: La gestion du programme est efficiente et le système de S&E basé sur les résultats est opérationnel			
<u>Résultat 4.1:</u> La coordination du programme est correctement assurée et la gestion opérationnelle efficiente	<ul style="list-style-type: none"> - Personnel nécessaire prévu en place - Carnet de route de la coordination élaboré - Manuel de procédures élaboré et mis à jour - Au mois une DRF par mois envoyée au FIDA - Contrats d'objectifs et de partenariat efficacement administrés et suivis - Audit financier réalisé annuellement 	<ul style="list-style-type: none"> - Manuel de procédures opérateur/prestataires de services - CR du Comité technique - Rapports d'audit 	
<u>Résultat 4.2:</u> Les outils de suivi-évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre logique et indicateurs validés 	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre logique 	

et d'information-communication du programme sont opérationnels et performants	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Visites de terrain par semaine pour s'assurer de la fiabilité des données collectées - Envoi du rapport SYGRI annuellement - 3 formations reçues - 1 voyage d'échanges au Cap Vert réalisé - 5 études d'impact réalisées et 3 études thématiques réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de formation - Rapports des études 	
Résultat 4.3: Le désengagement du programme et le transfert des acquis et savoirs est préparé et assuré (2013-2015)	<ul style="list-style-type: none"> - Comité (CDT) et Plan de désengagement et transfert (PDT) en place et formalisés - 4 Documents de Capitalisation des réalisations et expériences et 1 calendrier de désengagement élaboré - 2 Plateformes de discussion avec le MADRP, la FENAPA et les opérateurs réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> - PV des réunions de capitalisation - Programme de désengagement 	

Financement GEF

Activités programmées dans le PATB 2015 (Jan- Juin 2015)	Période de réalisation programmé dans le PATB	Point de situation de l'activité	
		Commentaires et observations résumés sur la réalisation	% de réalisation physique
<p>OP 1.1.1 – Renforcer les capacités institutionnelles et améliorer les mécanismes de coordination afin de garantir une bonne gestion de la biodiversité dans les paysages productifs, à travers les activités suivantes :</p> <p><u>Activités :</u></p> <p>1. Activités de fonctionnement du Groupe de Travail sur la biodiversité (GTB) ;</p> <p>2. Workshop de formation du GTB sur un thème spécifique ;</p> <p>3. Visites d'études à l'étranger ;</p> <p>4. Workshop de production des recommandations sur la biodiversité.</p>	Jan- déc.	Il s'agit d'un Groupe de Travail sur la Biodiversité (GTB) crée en 2013 pour faire des études et des recommandations en vue de l'intégration de la biodiversité dans les paysages productifs. Le Groupe de Travail est bien constituée et effectue des réunions périodiques de travail.	80%
	Mars	Ajourné pour le deuxième semestre.	0%
	Fev - mars	Quatre (4) membres du Groupe ont effectué une visite d'échanges au Cameroun, du 20 mars au 3 avril 2015.	80%
	Oct	Les TDR sont en train d'être élaborés pour que le Groupe puisse élaborer de recommandations au Gouvernement sur la biodiversité.	20%
OP 1.1.2 – Améliorer les capacités des organismes gouvernementaux et des associations chargées de ressources marines et des pêches, dont l'étude d'évaluation des		Il s'agit d'organiser une étude statistique pour la détermination de l'état des ressources de la pêche sur les deux îles de São Tomé et Principe et renforcer les	

<p>des pêches.</p> <p><u>Activités :</u></p> <p>1. Etablissement des politiques et régimes juridiques de la pêche.</p>	<p>Jan – mars</p>	<p>mieux servir les objectifs de sa création.</p> <p>Une version finale des documents requis pour l'établissement des régimes juridiques et politiques pour la gestion de la pêche ont déjà été remis au Projet par le consultant, à savoir : règlement sur la Pêche, Diagnostique sur la législation sur la Pêche et document sur le nouveau statut juridique de la Direction de la Pêche.</p> <p>La version finale approuvée et validé est déjà disponible au sein du Projet et il est prévu l'organisation d'une cérémonie de remise officielle de ces documents à la Direction de la Pêche.</p>	<p>100%</p>
<p>OP 2.1.1 - Identifier les frontières des cinq (5) zones cogérées comprenant 44 communautés et au moins 5 000 hectares de forêts ombrophiles, à travers un processus consultatif public.</p> <p><u>Activités :</u></p> <p>1. Effectuer le marquage des limites physiques et les limites de PNO et PNP.</p>		<p>Le Projet a identifié 5 zones de gestion dans la Zone Tampon des Parcs naturels Obo de STP et a fait des repères à travers des cartes géographiques des cinq zones en question qui comprennent 44 communautés concernées par le Projet sont déjà repérées et identifiées sur une carte.</p> <p>Le marquage des limites physiques et les limites du PNO et PNP sur le terrain prévue pour finir au mois de mars a finalement démarré en février, mais connaît un certain retard. Son achèvement est prévu pour le troisième trimestre de l'année.</p>	<p>30%</p>
<p>OP 2.1.2 - Etablir des plans pour la gestion et l'utilisation durables des ressources naturelles et des services écosystémiques pour chacune des cinq (5) zones de cogestion.</p> <p><u>Activités :</u></p>		<p>Une équipe de consultants est en train d'élaborer les Plans de Cogestion participatifs pour l'utilisation durable des ressources naturelles et des services écosystémiques pour chacune des 5 zones de cogestion de la Zone Tampon. L'équipe est sur le terrain en train de faire des</p>	

<p>1. Conclusion de l'étude de l'identification détaillée et valorisation économique pour chaque aire de cogestion ;</p> <p>2. Elaboration des Plans de Gestion Communautaires ;</p> <p>3. Validation des Plans de cogestion ;</p> <p>4. Formation des leaders communautaires sur les Plans de Gestion.</p>	<p>Mars</p> <p>Juin</p> <p>Juin</p> <p>Sept – déc.</p>	<p>rencontres de travail avec les communautés et d'ici deux mois elle aura fini son travail.</p> <p>L'étude de l'identification détaillée et de valorisation économique est désormais terminée. Il manque seulement la remise du rapport en version finale.</p> <p>L'Equipe de consultants a soumis son premier draft des Plans de Gestion communautaire.</p> <p>La validation des Plans aura lieu au cours du troisième trimestre de cette année.</p> <p>La formation des leaders communautaires sur les Plans de Gestion.</p>	<p>75%</p> <p>75%</p> <p>0%</p> <p>0%</p>
<p>OP 2.1.3 - Renforcer les capacités de 2.000 agriculteurs sur les pratiques agroforestières durables leur permettant de réduire l'érosion des sols.</p> <p><u>Activités :</u></p> <p>1. Organiser des sessions de formation sur le terrain adressées à 2.000 paysans ;</p> <p>2. Produire et distribuer des posters sur les bonnes pratiques agricoles ;</p> <p>3. Choisir un nombre de sites pilotes dans les communautés.</p>	<p>Jan- juin</p> <p>Jan- juin</p> <p>Avr – juin</p>	<p>Le Projet prévoit la formation de 2.000 agriculteurs sur les pratiques agroforestières capables de réduire l'érosion des sols. Cette formation a été organisée en deux parties, dont la première concernait la formation des formateurs et la seconde la réplication sur le terrain de la formation reçu par les formateurs.</p> <p>Des sessions de formations des agriculteurs prévues pour commencer le mois de janvier ont finalement débuté au mois d'avril, mais elles suivent leur cours normalement et l'achèvement est prévu pour le mois d'août.</p> <p>Cette activité et corolaire de la formation des agriculteurs.</p> <p>Activité prévue pour la fin du mois de juin, elle n'aura</p>	<p>100%</p> <p>75%</p> <p>0%</p>

		lieu finalement qu'à la fin du mois d'août, début septembre.	
<p>OP 2.2.1 - Introduire dans les zones de cogestion, des nouvelles activités régénératrices de revenus sur la base des plans d'aménagement</p> <p><u>Activités :</u></p> <p>1. Appuyer le schéma institutionnel des nouvelles associations communautaires</p> <p>2. Appuyer les associations et coopératives par le moyen des projets communautaires</p>	Jan- avril	Le Projet compte introduire un certain nombre d'activités alternatives génératrices de revenus pour soutenir les communautés de la Zone Tampon dont le niveau de vie est très bas. Un nombre de 25 communautés bénéficient déjà des projets communautaires ou bénéficieront très prochainement.	55%
	Jan – Dec.	Quelques projets ont déjà démarré, mais la plupart des idées de projets sont prévues pour démarrer encore ce deuxième semestre de 2015.	30%
<p>P 2.2.2 - Créer une chaîne de valeur sur le tourisme durable en organisant et en autonomisant une plateforme pour le développement, le marketing et la gestion des activités commerciales liées au tourisme.</p> <p><u>Activités :</u></p> <p>1. Concevoir et mettre en place une Plateforme de Tourisme Responsable et Durable (PTRS);</p> <p>2. Elaborer et signer un MoU (Memorandum of Understanding) entre la PTRS et les Autorités ;</p> <p>3. Créer un ensemble de produits et services</p>	Janvier	En vue d'améliorer le revenu des communautés avoisinantes des Parcs Obo et d'augmenter l'activité touristique autour de la question de la biodiversité, une Plateforme de Tourisme Durable et Responsable (PTRS) réunissant un ensemble d'entrepreneurs dans le domaine du tourisme a déjà envisagée.	80%
	Jan- avr.	Après l'assemblée constitutive de la Plateforme, le 4 décembre de 2014, la Plateforme a été constituée, réunissant autour de 25 membres parmi les opérateurs touristiques, les hôtels.	80%
	Avr. - déc.	Le MoU est déjà prêt pour la signature avec le gouvernement. Cette activité aura lieu courant mois de juillet.	40%
		Cette activité qui était prévue pour jusqu'à la fin du	

<p>touristiques ;</p> <p>4. Développer un Plan de Marketing.</p>	<p>Avr – Juin</p>	<p>mois d'avril a finalement été reportée. Le projet va bénéficier de l'assistance technique de l'ICEA, une ONG italienne spécialisée dans le domaine du tourisme et de la certification des produits touristiques. Elle encadrera tout d'abord, une première formation des guides touristiques, le mois de Juillet suivie d'une visite d'études à l'Equateur, pays de l'Amérique du Sud très spécialisée dans les questions du tourisme.</p> <p>Cette activité aura aussi lieu courant du mois juillet/aout.</p>	<p>20%</p>
<p>OP 2.3.1 - Identifier, cartographier et mettre en place deux aires marines pilotes et gérées couvrant au moins 2 000 hectares.</p> <p><u>Activités :</u></p> <p>1. Cartographier et définir les frontières des aires marines à protéger ;</p> <p>2. Identifier et cartographier les acteurs et les communautés concernées.</p>	<p>Jan – fev.</p> <p>Fev.- mars</p>	<p>Aucune de ces activité n'a pas pu avoir lieu jusqu'à maintenant à cause de la difficulté à trouver un spécialiste pour entamer des actions de recherche scientifiques nécessaires à la mise en œuvre de l'activité.</p> <p>Un accord a finalement été conclu avec la Direction de la Pêche en vue d'organiser les actions à mener en vue de la détermination des aires marines à protéger. Les activités auront le support d'une assistance technique d'une ONG étrangère.</p> <p>Les activités démarreront à la fin du mois de juillet, début du mois août.</p>	<p>10%</p> <p>0%</p>
<p>OP 2.3.2 - Produire des Plans d'Aménagement des aires marines gérées et approuver les systèmes de gouvernance</p> <p><u>Activités :</u></p> <p>1. Elaborer des Plans de gestion des MMAs à travers un</p>	<p>Avr.- juin</p>	<p>Un accord a finalement été conclu avec la Direction de la Pêche en vue d'organiser les actions à mener en vue de la détermination des aires marines à protéger. Les activités auront le support d'une assistance technique d'une ONG étrangère.</p>	<p>20%</p>

<p>processus participatif.</p> <p>2. Renforcer les capacités des associations des pêcheurs.</p> <p>3. Acheter des équipements et matériels.</p>	<p>Juin- aout</p> <p>Juin – Déc.</p>	<p>Les activités démarreront à la fin du mois de juillet, début du mois août.</p> <p>Cette activité aura démarré au mois d’octobre.</p> <p>Cette activité aura démarré au mois d’octobre</p>	<p>0%</p> <p>0%</p>
<p>OP2.3.3 - Gérer durablement les échantillons représentatifs des écosystèmes de mangroves.</p> <p><u>Activités</u></p> <p>1. Elaboration des Plans d’Action des mangroves de <i>Malanza</i> et <i>Praia das Conchas</i>.</p> <p>2. Organiser des actions de formation pour les gestionnaires et les utilisateurs.</p> <p>3. Mettre en œuvre les mesures prioritaires des "PA" d’appui aux communautés</p>	<p>Jan – Mai</p> <p>Juin-aout</p> <p>Juin – dec.</p>	<p>Les mangroves de STP sont l’objet de fortes menaces de la part des communautés des pêcheurs qui font défrichement de la mangrove à des fins diverses, notamment pour teinter les filets de pêche, mais aussi pour le charbon de bois.</p> <p>En vue de la conservation/récupération de ces mangroves, le Projet a prévu une étude pour deux échantillons de mangroves dans l’île de Sao Tomé, l’un dans le nord (<i>Praia das Conchas</i>) et l’autre dans le sud (<i>Malanza</i>).</p> <p>L’étude a été réalisée par l’ONG Alisei.</p> <p>Les Plans d’Actions prévus sont déjà élaborés, validés et prêts pour application.</p> <p>Les actions de formation en préparation auront lieu au cours du deuxième semestre.</p> <p>La mise en œuvre des PA pour les mangroves est prévue pour le deuxième semestre.</p>	<p>100%</p> <p>20%</p> <p>20%</p>
<p>OP2.4.1 - Habilitier les principales parties prenantes du bénéficiaire à mettre en œuvre le programme REDD+, en se concentrant sur les parcs d’Obo et principe et leurs zones tampon.</p>		<p>Un consultant international a été recruté pour former les cadres techniques nationaux sur les principes d’un programme REDD+, en se concentrant sur les parcs Obo de Sao Tomé et de Principe et leurs zones tampons.</p>	

<p><u>Activités :</u></p> <p>1. Capture des valeurs de carbone dans les Parcs Obô et PNP.</p> <p>2. Visites d'Etudes dans le cadre du paiement des services environnementaux.</p> <p>3. Workshop sur les propositions de REDD+</p>	<p>Janv – fev.</p> <p>Mars</p> <p>Juil – sep</p>	<p>Pour calculer les valeurs de la capture du carbone, un groupe de travail a été constitué. Ce même groupe doit bénéficier des formations plus poussées, en vue de renforcer leurs capacités pour le REDD.</p> <p>Prévue pour le premier semestre 1025, cette activité n'a cependant, pas encore eu lieu. Nous sommes en train de chercher maintenant les institutions qui seraient en mesure d'accueillir la formation des cadres nationaux.</p> <p>Les TDR pour la recherche des institutions de formation sont déjà prêts</p>	<p>10%</p> <p>10%</p> <p>0%</p>
<p>OP 3.1.1 - Mettre en place un système de suivi et évaluation du Projet.</p> <p><u>Activités :</u></p> <p>1. Intégrer les indicateurs environnementaux et de la Biodiversité dans le système de S&E du PAPAFPA ;</p> <p>2. Améliorer les capacités des responsables de S&E en matière de monitoring ;</p> <p>3. Assistance technique pour la mise en œuvre du processus de S&E du projet.</p>	<p>Jan – mars</p> <p>Jan- fév.</p> <p>Jan - déc</p>	<p>Un Rapport avec des indicateurs du PAPAFPA a été produit incluant les indicateurs spécifiques de la biodiversité. Le rapport est disponible au sein du PAPAFPA.</p> <p>Etant donné que les données sur la biodiversité sont déjà disponibles, le Projet cherche une assistance technique pour l'aider à interpréter les données contenues dans les rapports.</p> <p>Les TDR pour cet effet sont déjà en préparation.</p> <p>Les TDR pour cet effet sont déjà en préparation</p>	<p>80%</p> <p>20%</p> <p>20%</p>
<p>OP3.2.1 - Produire des informations sur les ressources</p>		<p>Compte tenu de l'importance de la conservation de</p>	

Appendice 3: Récapitulatif des principales mesures à prendre dans les délais convenus

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Développement des plantations familiales		
Stratégies pour plantation en septembre/octobre	DE CECAFEB	Immédiat
Evaluation DE CECAFEB sur stratégies ci-dessus	Elus CECAFEB et UGP	Chaque trimestre à partir fin 2015
Réactiver le processus de certification « FLO »	DE CECAFEB	Immédiat
Recentrer le travail du DE sur son cœur de métier	Elus CECAFEB, UGP, DE	Immédiat
Aborder de façon transparente la question des ventes/exportations ? informelles de poivre	CEPIBA, UGP	2015
Recueillir les prix du poivre sur le marché national	CEPIBA	Continu
Obtenir les statistiques d'exportation sur une base mensuelle	UGP, Ministère	Immédiat et rétroactif
Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des stratégies différenciées de replantation	CECAB, CECAQ 11, CECAFEB, CEPIBA	Immédiat
Concevoir et diffuser des bonnes pratiques de replantation à l'échelle plant par plant	CECAB, CECAQ 11, CECAFEB, CEPIBA	Immédiat
Accompagner la transition entre générations (mesures spécifiques si cela est opportun)	UGP, CECAB, CECAQ 11, CECAFEB, CEPIBA	Continu
Doter chaque coopérative d'outils informatiques de suivi planteur par planteur et d'analyses agrégées	CT UGP, Coopératives	Fin 2016

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Nouveaux domaines d'intervention		
Micro-irrigation		
Réaliser le voyage d'étude au Cap-Vert	UGP	Octobre 2015
Acquérir des kits destinés à la parcelle de démonstration	UGP	Octobre/Novembre 2015
Organiser une mission d'appui (AT international)	UGP	Novembre 2015 à Début 2016
Définir la parcelle de démonstration	Resp. Irrigation	Novembre 2015
Mettre en place la parcelle de démonstration	Resp. Irrigation	Fin 2015
Programmer les tests en milieu paysan à réaliser en 2016	Resp. Irrigation	Fin 2015
Café robusta		
Prolonger et amplifier les actions « robusta » sur financement GEF	UGP GEF	Jusqu'à fin juin 2016
Introduire un volet « robusta » dans la composante 3 à partir de 2016	UGP	PTBA 2016

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Gestion du Programme		
Elaborer la version initiale du PTBA 2016	UGP	25 octobre
Etablir et suivre un rythme de 2 AG par an	Coopératives	A partir T1 2016
Appuyer les coop. pour ci-dessus	CT UGP	Immédiat
Appui au FIC par AT micro-irrigation	UGP	Novembre 2015
Développer le plan de travail de la CT selon les axes recommandés	RT UGP	Fin Octobre 2015
Réajuster les indemnités journalières pour les déplacements à Principe	UGP	Immédiat
Réaliser le transfert des biens du PAPAFPA au PAPAC	UGP, Ministère	Immédiat
Etudier la possibilité d'articuler le système de suivi développé pour le GEF avec TOMPRO	Agro-Informaticien	2016
Structurer rapports et PTBA selon une logique budgétaire par composante, volet activité, etc.	Tous acteurs du PAPACt	Immédiat
Transférer un certains nombre de contrats annuels du PAPAFPA au PAPAC (ou passer de nouveaux contrats)	UGP	Immédiat
Poursuivre la prise en charge du bureau et point focal pour l'île de Principe sur les mêmes bases que lors du PAPAFPA	UGP	Continu
Réactualiser les « per-diem » pour les déplacements à Principe	UGP	Immédiat
Relancer le recrutement du technicien de suivi-évaluation	UGP	Immédiat
Mesure convenue		
Financement GEF		
Intensifier le rythme d'avancement	UCP	Immédiat
Recentrer les actions sur les partenaires les plus réactifs	UCP	PTBA 2016
Renforcer l'intégration avec PAPAC et/ou Coopératives	UCP	Immédiat et PTBA 2016
Vérifier les chronogrammes des actions et leurs perspectives de durabilité	UCP	Immédiat
Programmer un second voyage d'étude sur Groupes locaux « biodiversité » inclure des leaders de Principe	UGP	2016
Négocier un avenant au contrat de pose des bornes	UGP	Immédiat
Mise en œuvre des plans	Assoc. Communautaires « mãe » et non nouvelles assoc. « ad hoc »	2016
Evaluer les formations sur la protection des sols	UGP	2016
Mieux analyser les paramètres techniques et économiques et les perspectives de pérennité des micro-projets	UGP	Immédiat
Associer un partenaire technique compétent et pérenne à chaque micro-projet	UGP/Communautés	Immédiat
Proposer des activités aux communautés des zones tampon	UGP/coopératives	Immédiat
Définir une feuille de route pour la conception d'un nombre limité de produits touristiques clé (dont au moins 1 pour l'île de Principe)	PTRS/UGP	Immédiat
Ré-examiner la faisabilité dans le temps restant des actions sur les aires marines protégées	UGP	Immédiat
Identifier un partenaire pour la formation REDD+ ou réexaminer l'opportunité de cette activité	UGP	Immédiat
Réintroduire des indicateurs environnement et biodiversité adéquatement choisis dans le S&E du PAPAC	UGP	Immédiat
Prolonger le partenariat avec l'ONG Monte Pico	UGP	2016
Transférer la base de données sur les espèces clé à l'ONG Monte Pico et à la Direction de l'Environnement	UGP	Avant fin 2015

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Aspects fiduciaires		
Gestion financière:		
Réorganiser le flux de travail dans la cellule administrative	RAF	Octobre 2015
Préparer le DRF après la comptabilisation en TOMPRO	RAF/Comptables	Permanent
Vérifier les saisies sur le TOMPRO et faire une réconciliation mensuelle avec les données du FIDA	RAF/ Comptable	Mensuellement
Achat du TOMPRO	RAF/ Comptable passation de marchés	Septembre 2015
Paramétrage du TOMPRO	RAF/ Consultant TOMPRO	Septembre 2015
Formation avancée sur le TOMPRO	Consultant TOMPRO/ RAF/ Comptables/ Trésorier	Moitié Octobre 2015
Mise à jour de la comptabilité dans le TOMPRO	RAF/ Comptables/ Trésorier	Octobre 2015
Développer le système ACCESS pour la comptabilité des coopératives	RAF/ spécialiste informatique S&E/ Comptable	Octobre 2015
Organiser les travaux d'appui aux coopératives	RAF/ Comptable (appui coopératives)	Mensuellement à partir d'octobre 2015
Mettre en place le contrôle de banque et caisse	RAF/ Comptable (appui coopératives)/ CEPIBA/ CECAFEB/ CECAQ-11	Hebdomadaire à partir d'octobre 2015
Envoyer les justificatives et la demande de remboursement mensuel	CECAB/ CEPIBA/ CECAFEB/ CECAQ-11	Mensuellement
Décaissements		
Préparer les DRF par le TOMPRO	RAF/ comptable	Permanent
Réaliser les démarches nécessaires pour mobiliser la contribution du Gouvernement	UGP	Septembre 2015
Respect des accords		
S'assurer que toute la documentation nécessaire est attachée à chaque paiement	RAF/ comptables/ trésorier	Permanent
Faire la planification annuelle des congés	Coordinatrice/ RAF	Annuellement
Mettre en place un système efficace de suivi des congés pris	RAF	Permanent
Clôture du PAPAFPA :		
Vérifier la situation des soldes des fonds d'avances/roulement des ONG ZATONA e FENAPA	RAF	Septembre 2015
Récupérer éventuellement, les montants des fonds d'avances et, si nécessaire, prise en charge ces avances par les fonds de contrepartie	UCP/ Partenaires	Septembre 2015
Rembourser le solde du compte spécial du prêt au FIDA	RAF/ Coordinatrice/ comptables	Septembre 2015
Clôturer tous les comptes bancaires du PAPAFPA	RAF/ Coordinatrice/ comptables	Septembre 2015
Envoyer les dernières DPD/DRF au FIDA	RAF/ Comptables	Septembre 2015
Envoyer la lettre de confirmation de la dernière DRF (prêt et don)	Gouvernement	Septembre 2015
Calculer et payer les rémunérations dues au personnel et les payer par le fond de contrepartie	UCP/ Gouvernement	Septembre 2015
Faire un rapport de constatation physique des biens à attacher à la lettre à envoyer au gouvernement pour le transfert des biens au PAPAC	RAF/Coordinatrice/ comptable	Septembre 2015
Audit :		
Finaliser l'audit 2014-2015	UCP/ Auditeurs	Moitié Septembre 2015
Envoyer l'audit au FIDA	UCP	1 Octobre 2015
Financement GEF		
Evaluer le personnel sur une base annuelle	Coordinateur	Permanent
Planification annuelle des congés	Coordinateur/ Personnel	Annuelle
Suivi des congés pris	RAF/Coordinateur	Permanent
Codification des biens de l'inventaire	Comptable/Coordinateur	Décembre 2015
Envoyer les justificatives des avances	CECAFEB et CECAQ-11	Mensuellement

Appendice 4: État d'avancement matériel par rapport au PTBA (y compris indicateurs SYGRI)

PAPAFPA niveau 1

Filière	Indicateurs								Cibles	Cumul 2003- 2014	%
	UNITÉ	2009	2010	2011	2012	2013	2014				
Personnes ayant bénéficié des services du projet	Nombre	18 415	19 605	20 275	22 300	37 695	17 140	60 000	37 695	63	
	Homme	12 755	12 905	13 515	15 025	24 440	11 585	42 000	24 440	58	
	Femme	5 660	6 700	6 760	7 275	13 255	5 555	18 000	13 255	74	
Ménages ayant bénéficié des services du projet	Nombre	3 683	3 921	4 055	4 460	7 539	3 428	12 000	7 539	63	
Cacao Bio	Personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole	Nombre	698	1 717	1 411	1 681	308	418	1 681	2 080	124
	Homme	Nombre	452	1 118	939	1 191	137	261	1 177	1 387	118
	Femme	Nombre	246	599	472	490	171	157	504	693	138
	Personnes formées en post-production, transformation et commercialisation	Nombre	589	413	361	1 681	512	418	1 681	1 681	100
	Homme	Nombre	369	289	242	1 191	341	261	1 099	1 191	108
	Femme	Nombre	220	124	119	490	171	157	582	490	84
	Groupe de commercialisation créés	Nombre	1	1	1	1	1	1	1	1	100
	Groupe de commercialisation comptant des femmes dans leurs instances de direction	Nombre	1	1	1	1	1	1	1	1	100
	Personnes membres des groupes de commercialisation formés consolidés	Nombre	1 525	1 717	1 780	1 681	2 051	418	1 681	2 080	124
	Homme	Nombre	1 003	1 118	1 165	1 191	1 362	261	1 177	1 387	118
	Femme	Nombre	522	599	615	490	689	157	504	693	138
	Installations de transformation aménagées remises en état (séchoirs, bacs de fermentation, etc.)	Nombre	9	44	32	33	33	4	34	121	356

Cacao Qualité	Personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole	Nombre	185	426	699	826	895	958	755	958	127
	Homme	Nombre	144	420	458	536	654	642	528	654	124
	Femme	Nombre	41	6	241	290	241	316	227	316	139
	Personnes formées en post-production transformation et commercialisation	Nombre	185	25	93	170	170	170	755	185	25
	Homme	Nombre	144	19	73	140	110	110	528	144	27
	Femme	Nombre	41	6	20	30	60	60	227	60	26
	Groupes de commercialisation créés	Nombre	1	1	1	1	1	1	1	1	100
	Groupes de commercialisation comptant des femmes dans leurs instances de direction	Nombre	1	1	1	1	1	2	1	1	100
	Personnes membres des groupes de commercialisation formés consolidé	Nombre	425	425	699	826	895	958	755	958	127
	Hommes	Nombre	281	281	458	536	654	642	528	654	124
	Femmes	Nombre	144	144	241	290	241	316	227	316	139
	Installations de transformation aménagées remises en état (séchoirs, bacs de fermentation, etc.)	Nombre	11	13	15	11	17	17	34	84	247
	CEPIBA	Personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole	Nombre		262	262	241	316	333	320	333
Homme		Nombre		199	195	176	255	263	224	263	117
Femme		Nombre		63	67	65	61	70	96	70	73
Personnes formées en post-production transformation et commercialisation		Nombre		20	90	33	7	35	320	90	28
Homme		Nombre		18	67	23	6	20	224	67	30
Femmes		Nombre		2	23	10	1	15	96	23	24
Groupes de commercialisation créés		Nombre	1	1	1	1	1	1	1	1	100
Groupes de commercialisation comptant des femmes dans leurs instances de direction		Nombre	1	1	1	1	1	1	1	1	100

	Personnes membres des groupes de commercialisation formés et consolidés	Nombre	294	368	290	322	245	209	320	368	115	
	Homme	Nombre	235	299	223	253	184	166	224	299	133	
	Femmes	Nombre	59	69	67	69	61	43	96	59	61	
	Installation de transformation aménagées remises en état (séchoirs, bacs, etc.)	Nombre		13	16	0	1	0	12	30	250	
Café	Personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole	Nombre		206	120	90	100		150	160	206	129
		Homme		92	104	70	50		100	112	104	93
		Femme		114	16	20	50		50	48	114	238
	Personnes formées en post-production transformation et commercialisation	Nombre			12	8	30		28	60	30	50
		Homme			10	4	24		24	42	24	57
		Femme			2	4	6		4	18	6	33
	Groupes de commercialisation créés	Nombre		1	1	1	1		1	1	1	100
	Groupes de commercialisation comptant des femmes dans leurs instances de direction	Nombre		1	1	1	1		1	1	1	100
	Personnes membres des groupes de commercialisation	Nombre		210	210	247	247		220	200	317	159
		Homme		106	102	119	134		108	140	181	129
		Femme		104	108	128	113		112	60	136	227
		Installation de transformation aménagées remises en état (séchoirs, bacs de fermentation, etc.)	Nombre		2	12		5	1	5	20	400
Cultures alim.	Personnes formées aux méthodes et techniques de production agricole	Nombre			99	30				360	99	28
		Homme								252		0
		Femme			30	6				108	30	28
	Personnes formées en post-production transformation et commercialisation	Nombre			0	0			9	24	9	38

	Hommes	Nombre						5	14	5	35	
	Femmes	Nombre			0	0			1	0	0	
	Groupes de commercialisation formés/consolidés	Nombre										
	Groupes de commercialisation comptant des femmes dans leurs instances de direction	Nombre										
	Membres des groupes de commercialisation formés/consolidés	Nombre										
		Homme										
		Femme										
	Installations de transformation aménagées/remises en état	Nombre						0				
Pêche	Personne formé méthodes et technique de production halieutique	Nombre	0	78	0	72	0	900	734	700	95	
		Homme							514	700	136	
		Femme	0	0	0	60			220	0	0	
	Personne formé en post-production transformation et commercialisation	Nombre	0	60	65	72	0		236	197	83	
		Homme			5	12			165	17	10	
		Femme	0	60	60	60	0	0	71	180	254	
	Groupes de commercialisation formés/consolidés	Nombre	1	1	1	1	1		1		0	
	Groupes de commercialisation comptant des femmes dans leurs instances de direction	Nombre	1	1	1	1			1	1	100	
	Membres des groupes de commercialisation formés/consolidés	Nombre	504	371	400	278			734	504	69	
		Nombre	347	209	220	178			514	347	68	
		Nombre	157	162	180	100	0		220	180	82	
	Installations de transformation aménagées/remises en état (séchoirs solaires, etc.)	Nombre	0	53	60	61	1		200	175	88	
FIC	Système d'adduction d'eau réhabilitée	Nombre	8	4	3	5	2	1	25	23	92	

FENAPA	Périmètre d'irrigation installé ou réhabilité	Ha		46	40	0	0	0	14	86	614
	Pistes rurales réhabilitée	Nombre	2	1	1	1	0	1	15	11	73
	km de Pistes rurales réhabilitée	Km	7	7	4	4	1	0		24	
	Groupes de gestion formés	Nombre	4	3	21	5	55	20	33	55	167
	Groupe de gestion de infrastructure comptant des femmes dans leurs instances de direction	Nombre	4	3	21	5	2	2	33	37	112
	Groupes communautaires créés/consolidés	Nombre		6	12	16	12	12	25	58	232
	Groupes communautaires comptant des femmes dans leurs instances de direction	Nombre		6	9	10	14	12	25	51	204
	Membres des groupes communautaires créés/consolidés	Nombre	3 471	3 471	2 125	2 245	235	250	4 500	3 471	77
		Homme	3 202	2 984	1 275	1 370	141	160	3 150	3 202	102
		Femme	269	487	850	875	94	90	1 350	850	63
	Organisations faitières créés/renforcées	Nombre	1	1	1	1	1	1	1	100	

PAPAFPA Niveau 2

Sous-composante	Résultat	Barème 2009	Barème 2010	Barème 2011	Barème 2012	Barème 2013	Barème 2014	Barème 31-3-2015
Filière Cacao Bio	Durabilité probable des groupes de commercialisation créés/consolidés	5	5	5	5	5	5	6
	Efficacité: amélioration de la production agricole, animale et halieutique	5	5	5	4	5	5	5
	Durabilité probable des installations de transformation	3	3	4	5	5	5	5
	Durabilité probable des installations de stockage	3	3	4	5	5	5	5
	Efficacité: producteurs bénéficiant d'un plus large accès au marché	4	4	5	4	4	4	5
Filière poivre/épices	Durabilité probable des groupes de commercialisation créés/consolidés	3	3	3	3	3	3	4
	Efficacité: amélioration de la production agricole, animale et halieutique	3	3	4	3	3	3	4

	Durabilité probable des installations de transformation	3	3	4	4	4	4	5
	Durabilité probable des installations de stockage	3	3	4	4	4	4	5
	Efficacité: producteurs bénéficiant d'un plus large accès au marché	3	3	3	3	3	3	5
Filière cacao de qualité	Durabilité probable des groupes de commercialisation créés/consolidés	4	4	4	4	4	5	5
	Efficacité: amélioration de la production agricole, animale et halieutique	3	4	4	4	4	4	4
	Durabilité probable des installations de transformation	4	4	4	4	4	4	4
	Durabilité probable des installations de stockage	3	4	4	4	4	4	4
	Efficacité: producteurs bénéficiant d'un plus large accès au marché	4	4	4	4	4	5	5
Filière café	Durabilité probable des groupes de commercialisation créés/consolidés		4	3	3	3	3	3
	Efficacité: amélioration de la production agricole, animale et halieutique		3	3	3	3	3	3
	Durabilité probable des installations de transformation		4	2	4	4	4	4
	Durabilité probable des installations de stockage		3	3	3	3	3	4
	Efficacité: producteurs bénéficiant d'un plus large accès au marché		3	3	3	3	3	4
Filière poisson	Efficacité: amélioration de la production agricole, animale et halieutique	2	2	2	3	3	3	2
	Durabilité probable des installations de transformation	3	3	3	3	3	3	2
	Durabilité probable des groupes de commercialisation créés/consolidés	3	3	3	3	3	3	3
	Efficacité: producteurs bénéficiant d'un plus large accès au marché	3	3	3	3	3	3	3
Filière cultures vivrières	Efficacité: amélioration de la production, animale			3	4	4	4	3
FIC	Durabilité probable de l'infrastructure de production - Périmètres d'irrigation	3	3	3	3	3	3	2
	Durabilité probable des routes construites/remises en état	3	3	4	4	4	4	3
	Durabilité probable des groupes de gestion de l'infrastructure formés/consolidés	3	3	3	3	3	3	2
	Durabilité probable de l'infrastructure sociale -	3	3	4	4	4	4	3

	Systèmes d'eau potable							
FENAPA	Durabilité probable des groupes communautaires formés/consolidés				2	2	2	2
	Durabilité probable des organisations faitières formées/consolidées	2	3	3	2	2	2	2

PAPAFPA Niveau 3

	Unité	Référence	Mi-parcours	Achèvement
Ménages dont l'indice d'accumulation des actifs a augmenté	%	24,0	29,0	NA
Enfants en insuffisance pondérale - Poids par age	% garçon	18,0	NA	NA
	% filles	13,0	NA	NA
	% Total	15,5	14,1	11,6
Enfants chroniquement malnourris - Taille par age	% garçon	21,0	NA	NA
	% filles	21,0	NA	NA
	% Total	21,0	29,3	28,5
Enfants en malnutrition aigüe - Poids par taille	% garçon	15,0	NA	NA
	% filles	21,0	NA	NA
	% Total	18,0	12	8,7
Ménages ayant accès à des ressources en eau améliorées	%	81,0	82,0	79,0
Ménages ayant accès à des centre sanitaires améliorés	%	60,0	72,0	73,0
Membres de ménage féminins sachant lire	%	88,0	78,0	76,0
Membres de ménage masculins sachant lire	%	90,0	85,0	90,0
Ménages ayant connu une saison de disette	%	100,0	7,0	25,0
Durée de la première saison de disette		1,8	3,9	2,6

PAPAC

INDICADOR	SEXO	UNIDADE	OBJETIVO A ATINGIR	SITUAÇÃO DE REFERENCIA	SOURCE	MEIO PERCURSO	SITUAÇÃO NO FIM DO PROGRAMA
Incidence de la pauvreté rurale baisse 10% dans communautés cibles	total	%	baisse de 10%		Statistique nationale		
Taux malnutrition (enfants < 5 ans)	total	%	25%				
Insuffisance pondérale (poids selon l'âge) [weight for age] (***)	filles	%	na				
Malnutrition chronique (taille selon l'âge) [height for age] (***)	filles	%	na				
Malnutrition aigüe (poid selon la taille) [weight for height] (***)	filles	%	na				
Insuffisance pondérale (poids selon l'âge) [weight for age] (***)	garçons	%	na				
Malnutrition chronique (taille selon l'âge) [height for age] (***)	garçons	%	na				
Malnutrition aigüe (poid selon la taille) [weight for height] (***)	garçons	%	na				
Insuffisance pondérale (poids selon l'âge) [weight for age] (***)	total	%	na	11,6	Enquête UNICEF 2014 (zone rurale, % a baixo de 2 SD)		
Malnutrition chronique (taille selon l'âge) [height for age] (***)	total	%	na	28,5	Enquête UNICEF 2014 (zone rurale, % a baixo de 2 SD)		

Malnutrition aigüe (poid selon la taille) [weight for height] (***)	total	%	na	8,7	Enquête UNICEF 2014 (zone rurale, % a baixo de 2 SD)		
Biens d'équipement des ménages ruraux	total	%	60%	54%	DCP PAPAC		
Revenus des ménages							
Evolution des revenus	hommes	DBS	na	28 888 875	Rapport d'impact 2014		
Evolution des revenus	femmes	DBS	na	26 058 590	Rapport d'impact 2014		
Alphabétisation							
Taux d'alphabétisation (***)	hommes	%	na	90%	Rapport d'impact 2014		
Taux d'alphabétisation (***)	femmes	%	na	76%	Rapport d'impact 2014		
Taux d'alphabétisation (***)	total	%	na	83%	Rapport d'impact 2014		
Rapport hommes/femmes (***)	total	%	na				
Taux de scolarisation							
Taux de scolarisation en école primaire (***)	Total	%	na	63	Rapport d'impact 2014		
Ménages ayant accès à des ressources en eau améliorées		%	na	79	Rapport d'impact 2014		
Ménages avec accès à l'assainissement		%	na	73	Rapport d'impact		

République démocratique de São Tomé-et-Principe

Programme d'appui participatif à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale (PAPAFPA), Projet d'appui à la petite agriculture commerciale (PAPAC), Financement GEF FSP-29-ST

Rapport de supervision - Dates de la mission : du 30 août au 15 septembre 2015

Appendice 4: État d'avancement matériel par rapport au PTBA (y compris indicateurs SYGRI)

					2014		
Ménages ayant connu une saison de disette		%	na	25	Rapport d'impact 2014		
Durée de la première saison de disette		mois	na	2,6	Rapport d'impact 2014		
Ménages ayant connu deux saisons de disette		%	na	0	Rapport d'impact 2014		
Durée de la deuxième saison de disette		mois	na	0	Rapport d'impact 2014		

PAPAC

		Résultats * = Indicateur SYGRI 1° niveau **= Indicateur SYGRI 2° niveau	Unité	2015			Cumulatif		
				PATB	Réel	%	Cibles Préévaluation	Réalisé	% Pré- évaluation
		Unidade responsável pela colheita de informação (UGP e CSA)							
Nombre de Bénéficiaires									
		Communautés bénéficiaires (*)	Nb						
		Ménages bénéficiaires (*)	Nb				4 750		
		<i>dont ménages dirigés par une femme</i>	Nb				1 670		
		<i>dont jeunes ménages</i>					1 650		
		Personnes bénéficiaires (*)	Nb				18 500		
		<i>dont femmes</i>	Nb				5 550		
		Ménages ayant bénéficié d'un appui pour répondre aux effets du changement climatique (*)	Nb						
		Personnes ayant bénéficié d'un appui pour répondre aux effets du changement climatique (*)	Nb						
		<i>dont femmes</i>							

Appendice 5: Aspects financiers: performance financière effective par bailleur de fonds et par composante, et décaissements par catégorie

Situation PAPAC (don 200000048) :

Tableau 5A: Performance financière par bailleur de fonds (au 31/08/2015)*

<i>Bailleurs de fonds</i>	<i>Préévaluation (en milliers d'\$EU)</i>	<i>Décaissements (en milliers d'\$EU)</i>	<i>Pourcent age décaissé</i>
Don FIDA	6,002	-	0.0%
Gouvernement	916	-	0.0%
AFD	706	-	0.0%
Bénéficiaires	1,046	-	0.0%
Ecart financier	1,183	-	0.0%
Total	9,853	-	0.0%

*La comptabilité n'est pas encore mis à jour dans le logiciel TOMPRO. Les livres de caisse et banque tenue en Excel sont trop rudimentaires pour permettre une analyse par composantes/ bailleurs.

Tableau 5B: Performance financière par bailleur de fonds et par composante (en milliers d'\$EU) au 31/08/2015*

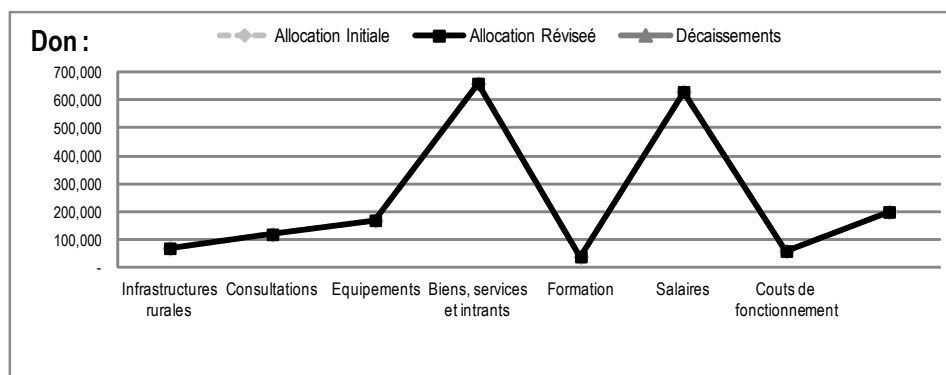
Composante	Don FIDA			Gouvernement			AFD			Bénéficiaires			écart financier			Total		
	Pré-évaluation	Réalisé effective	%	Pré-évaluation	Réalisé effective	%	Pré-évaluation	Réalisé effective	%	Pré-évaluation	Réalisé effective	%	Pré-évaluation	Réalisé effective	%	Pré-évaluation	Réalisé effective	%
1. Développement des plantations																		
Plantations	1,114.0		0%	236.0		0%	19.0		0%	764.0		0%	752.0		0%	2,885	-	0%
<i>sous total composant 1</i>	<i>1,114.0</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>236.0</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>19.0</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>764.0</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>752.0</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>2,885</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>
2. Consolidation des organisations de producteurs																		
Infrastructures rurales	686.0		0%	119.0		0%	46.0		0%	109.0		0%	237.0		0%	1,197	-	0%
Organisation et gestion	1,142.0		0%	229.0		0%	376.0		0%	56.0		0%	145.0		0%	1,948	-	0%
Cadre commun	608.0		0%	42.0		0%	265.0		0%	-		0%	15.0		0%	930	-	0%
<i>sous total composant 2</i>	<i>2,436.0</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>390.0</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>687.0</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>165.0</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>397.0</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>4,075</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>
3. Nouvelle interventions																		
Micro-irrigation	452.0		0%	82.0		0%	-		0%	113.0		0%	12.0		0%	659	-	0%
Elevage	151.0		0%	32.0		0%	-		0%	4.0		0%	12.0		0%	199	-	0%
<i>sous total composant 3</i>	<i>603.0</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>114.0</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>117.0</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>24.0</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>858</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>
4. Administration et suivi-évaluation																		
Coordination, administration	1,389.0		0%	146.0		0%	-		0%	-		0%	-		0%	1,535	-	0%
Suivi et évaluation	460.0		0%	30.0		0%	-		0%	-		0%	10.0		0%	500	-	0%
<i>sous total composant 4</i>	<i>1,849.0</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>176.0</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>10.0</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>	<i>2,035</i>	<i>-</i>	<i>0%</i>
TOTAL	6,002.0	-	0%	916.0	-	0%	706	-	0%	1,046	-	0%	1,183	-	0%	9,853	-	0.0%

*La comptabilité n'est pas encore mis à jour dans le logiciel TOMPRO. Les livres de caisse et banque tenue en Excel sont trop rudimentaires pour permettre une analyse par composantes/ bailleurs.

Tableau 5C: Décaissements du don (en DTS au 31/08/2015) - Don No. 200000048

Catégorie	Description de la catégorie	Allocation		Décaissements	Solde actuel	Décaissement (%)	DRF en cours de		Total décaissements		Solde	%
		Initiale	Révisé				Engagements	+ engagement				
I.	Infrastructures rurales	70,000	70,000		70,000.00	0.0%			-	70,000	0.0%	
II.	Consultations	120,000	120,000		120,000.00	0.0%			-	120,000	0.0%	
III.	Equipements	170,000	170,000		170,000.00	0.0%			-	170,000	0.0%	
IV.	Biens, services et intrants	660,000	660,000		660,000.00	0.0%			-	660,000	0.0%	
V.	Formation	40,000	40,000		40,000.00	0.0%			-	40,000	0.0%	
VI.	Salaires	630,000	630,000		630,000.00	0.0%			-	630,000	0.0%	
VII.	Couts de fonctionnement	60,000	60,000		60,000.00	0.0%			-	60,000	0.0%	
	Non alloué	200,000	200,000		200,000.00	0.0%			-	200,000	0.0%	
	Dépôt Initial				-				646,278	646,278	(646,278)	
TOTAL PROJET		1,950,000	1,950,000	-	1,950,000	0.0%	-	-	646,278	646,278	1,303,722	33.1%

Figure 1: Décaissement du don 200000048 du FIDA, comparaison entre les allocations initiales et révisées et les décaissements effectifs.



Situation PAPAFPA (prêt 557-ST et don 8065-ST) :

Tableau 5A: Performance financière par bailleur de fonds (au 31/03/2013)

<i>Bailleurs de fonds</i>	<i>Préévaluation (en milliers \$EU)*</i>	<i>Décaissements (en milliers \$EU)**</i>	<i>Pourcentage décaissé</i>
Prêt FIDA	6,909	6,894	99.8%
Don FIDA	3,000	1,436	47.9%
Gouvernement	363	243	66.8%
Bénéficiaires	361	11	3.0%
Autres Bailleurs	1,715	372	21.7%
Total	12,348	8,955	72.5%

Tableau 5A: Performance financière par bailleur de fonds (01/4/2013 - 31/08/2015)

<i>Bailleurs de fonds</i>	<i>Préévaluation (en milliers \$EU)*</i>	<i>Décaissements (en milliers \$EU)**</i>	<i>Pourcent age décaissé</i>
Prêt + Don FIDA	3,057	3,266	106.8%
Gouvernement	429	184	43.0%
Total	3,486	3,450	99.0%

*Les données pre-évaluation sont les données du Costab (Il n'y a pas de données pour l'ensemble de la période du troisième cycle. Le Costab de la 2ème phase du III cycle inclue le reliquat de la 1er phase et ils ne sont pas préparés par composant du programme mais par catégories)

**La mission a constaté des incohérences des données TOMPRO avec les données du FIDA (ref. text de l'AM)

Tableau 5B: Performance financière par bailleur de fonds et par composante (en milliers d'\$EU) du III cycle (2009-31/03/2013)*

Composante	Prêt FIDA			Don FIDA			Gouvernement			Autres Bailleurs			Bénéficiaires			Total		
	Pré-évaluation	Réalisé effective**	%	Pré-évaluation	Réalisé effective***	%	Pré-évaluation	Réalisé effective**	%	Pré-évaluation	Réalisé effective**	%	Pré-évaluation	Réalisé effective**	%	Pré-évaluation	Réalisé effective**	%
Cycle III																		
1. Activités économiques/ Filières agricoles																		
Cacao bio-équitable	563.1	920.4	163%	526.7	140.7	27%	116.4	26.2	23%	57.0	0%	90.3	0%	1,354	1,087	80%		
Cacao conventionnel de qualité	307.9	412.6	134%	209.7	133.2	64%	37.9	10.5	28%	71.1	22.9	32%		627	579	92%		
Poivre/épices	575.7	883.3	153%	259.2	178.2	69%	41.5	15.4	37%	91.2	0%	91.2	6.7	7%	1,059	1,084	102%	
Café bio-équitable	584.8	667.7	114%	1,063.8	227.5	21%	104.1	22.0	21%		241.3		61.9	0%	1,815	1,159	64%	
Pêche artisanale	442.5	222.2	50%	121.1	119.1	98%	7.0	8.0	115%	93.3	0%	112.7	0%	777	349	45%		
Cultures vivrières associées	345.5	159.8	46%	302.5	38.6	13%	31.8	0.7	2%				1.5		680	201	29%	
sous total composant 1	2,819.5	3,266.1	116%	2,483.0	837.5	34%	338.7	82.8	24%	312.6	264.2	85%	356.1	8.1	2%	6,310	4,459	71%
2. Renforcement offre de services/FIC																		
Financement des projets																		
FIC	1,000.0	768.3	77%	400.0	367.7	92%		1.4		1,000.0	0%		0.2		2,400	1,138	47%	
Gestion du FIC	884.5	777.8	88%	117.1	6.3	5%	18.8	1.7	9%	402.8	0%		0.7		1,423	786	55%	
sous total composant 2	1,884.5	1,546.1	82%	517.1	374.0	72%	18.8	3.0	16%	1,402.8	-	0%	-	0.9	3,823	1,924	50%	
3. Accompagnement et gestion du programme																		
Appui FENAPA/																		
Alphabétisation	442.7	161.0	36%		14.8		2.7	0.2	7%						445	176	40%	
Gestion du programme	1,270.9	1,737.7	137%		203.1		1.2	156.6	13046%		107.7		5.1	1.8	36%	1,277	2,207	173%
Suivi et évaluation	490.9	182.9	37%		6.6		1.9	0.0	1%						493	190	38%	
sous total composant 3	2,204.5	2,081.6	94%	-	224.4	-	5.8	156.8	2703%	-	107.7	-	5.1	1.8	36%	2,215	2,572	116%
TOTAL Cycle III	6,908.5	6,893.8	100%	3,000.1	1,436.0	48%	363.3	242.6	67%	1,715.4	371.9	22%	361.2	10.9	3%	12,348	8,955	72.5%

*Les données pre-évaluation sont les données du Costab initiale (Il n'y a pas de données pour l'ensemble de la période du troisième cycle. Les Costab de la 2ème phase du III cycle inclue le reliquat de la 1er phase et ils ne sont pas préparés par composant du programme mais par catégorie)

**La mission a constaté des incohérences des données TOMPRO avec les données du FIDA (ref. text de l'AM)

Performance financière par bailleur de fonds (en milliers d'\$EU) - dixième phase du III cycle (1/4/2013-31/08/2015)*

Catégorie	FIDA**			Gouvernement			Total		
	Pré-évaluation	Réalisé effective	%	Pré-évaluation	Réalisé effective	%	Pré-évaluation	Réalisé effective	%
Vehicules	50.0	26.9	54%	10.0	3.7	37%	60.0	30.6	51%
Equipements	127.0	619.2	488%	32.0	11.5	36%	159.0	630.7	397%
Formation et etudes	95.0	193.1	203%	17.0	9.9	58%	112.0	203.0	181%
Assistance techniques	137.0	115.0	84%	-	6.7	0%	137.0	121.7	89%
Contrats de services	1,420.0	1,086.6	77%	251.0	54.7	22%	1,671.0	1,141.3	68%
Fonctionnement	361.0	500.4	139%	63.0	9.2	15%	424.0	509.6	120%
Personnel	549.0	596.9	109%	-	82.1		549.0	679.0	124%
FIC	318.0	127.6	40%	56.0	6.6	12%	374.0	134.2	36%
TOTAL	3,057.0	3,265.6	107%	429.0	184.4	43%	3,486.0	3,450.0	99%

*Les Costab de la deuxième phase du III cycle ont été préparées par catégorie (pas par composante). La contribution des autres bailleurs n'a pas été révisé.

**L'allocation Costab du FIDA inclue le pret et le don.

Tableau 5C: Décaissements du prêt du FIDA (en DTS au 31/08/2015) - 557-ST

Catégorie	Description de la catégorie	Allocation		Décaissements	Solde actuel	Décaissement (%)	DRF en instance*	DRF en cours de préparation**	Engagements	Total décaissements	
		Initiale	Révisé							+ engagement	Solde
	<i>Cycle I et II</i>	3,530,000	2,931,708	2,931,708	-	100%				2,931,708	- 100%
	Cycle III										
XXI.	Vehicules	410,000	270,000	270,432	(431.69)	100.2%				270,432	(432) 100.2%
XXII.	Équipements	321,000	1,351,077	1,080,084	270,992.97	79.9%				1,080,084	270,993 79.9%
XXIII.	Formation & Études	585,000	318,000	371,850	(53,849.58)	116.9%				371,850	(53,850) 116.9%
XXIV.	Assistance technique	230,000	230,000	282,033	(52,033.34)	122.6%				282,033	(52,033) 122.6%
XXV.	Contrats de service	175,000	442,000	547,191	(105,190.95)	123.8%				547,191	(105,191) 123.8%
XXVI.	Coûts de fonctionnement	801,000	801,000	817,191	(16,190.57)	102.0%		272		817,462	(16,462) 102.1%
XXVII.	Personnel	1,221,000	1,221,000	1,321,467	(100,467.11)	108.2%		1,626		1,323,093	(102,093) 108.4%
XXVIII.	FIC	637,000	287,000	296,312	(9,312.23)	103.2%				296,312	(9,312) 103.2%
	Non alloué	40,000	98,215	-	98,215.05	0.0%				-	98,215 0.0%
	Dépôt Initial				-					-	-
	<i>Total Cycle III</i>	4,420,000	5,018,292	4,986,559	31,733	99.4%	-	1,898	-	4,988,457	29,835 99.4%
	TOTAL PROGRAM	7,950,000	7,950,000	7,918,267	31,732.55	99.6%	-	1,898	-	7,920,165.27	29,834.73 99.6%

*Taux de change 1.59475

**Dépenses Janvier-Mars 2015

Figure 2: Décaissement du prêt 557-ST du FIDA, comparaison entre les allocations initiales et révisées et les décaissements effectifs.

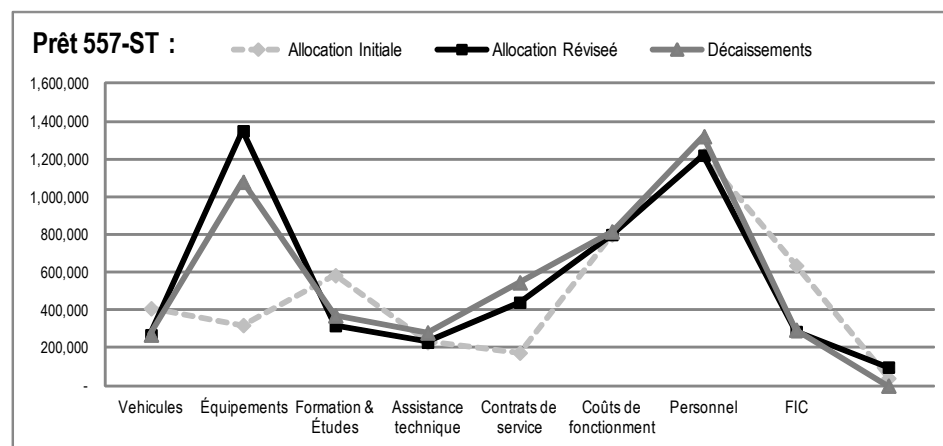


Tableau 5C: Décaissements du don du FIDA (en DTS au 31/08/15) - 8065-ST

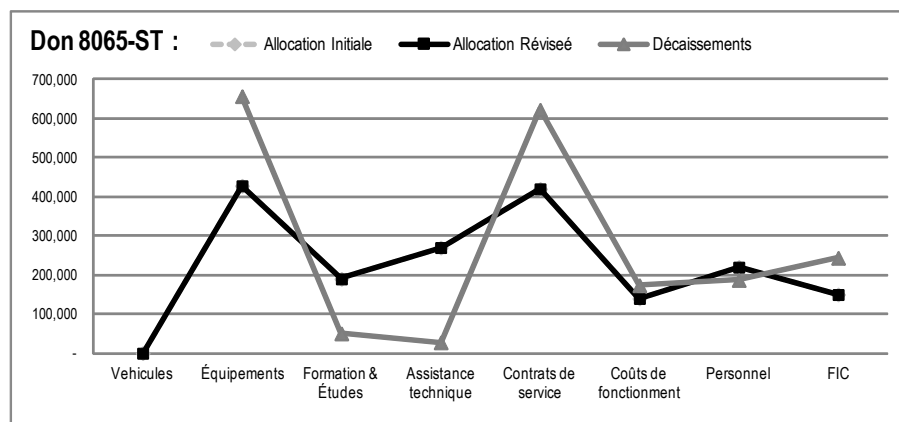
Catégorie	Description	Allocation	Allocation	Décaissements	Solde actuel	Décaissement (%)	DRF en instance (DRF 36)* **	DRF en cours de préparation	Engagements (DPD 37)* ***	Total	Solde	%
		Initiale	Révisé							décaissements + engagement		
	<i>Cycle I et II</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Cycle III											
XXI.	Vehicules	-	-	-	-	0.0%	-	-	-	-	-	0.0%
XXII.	Équipements	428,000	428,000	656,876	(228,876)	153.5%	-	-	656,876	(228,876)	153.5%	
XXIII.	Formation & Études	190,000	190,000	50,289	139,711	26.5%	669	-	50,958	139,042	26.8%	
XXIV.	Assistance technique	270,000	270,000	27,379	242,621	10.1%	-	-	27,379	242,621	10.1%	
XXV.	Contrats de service	420,000	420,000	622,171	(202,171)	148.1%	4,528	-	626,699	(206,699)	149.2%	
XXVI.	Coûts de fonctionnement	140,000	140,000	173,487	(33,487)	123.9%	1,000	3,732	178,219	(38,219)	127.3%	
XXVII.	Personnel	220,000	220,000	186,966	33,034	85.0%	2,549	-	189,516	30,484	86.1%	
XXVIII.	FIC	150,000	150,000	243,719	(93,719)	162.5%	9,707	-	253,426	(103,426)	169.0%	
	Non alloué	172,000	172,000	-	172,000	0.0%	-	-	-	172,000	0.0%	
	Dépôt Initial	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	<i>Total Cycle III</i>	<i>1,990,000</i>	<i>1,990,000</i>	<i>1,960,888</i>	<i>29,112</i>	<i>98.5%</i>	<i>18,454</i>	<i>-</i>	<i>3,732</i>	<i>1,983,074</i>	<i>6,926</i>	<i>99.7%</i>
	TOTAL PROGRAM	1,990,000	1,990,000	1,960,888	29,112	98.5%	18,454	-	3,732	1,983,074	6,926	99.7%

*Taux de change 1.59475

** DRF à recouvrir au 100%

*** DPD pour le paiement de l'audit final

Figure 3: Décaissement du don 8065-ST du FIDA, comparaison entre les allocations initiales et révisées et les décaissements effectifs.



Situation Don GEF (don GEF-FSP-29-ST) :

Tableau 5A: Performance financière par bailleur de fonds (au 31/07/2015)

Bailleurs de fonds	Préévaluation (en milliers d'\$EU)	Décaissements (en milliers d'\$EU)	Pourcent age décaissé
Don GEF	2,418	936	38.7%
Gouvernement	183	-	0.0%
Bénéficiaires	100	102	101.9%
Total	2,701	1,038	38.4%

Tableau 5B: Performance financière par bailleur de fonds et par composante (en milliers d'\$EU) au 31/07/2015

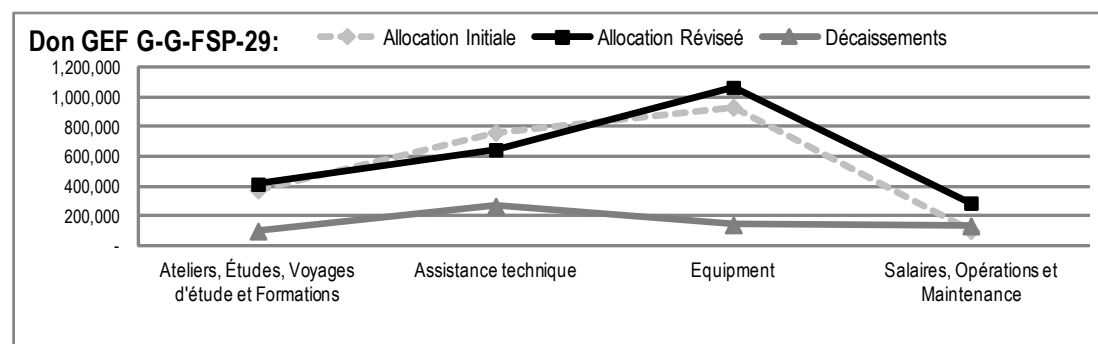
Composante	Don GEF			Gouvernement			Bénéficiaires			Total		
	Pré- évaluation	Réalisé effective	%	Pré- évaluation	Réalisé effective	%	Pré- évaluation	Réalisé effective	%	Pré- évaluation	Réalisé effective	%
Appui Institutionnel pour l'intégration de la biodiversité	227	86	38%	-	-	0%	30	-	0%	257	86	33%
Gestion intégré des écosystèmes pour la conservation de la biodiversité	1,816	564	31%	174	-	0%	45	102	227%	2,035	666	33%
Suivi & Evaluation	207	127	61%	-	-	0%	25	-	0%	232	127	55%
Gestion du Projet	168	159	94%	9	-	0%	-	-		177	159	90%
TOTAL	2,418	936	39%	183	-	0%	100	102	102%	2,701	1,038	38%

Tableau 5C: Décaissements du don GEF (en \$EU au 31/07/2015) - G-G-FSP-29

Catégorie	Description	Allocation		Décaissements	Solde actuel	Décaissement (%)	DRF en instance	DRF en cours de préparation*	Engagements	Total décaissements		%
		Initiale	Révisé							+ engagement	Solde	
I.	Ateliers, Études, Voyages d'étude et Formations	376,761	415,223	98,986	277,775	0.0%	-	17,066	26,743	142,795	272,428	0.0%
II	Assistance technique	763,381	647,615	267,327	496,054	35.0%	-	81,213	71,929	420,469	227,146	55.1%
III.	Equipment	933,294	1,067,330	140,937	792,357	15.1%	-	172,738	216,356	530,031	537,299	56.8%
IV.	Salaires, Opérations et Maintenance	102,928	288,014	133,955	(31,027)	130.1%	-	23,581	22,200	179,736	108,278	174.6%
	Non alloué	241,818	-	-	241,818	0.0%	-	-	-	-	-	0.0%
	Dépôt Initial				-					-	-	
TOTAL PROJET		2,418,182	2,418,182	641,205	1,776,977	26.5%	-	294,598	337,228	1,273,031	1,145,151	52.6%

*Dépenses encourus après Mars 2015

Figure 4: Décaissement du don G-G-FSP-29 du FIDA, comparaison entre les allocations initiales et révisées et les décaissements effectifs.



Appendice 6: Application des dispositions de l'accord de financement: état d'avancement

PAPAFPA (prêt 557-ST et don 8065-ST) :

Section	Disposition	Date butoire de l'action/ Objectif	Niveau d'exécution/ Date	Observations
Section 2.03 Compte Special	A compter du cycle III, les deux comptes A et B seront fusionnés en unique compte spécial PAPAFPA d'un montant autorisé de 1 million d'USD.	Décembre 2009	Implementé dans le 2009. Clôture du fond d'Appui finalisée en 2012	
Section 2.04 Compte Special du don	L'Emprunteur ouvre et tien un compte special du don supplémentaire.	Décembre 2010	Implementé dans le 2011	
Section 3.03 b) Programmes de travail et Budget Annuels	Le PTBA sera soumis à l'Agent principal du Programme et au Fonds pour commentaires et approbation.	60 jours au plus tard avant le commencement de l'année du Programme considérée	PTBA 2015 approuvé par le FIDA	
Section 4.02 Rapports d'activités	L'Agent principal du programme soumet au Fonds des rapports d'activités sur l'exécutions du Programme, prévus à la Section 8.03 (Rapports d'activités) des Conditions générales, dans les semestre trois mois suivant la fin de chaque période d'exécution du Programme de six mois.	Dans les trois mois après chaque	Respecté pour l'année 2014	
Section 5.01 Etats financiers	L'Association et, à compter du deuxième cycle, l'UCP et le FIC, préparent annuellement les états financiers des opérations, des ressources et des dépenses relatives au Programme prévus à la Section 9.02 (États financiers) des Conditions générales. L'Agent principal du programme transmet les états financiers consolidés au Fonds dans les deux mois. Par ailleurs, les opérateurs établissent tous les trimestres un rapport d'exécution technique et financière, ces rapports seront présentés, par l'Agent principal du programme, dans les trois mois au Fonds.	Dans les trois mois après la fin de l'année pour l'UCP et dans les trois mois chaque trimestre pour les opérateurs	Pas encore envoyées pour les Audit 2014-2015 en cours au moment de la comptes du 2014 (l'audit a été joint mission avec l'audit 2014-2015 final du PAPAFPA)	
Section 5.02 Rapports d'Audits	L'emprunteur présente une copie certifiée du Rapport d'Audit	Six mois suivant la fin de l'année fiscale	L'audit 2014 est en cour	

PAPAC (don 200000048) :

Section	Disposition	Date butoire de l'action/ Objectif	Niveau d'exécution/ Date	Observations
Section B.3 Compte Special	Un compte désigné en Euro sera ouvert au nom du Projet auprès d'une institution financière à Sao Tomé ayant l'agrément du Fonds, pour recevoir les ressources provenant du don	2014	Compte ouvert en 2014	
Section B.4 Compte d'opération	Un compte d'opération libellé en STD sera ouvert au nom du Projet auprès d'une institution financière à Sao Tomé ayant l'agrément du Fonds, pour les opérations relatives au Projet	2014	Compte ouvert en 2014	
Section B.5 Compte des coopératives	Un compte dédié libellé en STD par le compte d'opération du Projet sera ouvert au niveau de chaque de 4 coopérative, auprès d'une institution financière à Sao Tomé ayant l'agrément du Fonds, pour les opérations relatives au Projet	2014	Compte ouvert par chaque coopérative	
Section B.4 Compte de contrepartie	Un compte de fonds de contrepartie libellé en STD sera ouvert au nom du Projet auprès d'une institution financière à Sao Tomé ayant l'agrément du Fonds	2014	Le projet continue à utiliser le meme compte de fonds de contrepartie tenue au niveau du PAPAFPA	
Section B.7 Contribution du Bénéficiaire	La contribution du Bénéficiaire au financement du Projet est estimée à 917.000 \$EU. Ce montant inclut notamment (a) l'ensemble de droit, impôts et taxes grevant les biens et services qui seront pris en charge par le Bénéficiaire, au moyen d'exonération ou en ayant recours à la procédure des cheques tirés sur le Trésor; (b) la contribution du Bénéficiaire sous forme de fonds de contrepartie, aux taxes grevant les petites dépenses et à celles pour lesquelles le recours à la procédure d'exonération ou des chèques tirés sur le Trésor est impossible. A cet effet, le Bénéficiaire mettra à la disposition du Projet, une somme en STD pour couvrir les besoins de la première année du Projet. Par la suite, le Bénéficiaire reconstituera annuellement le compte de fonds de contrepartie en y déposant les fonds de contrepartie tels qu'ils sont prévus dans le PTBA à l'année du Projet considérée. Le projet sera inscrit au Budget Général de l'Etat	2014-2015	En 2014 le gouvernement a versé une somme de STD 500.000.000. La contribution du 2015 n'est pas encore éeée déposée	
Section E.2 Conditions préalables au décaissement	Les éléments ci-dessous constituent des conditions préalables aux décaissements: (a) un premier dépôt minimal de 500.000.000 STD a été effectué par le Bénéficiaire à titre de contribution pour les fonds de contrepartie de la première année du Projet couvrant les taxes grevant les petites dépenses et celles pour lesquelles la procédure de l'exonération ou des chèques tirés sur le Trésor est impossible; (b) L'arrêté portant création du Comité de Pilotage du Projet (CP) est pris par l'agent principal du Projet; (c) Le Décret portant création de l'UGP est pris par l'Agent Principal; (d) Le personnel clé du Projet est reconduit au PAPAFPA , ou recruté par l'Agent Principal selon les procédures nationales du Bénéficiaire , avec l'agrément du Fonds; (e) Le manuel des procédures financières, administratives et comptables et le manuel d'exécution du Projet sont élaborés et approuvés par le Fonds.	2014	Toutes les conditions préalables aux décaissement ont été remplies et le don est entré en vigueur	

Section	Disposition	Date butoire de l'action/ Objectif	Niveau d'exécution/ Date	Observations
Para 21 Lettre au Bénéficiaire	Les ressources mises à disposition dans le cadre du don ne peuvent pas être utilisées pour le paiement des taxes ou d'impôts	Permanent	Comptabilisation des dépenses et décaissement pas encore commencés	
Para 24 Lettre au Bénéficiaire	Conformément aux Directives du FIDA concernant la passation des marchés, chaque PPM inclura les contrats proposés, les méthodes de passation des marchés et les procédures d'examen connexes du FIDA	Annuellement	Implementé pour le PTBA 2015	
Para 30 Lettre au Bénéficiaire	Dès que possible, et au plus tard 120 jours après l'entrée en vigueur de l'Accord de don, le Bénéficiaire désignera des auditeurs indépendants, choisis conformément aux procédures et critères énoncés dans les directives du FIDA relative à l'audit des projets. Ces auditeurs seront chargés de procéder à l'audit des états financiers relatifs au Projet pour la première période budgétaire. Par la suite, dès que possible, et au plus tard 120 jours après le début de chaque exercice budgétaire suivant, le Bénéficiaire pourra soit confirmer la nomination du même auditeur indépendant - s'il a donné satisfaction dans l'exercice de sa mission - soit suivre le même procédure pour désigner de nouveaux auditeurs indépendants pour l'exercice budgétaire suivant.	120 jours après l'entrée en vigueur de l'Accord de don pour la première année du Projet	Pas encore implementé	
Secion 7.01 (b) Conditions générales applicables au financement du developpement agricole	Les projets sont mis en oeuvre sur la base d'un PTBA [...] Avant le début de chaque année du projet, l'agent principal du projet soumet, si nécessaire à l'organisme de contrôle désigné par le Bénéficiaire le projet PTBA pour examen. A l'issue de cet examen, l'agent principal du projet soumet au Fonds, pour observations, la version provisoire du PTBA, au plus tard 60 jours avant le début de l'année du projet considérée. Si le Fonds ne formule aucune observation dans le délai de 30 jours suivant la réception du projet PTBA, il est considéré comme approuvé par le Fonds	60 jours avant le début de l'année considérée	Pour le 2015 il y a été un petit retard de soumission du PTBA (du au démarrage du projet) mais le PTBA a été approuvé par le FIDA	La préparation du PTBA 2016 est en train de commencer
Secion 9.02 Conditions générales applicables au financement du developpement agricole	Le Bénéficiaire remet au Fonds chaque année fiscale des états financiers détaillés des opérations, des ressources et des dépenses relatives au projet, établis conformément aux normes et procédures agréées par le Fonds	Dans un délai de 4 mois après la clôture de chaque année fiscale	La première année n'est pas encore terminé	

Don GEF (GEF-FSP-29-ST) :

Section	Disposition	Date butoire de l'action/ Objectif	Niveau d'exécution/ Date	Observations
Section B.3	Le Bénéficiaire ouvre en compte de Projet destiné à recevoir les fonds de don auprès d'un établissement bancaire acceptable pour le FIDA.	2013	Implementé en 2013	
Section B.4	Le Bénéficiaire fournit une contribution en nature aux fins du Projet pour en montant équivalent à 290.000 \$EU correspondant à la prise en charge des droits et taxes sur les biens et services	Pendant la période du Projet	Pas encore implementé	
Art. 2 - Annexe 3	Le Bénéficiaire doit soumettre au Fonds des rapports d'avancement semestriels et annuels de mise en oeuvre du Projet pour l'année fiscale du FEM	Au plus tard 3 mois la fin de chaque période semestrielle et dans le 3 mois qui suivent la fin de chaque année fiscale	Rapport Janvier-Juin 2015 envoyé au FIDA	
Section 3.03 b) (prévision PTBA - ref. Accord 557-ST)	Le PTBA sera soumis à l'Agent principal du Programme et au Fonds pour commentaires et approbation.	60 jours au plus tard avant le commencement de l'année du Programme considérée	PTBA 2015 approuvé par le FIDA	
Section 5.01 (Etats financiers - ref. Accord prêt 557-ST)	L'Association et, à compter du deuxième cycle, l'UCP et le FIC, préparent annuellement les états financiers des opérations, des ressources et des dépenses relatives au Programme prévus à la Section 9.02 (États financiers) des Conditions générales. L'Agent principal du programme transmet les états financiers consolidés au Fonds dans les deux mois. Par ailleurs, les opérateurs établiront tous les trimestres un rapport d'exécution technique et financière, ces rapports seront présentés, par l'Agent principal du programme, dans les trois mois au Fonds.	Dans les trois mois après la fin de l'année pour l'UCP et dans les trois mois chaque trimestre pour les opérateurs	Pas encore envoyées pour les comptes du 2014 (l'audit a été joint mission avec l'audit 2014-2015 final du PAPAFPA)	Audit 2014-2015 en cours au moment de la
Section 5.02 (Rapports d'Audits - ref. Accord prêt 557-ST)	L'emprunteur présente une copie certifiée du Rapport d'Audit	Six mois suivant la fin de l'année fiscale	L'audit 2014 est en cour	

Appendice 7: Gestion des savoirs: apprentissage et innovation

Sao Tomé-et-Principe est un pays, de par sa taille et son insularité, qui doit faire face à de nombreux handicaps : un faible peuplement, un territoire restreint en termes d'espace, de ressources naturelles et humaines, des surcoûts liés à la discontinuité physique et l'éloignement du continent. Tous ces éléments constituent des entraves majeures au niveau de beaucoup de domaines comme l'accès à une éducation de qualité, aux soins de santé, à l'approvisionnement alimentaire, à la technologie, aux échanges de biens et de personnes, mais aussi à l'information. Un ensemble de difficultés auquel le Projet a déjà pu faire face par le passé et auquel il faut porter une attention particulière par rapport à d'autres interventions de développement menées sur le continent. La communication et l'échange d'expérience avec l'extérieur revêt donc une importance toute particulière dans ce contexte, et un appui particulier a été porté sur ces questions durant le PAPAFPA et continuera à l'être pour le PAPAC.

Ainsi, le premier projet d'installation de DCP par le Programme en 2004-2005 avait été un échec, dû au manque d'expérience du pays dans ce domaine, à l'époque novateur pour l'ensemble des acteurs. En effet, les DCP avaient été submergés dans des zones accidentées et où les courants marins étaient trop forts et à peine deux ans après leur installation, la quasi-totalité des DCP avait disparu. Cet échec est à relier directement au manque d'expérience des acteurs et au mauvais ciblage du prestataire de services. Durant la deuxième tentative d'installation, menée entre 2013 et 2014, et grâce à l'appui d'un consultant extérieur, une entreprise cap verdienne a été contractée pour mener à bien leur installation, qui a été couronnée de succès.

De même, le voyage d'étude de quelques représentants de la CEPIBA à Madagascar, a marqué un tournant décisif dans l'amélioration de la production. En effet, les participants ont pu évaluer un certain nombre de techniques qui ont été ensuite introduites à Sao Tomé avec succès, notamment l'introduction d'une légumineuse, la « flemingia », jouant le rôle de plante d'ombrage, qui aide à conserver l'humidité au pied du plant de poivre et qui enrichit également le sol en azote. Le groupe a également pu apprécier l'efficacité d'un certain nombre d'autres techniques au niveau de la taille, du bouturage, et de la trouaison.

Durant la mission de supervision, a été discuté l'intérêt d'organiser un voyage d'étude au Portugal pour le responsable du volet micro-irrigation ainsi que le responsable du FIC, afin d'élargir leurs connaissances en matière de systèmes de micro-irrigation, des techniques n'existant encore pas sur l'archipel mais dont l'importance se fait aujourd'hui sentir à cause des effets de plus en plus marqués des changements climatiques sur la variabilité du climat avec des périodes de sécheresse plus longues qui affectent le calendrier cultural et les niveaux de production. En effet, le pays ne possède que très peu d'expérience en la matière tant au niveau technique, que de l'organisation de l'importation du matériel. Il est donc essentiel de porter à la connaissance des techniciens l'information nécessaire pour choisir les techniques les mieux adaptées aux conditions du pays.

Au niveau des coopératives, les challenges à relever sont similaires. De Sao Tomé, les responsables des coopératives doivent rentrer en contact avec de potentiels acheteurs sur les marchés internationaux, ils doivent aussi positionner leurs produits, développer une image de marque, communiquer avec l'extérieur. Il est donc essentiel pour eux de se rendre à l'étranger, et se faire connaître, mais aussi gagner de l'expérience en termes de communication. Dans cette optique un certain nombre d'actions a été soutenu par le PAPAFPA, notamment la participation des coopératives à l'exposition universelle de Milan, des voyages d'échange en France et en Italie, le lancement d'un projet de création d'une indication géographique protégée.

Des échanges avec des coopératives situées en Equateur a également pu permettre aux Santoméens de s'ouvrir à d'autres expérience et contextes, et pouvoir ainsi ramener avec eux un

ensemble de techniques, et une vision plus large de leur travail tant au niveau de la commercialisation que de la gestion ou encore de la communication.

A cet effet, le PAPAC a prévu avec les coopératives de mettre en place un système d'échange d'expériences avec des coopératives « sœurs » travaillant sur les mêmes spéculations mais se situant dans d'autres pays afin de partager les succès et les échecs, mais aussi les leçons apprises par chacune des organisations.